

**Les conflits**

*Comment interpréter le conflit dans la région de Darfour?*

**Page 5**

**Le processus de paix**

*Un match nul diplomatique loin des violences sur le théâtre*

**Page 17**

**Les missions**

*“African solution to African problems” ?*

**Page 31**

**Bilan**

*La situation générale et le rétablissement de la paix*

**Page 52**

ANDRÁS ISTVÁN TÜRKE

# SOUDAN - LA COMPLEXITÉ DE LA CRISE DU DARFOUR

Les différentes méthodes de la gestion d'une crise complexe, et le soutien diplomatique et logistique de l'Union européenne

*(Ce rapport a été rédigé au sein de l'EUISS - Institut d'Etudes de Sécurité de l'Union européenne - avec le soutien financier de l'Institut - <http://www.iss.europa.eu> )*



CERPESC - CENTRE EUROPÉEN DE RECHERCHE POUR LA PESC

[www.pesc.eu](http://www.pesc.eu)

© Association Objectif Europe III - Sorbonne

© Fondation Europa Varietas - [www.europavarietas.org](http://www.europavarietas.org)

© András István Türke, 2008

# CERPESC ANALYSES

## Sommaire

### Introduction

#### **I. Enjeux et défis des conflits au Soudan. Comment interpréter le conflit dans la région de Darfour ?**

*I.1. Soudan – L’expansion islamiste, une puissance pétrolière moyenne et des plusieurs clivages internes*

*I.2. La région de Darfour, les différents facteurs ethniques et de la terre*

*I.3. La première phase du conflit 1986-1994, la naissance des Janjawid*

*I.4. La deuxième phase (1994-2002)*

*I.4.1. La réforme administrative*

*I.4.2 De la défense d’intérêt publique dans la capitale jusqu’à la résistance armée dans la région*

*I.5. La troisième phase – l’éclatement d’un conflit centre-périphérie et une guerre civile*

*Le facteur de la paix au Sud et vers la répression de l’armée (depuis 2003)*

*I.6. Analyse brève de la crise au Darfour depuis février 2003*

#### **II. Le processus de paix du Darfour – un match nul diplomatique loin des violences sur le théâtre**

*II.1. De la médiation de Tchad jusqu’à la médiation de l’Union africaine*

*II.2. Le débat autour du génocide et les objectifs de la diplomatie des États-Unis en 2004*

*II.3. Le double défi des jeux et des intérêts autour des aides humanitaires*

*II.4 L’Union européenne: consensus minimum avec une diplomatie divisée et embarrassée*

*II.5. Le réarmement de Khartoum et le processus de paix d’Abuja*

*II.6. L’ONU hésitant et les initiatives de l’UE et des acteurs africains*

*II.7. Le plus grand défi devant le processus de paix : Débat autour de la présidence de l’UA*

*II.8. Le DPA, un accord de paix mort-né – Est-ce que la MINUS prend la relève au Darfour ?*

#### **III. La gestion opérationnelle de la crise de Darfour : « African solution to African problems » - avec les méthodes et ressources internationales**

*III.1. L’AMIS/MUAS, la première mission civilo-militaire de l’Union africaine trop ambitieuse*

*III.2. Une chaîne de commandement surdimensionnée, avec des éléments européens et internationaux. La structure de CMCO de l’Union européenne et son rôle dans le conflit*

*III.3. L’AMIS I (09/06/2004 – 10/2004) – une mission basée sur le Chapitre VI*

*III.4. AMIS II (10/2004 – 05/2005) – Conséquence de l’inefficacité de l’AMIS I*

*III.5. AMIS II-E (06/2005 – 09/2005) et AMIS III. – Quel effectif idéal pour la mission ?*

*III.6. Les faiblesses de l’AMIS, une « mission impossible »*

*III.7. La mise en place de la mission de l’UE pour soutenir l’AMIS/MUAS (18/07/2005 -)*

*Une mission de soutien civilo-militaire pour le capacity-building*

*III.8. Financement multicolore de l’AMIS et de la mission de soutien de l’UE pour l’AMIS*

*III.9. L’aspect de l’assistance logistique pour l’AMIS II – Le volet logistique de la première opération civilo-militaire de l’UE et de la première opération de l’OTAN en Afrique. Coopération ou concurrence ?*

*III.10. Résultats, crédibilité, points forts et faibles de l’AMIS*

*III.11. UNAMIS, MINUS - Un exemple devant l’AMIS ou les mêmes problèmes sur un autre niveau ?*

#### **IV.1. Le bilan de la situation générale au Darfour**

#### **IV.2. Conclusion concernant la diplomatie et la mission de soutien de l’UE**

#### **IV.3. Propositions pour le rétablissement de paix au Darfour**

# CERPESC ANALYSES

## Introduction

La nouvelle phase de la crise au Darfour, depuis février 2003, plus violente que jamais, est difficilement interprétable sans connaître la complexité et les antécédents des différentes crises au Soudan. L'Union africaine, pour la première fois depuis sa création, a décidé la mise en place d'une vraie mission civilo-militaire, AMIS/MUAS (Mission de l'UA au Darfour). À cause de l'insuffisance des ressources financières propres, et du manque d'expérience de ce type de mission, l'UA a été obligé de solliciter le soutien de l'Union européenne, de l'OTAN, et des autres partenaires internationaux. Par la résolution 1769 du Conseil de Sécurité de l'ONU l'AMIS a été élargi et mis sous la mission UNAMID (mission hybride de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union africaine au Darfour).

Comment interpréter la crise au Darfour ? Il s'agit d'un conflit local, ou de la prochaine phase de la crise centre-périphérie « traditionnelle » entre le Nord et le Sud Soudan ou bien dans un contexte décrit par Huntington, d'un théâtre des guerres de civilisation. Dans quelle mesure, le rôle du Soudan dans la révolution islamique et ses gisements de pétrole, le trafic international des armes et d'autres facteurs influencent le rôle des principaux acteurs de la communauté internationale dans le conflit qui soulève le problème de la responsabilité et des intérêts nationaux. Pourquoi l'ONU traite difficilement les différences ? Cela explique sur le théâtre les limites de l'engagement politique et militaire plus robuste de la communauté internationale. Elle préférerait transférer la responsabilité à l'ONU.

Au niveau des pourparlers internationaux en Afrique, l'analyse se focalise sur la problématique du rôle intermédiaire de différents acteurs entre les parties combattantes qui (surtout les Parties locales) sont fractionnées elles-mêmes par des conflits internes. Comment appliquer un accord de cessez-le-feu qui n'est ni signé par tous les acteurs de la crise

ni respecté non plus par les signataires ? Comment faire signer un accord avec toutes les parties combattantes même s'il s'agit de plusieurs douzaines de parties parfois très petites (issues des conflits interethniques ou intercommunautaires) qui se multiplient, se séparent et se réintègrent au gré des événements ?

Après l'analyse des enjeux et les défis des conflits au Soudan, et interprétation des différents cadres du conflit au Darfour, ce rapport cherche la réponse à l'une des questions principales : Pourquoi est-ce l'UA qui s'est chargée du Darfour ? Quels sont les points faibles et des points forts de la mission, quel est le bilan de l'évolution de la capacité opérationnelle de l'UA ? Comment le soutien de l'UE et des autres partenaires a réussi à résoudre les difficultés émergées de la mission ? Quelles sont les mesures qui devraient être prises pour augmenter l'efficacité de l'AMIS ? L'enjeu c'est que l'AMIS III puis l'UNAMID sont finalement en mesure de gérer la crise, et la résolution 1706 peut être interprétée comme la preuve de l'inefficacité de l'AMIS. Comment la coopération devrait s'établir entre les effectifs de l'AMIS et les troupes de l'ONU destinées à être déployés au Darfour ?

Selon notre hypothèse, l'AMIS a réussi à établir plus facilement la confiance entre la population et l'effectif déployé sur place, à cause des éléments africains, vis-à-vis de la mission de l'ONU. L'un des principes du Rapport Brahimi, déconseille fortement l'application des forces/effectifs des États frontaliers d'un conflit éventuel. En Afrique ou les frontières entre les États coupent souvent en plusieurs éléments des différents tribus, la violation du droit international par le franchissement d'une ou plusieurs frontières en vue d'aider leurs « cousins », est un phénomène général. Sur ce point-là, la pratique et les mesures prises de l'UA doivent être examinées, ainsi que les atouts et la fiabilité de ces effectifs africains.

En ce qui concerne le soutien diplomatique et opérationnel de l'Union européenne, il faut savoir, quelle est la raison de la présence de l'UE dans les

## CERPESC ANALYSES

négociations et sur place, dans le concert des acteurs intermédiaires. L'objectif humanitaire, l'évaluation des expériences des missions de police et des intérêts vitaux de certains États-membres sont remis en cause. L'analyse va examiner sur quels niveaux des chaînes de commandement l'UE est présente et si la présence a, ou non, suffisamment renforcé le poids diplomatique de l'UE sur la scène internationale.

Dans une telle situation, les mesures prises par l'UE pour le soutien du processus diplomatique et de la mission de l'UA sont-elles suffisantes, efficaces (ou, avant tout, possibles) quant à la structure de l'AMIS ? Comment le mécanisme civilo-militaire de l'UE a fonctionné dans une mission de soutien civilo-militaire et comment s'avérerait-il efficace dans la gestion d'une assistance CMCO de l'union. Quelles difficultés ont émergé à la mise en place de la coopération avec l'Union africaine, l'OTAN et les autres facteurs internationaux ?

Et enfin, d'une approche plus théorique, la question soulevée est de savoir s'il faut, et si oui comment, différencier les actes de violence issus du conflit centre-périphérie ou bien du conflit interethnique ? Admettons qu'une mission de police est capable de gérer les escarmouches mal organisées qui peuvent être catégorisés plus ou moins comme des conflits interethniques. Mais il est évident que la méthode de déploiement des forces de police sur « tous les points chauds », pour prévenir les conflits, est irréalisable. Et, dans l'autre cas, comment une telle force de police est capable d'agir pendant un raid aérien des forces du gouvernement soudanais conséquence du conflit centre-périphérie ?

Il faut remettre en cause un problème qui perdurait depuis plusieurs décennies. Comment le droit international, qui préfère la souveraineté et la stabilité avant tout (cette fois-ci dans une structure qui se base sur plusieurs inégalités, issues de la colonisation) et applique le principe de la non-intervention (militaire) facilite les violations sans conséquences des accords signés par les parties combattantes, et contribue à l'élargissement d'une

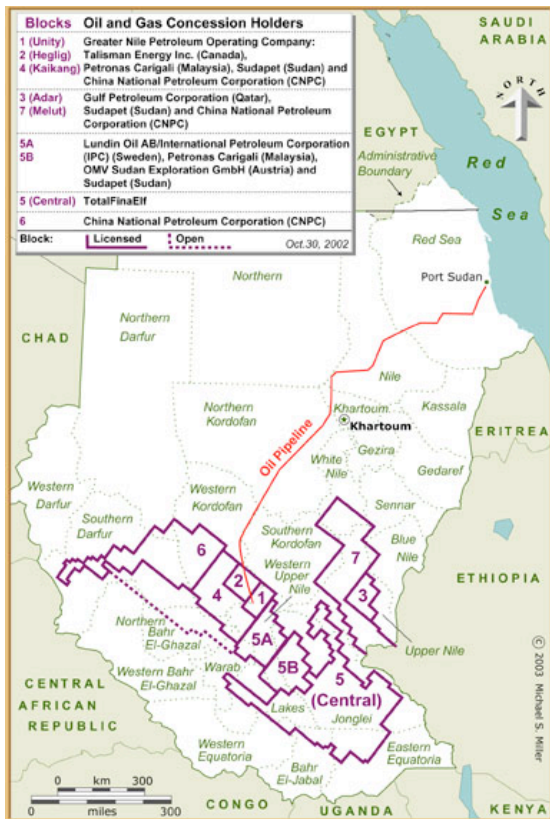
grave crise contre l'humanité. Est-ce que la gestion de crise civile, par les unités de police dans une telle situation est suffisante ou plutôt dangereuse en soi ? Comment agir sans force de pression réelle ? Le processus de paix peut être très facilement abusé par les adversaires afin de gagner du temps pour le réarmement. Si ces accords ne se basent pas sur la réalité, on arrive aux mêmes conséquences que celles qui sont tirées des Balkans depuis une bonne dizaine d'année.



# CERPESC ANALYSES

## I. Enjeux et défis des conflits au Soudan. Comment interpréter le conflit dans la région du Darfour ?

### I. 1. Soudan – L'expansion islamiste, une puissance pétrolière moyenne et des plusieurs clivages internes



Le Soudan est le plus grand pays de l'Afrique et le septième le plus peuplé<sup>1</sup>. Il est présidé par le général Omar el-Béchar depuis 1989. Les principales religions du pays sont l'islam (70%) l'animisme (25%) et le christianisme (5%). Le taux de croissance en 2003 était de 6,1% avec une inflation de 8,8% et un taux de chômage de 18,7%. Selon le FMI, le Soudan dépense 4,9% de son PIB pour son appareil militaire.

Les relations entre le gouvernement et les rebelles du Darfour se manifestent dans un réseau de conflit particulièrement complexe au niveau national, et parfois avec des éléments internationaux de déstabilisation. Au Soudan il existe des conflits entre les différentes ethnies arabes et africaines dans tout le pays, et plusieurs clivages aggravent la politique intérieure du pays : Comme au Tchad le conflit Nord-Sud est prédominant : Après l'indépendance en 1956 le Sud du pays était sous le contrôle des missions catholiques alors que la partie Nord, islamique, a été contrôlée par les régimes militaires qui ont été soutenus par l'Irak, par la Libye et (parfois comme médiateur) par l'Égypte<sup>2</sup>.

Les hostilités entre les partis de l'islam traditionnel et des fondamentalistes modernes sont des autres facteurs de la déstabilisation. Les Frères Musulmans<sup>3</sup> sont massivement présents au Soudan depuis 1949. Contrairement aux Frères égyptiens, les Frères soudanais font partie intégrante du parti gouvernemental, de l'*Oumma*, et coopéraient avec le général Nimeri (1977-85) et depuis 1989 Omar el-Béchar jusqu'à 1999<sup>4</sup>. Pendant ces périodes-la leur leader, Hassan al-Tourabi est devenu le « N°. 2 » du Soudan. C'est-à-dire, le leader idéologique/religieux avec une large influence politique, en affectant la charia, sur les mesures prises par le gouvernement qui ont parfois mis de l'huile sur le feu des différents conflits internes.

Mais, ce qui est encore plus important, Tourabi avait pour ambition de devenir chef de la Révolution islamique au niveau mondial. Le mouvement a concentré au Soudan les plus importantes banques (réseau financier islamique international) et les ONGs (arabisation et islamisation des populations noires africaines et médiateurs dans les conflits inter-

<sup>1</sup> Territoire : 2.505.813 km<sup>2</sup>; 32,6 million d'habitants

<sup>2</sup> 1958-64 Dictature du général Abbud; 1969-85 Dictature du général Jafar Muhammad Nimeiri; 1989- le général Omar Hassan Ahmed el-Béchar (ou Omar Hassan Ahmad al-Bashir, dans les sources anglo-saxons), président depuis 1993

<sup>3</sup> Organisation islamique fondée par Hassan el Banne en Égypte en 1928 qui lutte contre la modernité de l'Occident et des réformes dans le monde de l'islam qui rapprochent aux normes de l'Occident et favorisent la pureté du Coran. Ils luttèrent contre le nationalisme arabe (Nasser).

<sup>4</sup> Entretemps (1986-1989, période démocratique) le Front national islamique fondé par Tourabi est devenu la troisième force politique au Soudan.

# CERPESC ANALYSES

musulmans) du monde islamique, créé le CPAI, (un forum international de rencontre et de coordination des organisations islamistes), hébergé Oussama ben Laden et installé des camps d'entraînement pour les combattants de la mouvance islamiste. Ses relations internationales font partie d'un réseau lié à l'Algérie, à la corne d'Afrique, au Yémen au Nord de l'Afghanistan, ou à la Bosnie. Cette activité se basait sur le soutien financier du Koweït et de l'Arabie Saoudite jusqu'à 1991 (quand le Soudan a soutenu l'Irak) et après de l'Iran.

Le Soudan est devenu l'épicentre de la mouvance islamiste internationale. Conséquence logique de cette activité, le Soudan est devenu cible potentielle des Etats-Unis (raid aérien en 1998) et que le pouvoir agrandi de Tourabi a menacé le président el-Béshir (Tourabi était pour une loi limitant le pouvoir du chef d'Etat et il était contre la réélection d'el-Béshir), ce dernier a dissolu le parlement en 1999, emprisonné Tourabi, et imposé l'état d'urgence en décembre 2000<sup>5</sup>.

L'autre facteur le plus important dans la région est la question du pétrole. Depuis l'achèvement de l'oléoduc *Greater Nile Oil Pipeline* (Unity, Secteur 1 – Heglig, Secteur 2 - Port Soudan, 1600 km) en 1999, et le pipeline Petrodar en avril 2006 (Melut Bashin - Port Soudan, 1380 km) Soudan est devenu

puissance pétrolière moyenne grâce à l'ensemble de deux facteurs : Il dispose du pétrole et d'une porte maritime qui dans l'ensemble sont très favorables pour l'exportation du pétrole. Le problème c'est que les puits de pétrole se situent surtout sur les territoires du Sud-Soudan et une partie moindre au Darfour, deux « points chauds » du pays. Depuis 2006 la production de 500.000 barils par jours rapporte plus de 2,5 milliards de dollar par an (et l'exploitation augmente progressivement). Parmi les concessions d'hydrocarbures, les européens (la France, l'Autriche et la Suède) sont aussi présent sur place<sup>6</sup>.

Comment estimer l'importance des réserves du pays par rapport à l'ensemble de l'Afrique qui produit 7,8 millions b/j du pétrole est 11% de la production mondiale ? Quant aux réserves de pétrole, le Soudan (futur membre possible de l'OPEP) se positionne après la Libye, le Nigeria, l'Angola et l'Algérie (11,3-36 milliards de barils), avec le Gabon et le Congo (1,5-2 milliards de barils)<sup>7</sup>.

A côté de ces clivages internes les éléments étrangers qui déstabilisent le pouvoir central au Soudan, sont surtout l'instabilité à la frontière du Tchad<sup>8</sup> (réfugiés du Darfour), l'Ouganda et l'Éthiopie. La frontière avec l'Ouganda est menacée par des raids du LRA (*Lords Resistance Army*). Les

<sup>5</sup> MAULION, Fabrice, *L'Organisation des Frères Musulmans – Évolution historique, cartographie et éléments d'une typologie (I)*, Paris, Université Panthéon-Assas - Paris II., 2004, pp. 200-233.

<sup>6</sup> Quant aux concessions du pétrole et de gaz les plus importantes sont les suivantes (voir Annexe 1) : Secteur 1 (Unity) : Greater Nile Petroleum Operating Company /produit 90% du pétrole et appartient pour 50% CNPC, 30% Petronas, 25% ONGC-Videsh (Inde), 5 % Sudapet. Les compagnies Total et Sonatrach (Algérie) et diverses compagnies russes et japonaises possèdent des permis en sommeil depuis 20 ans ou non productifs. Source: PRUNIER, Gérard, « Accord avec le Sud, guerre au Darfour », *Le Monde diplomatique*, février 2005(a), p. 17.. / ; Secteur 2 (Heglig) : Talisman Energy Inc. (Canada) ; Secteur 4 (Kaikang) Petronas Carigali (Malaysia), Sudapet (Soudan), China National Petroleum Corporation (CNPC) ; Secteur 3 : Gulf Petroleum Corporation (Qatar) ; Secteur 7 (Melut) . Sudapet, CNPC ; Secteur 5a : Lundin OI AB International Petroleum Corporation (IPC, Suede), Petronas Carigali, OMV Sudan Exploration GmbH (Autriche), Sudapet ; Secteur 5 (Central) : TotalElfina (France) ; Secteur 6 /au Sud-Darfour/ : CNPC

Source : « Oil revenues allow Khartoum to purchase advanced MiG-29s from Russia », *Sudanreeves.org*, le 26 décembre 2001, <http://www.sudanreeves.org/Sections-req-viewarticle-artid-410-allpages-1-theme-Printer.html>

<sup>7</sup> MOLELI, Patrick-R. Monzemu, « Odeur du pétrole, Afrique espoir », [http://www.afriquespoir.com/Ae36/index\\_fichiers/petrol.htm](http://www.afriquespoir.com/Ae36/index_fichiers/petrol.htm), (téléchargé le 18 janvier 2007)

<sup>8</sup> Tchad (conflit Nord-Sud, Opération française, Épervier sur place issue des luttes contre la Libye), Ouganda (conflits entre Hutus et Tutsis) et Éthiopie (réfugiés de l'Érythrée, conflit éthio-somalien).

# CERPESC ANALYSES

régions frontalières avec l'Érythrée (qui soutient le groupe rebelle soudanais, le Front de l'Est, à Kassala) et avec l'Éthiopie, sont violées par des bandes criminelles organisées. Frappés par l'action d'islamiste soudanais, les réfugiés ont trouvé asile en Érythrée<sup>9</sup>. L'Éthiopie et l'Érythrée servaient comme base-arrière à John Garang ex-leader l'APLS/MPLS<sup>10</sup> étant donné que les deux pays ont soutenu les rebelles du Sud-Soudan contre le gouvernement de Khartoum.

## 1.2. La région du Darfour, les différents facteurs ethniques et la question de terre

La région Darfour est une région aussi grande que la France ou le Texas. Comme partie organique du Nord, la région du Darfour se divise en 3 parties : Nord- (El-Fasher), Ouest- (Geneina) et Sud-Darfour (Nyala). La population totale de Darfour était de 6 millions dont 40% de non-arabe. Le 1<sup>er</sup> mars 2005, 2,45 millions d'habitants étaient affectés par la crise, dont 1,86 millions sont des personnes déplacées<sup>11</sup>.

Jusqu'ici 450.000 ont été tuées et 230.000 réfugiés se trouvent dans les camps de réfugiés au Tchad. Les groupes ethniques au cœur des conflits sont : les *Zeyyadiyas*, les *Bani Fadls* (arabes) et les *Zaghawas*, les *Bertis* (africains) au Nord-Darfour ; les *Bani Huseins* (arabes) et les *Zaghawas*, les *Fours* et les *Masalits* (africains) à l'Ouest-Darfour ; les *Bani Halbas*, les *Taashas*, les *Habbaniyas*, les *Rizeiqats*, les *Baggaras* (arabes) et les *Fours*, les *Bergias* (africains) au Sud-Darfour.

A l'ombre du « grand conflit national » entre le gouvernement et les rebelles du Sud-Soudan, les conflits au Darfour ont une perspective de 15-20 années pendant lesquelles les différents problèmes

émergeaient au niveau local, issu du changement climatique et des hostilités entre les différentes communautés dans la région :

Dans la plupart des conflits locaux c'est la terre qui compte, le *dar* qui se basait sur le système traditionnel de *hakura*, titre qu'octroyait le sultan à ses sujets. Le *hakura* a géré l'accès à la terre allouant un *dar* à la plupart des communautés. (Darfour = Dar des Fours) Les colonisateurs britanniques ont maintenu ce système qui était la garantie de la coexistence plus ou moins pacifique entre les différentes ethnies. Ainsi les tribus sédentaires vivaient en coexistence avec des tribus « bergères » nomades, qui ne faisaient pas parti du système *dar* basé sur la terre<sup>12</sup>. Les zones de migration et de campement des pasteurs sont définies par des accords négociés<sup>13</sup>.



<sup>9</sup> RODIER, Alain « La crise au Darfour », *Raids*, N° 223, décembre 2004, p. 20.

<sup>10</sup> IYOB, Ruth – KHADIAGALA, Gilbert, M. *Sudan – The Elusive Quest for Peace*, London, Boulder London, International Peace Academy Occasional Paper Series, 2006, p. 169.

<sup>11</sup> Union Africaine – Conseil de Paix et de Sécurité, 28<sup>ème</sup> réunion, 28 avril 2005, Addis Ababa, Ethiopie, p. 16.

<sup>12</sup> TANNER, Victor, « Darfour: racines anciennes, nouvelles virulences », *Politique étrangère*, 4/2004, pp. 716-717.

<sup>13</sup> MARCHAL, Roland, *Le Soudan d'un conflit à l'autre*, Scieno Po – Les Études du CERI, N° 107-108., septembre 2004, p. 42.



## CERPESC ANALYSES

Les tensions internes au Darfour s'intensifiaient en conséquence d'une raison naturelle : Le changement de climat, la sécheresse, la forte dégradation des conditions écologique ont eu pour conséquence une migration du Nord au Sud Darfour de nombreuses communautés de non-arabes et de chameliers arabes.

De nombreux *Zaghawa* et *Gimir* du nord-ouest se sont réinstallés dans le Sud-Darfour et dans ce cas-là, le système du *dar* a fonctionné : les communautés d'accueil ont alloué des terres au nouveaux arrivants dont l'intégration a commencé. Quant aux nomades, la résolution n'est pas si simple : « *Les chameaux piétinent les champs et broutent les arbres des vergers. Les couloirs de transhumance sont fermés par de vastes clôtures vides (...) qui bloquent les troupeaux.* » L'insécurité des nouveaux arrivés et des tribus locales a augmenté, et les accrochages violents se multiplient<sup>14</sup>.

Au Sud-Darfour quatre grands groupes parmi les arabes (*Rizeigat*, *Taisha*, *Beni Halba* et *Habbaniyya*) possèdent seuls le *dar* depuis l'époque du sultanat du Darfour (du XVII<sup>ème</sup> siècle à 1916). Au Nord-Darfour seuls les Beni Hussein ont le *dar* qui explique leur neutralité dans le conflit entre le gouvernement et les rebelles<sup>15</sup>.

### 1.3. La première phase du conflit 1986-1994, la naissance des Janjawid

Dès 1980 la région du Darfour était administrée par un gouvernement régional et un gouverneur élu.

Dans les années 1980, le conflit entre les communautés africaines non-arabes Four et Zaghawa à l'Ouest-Darfour s'est renouvelé, et depuis 1984 la famine renforçait les différends<sup>16</sup>. Depuis 1973, la Libye a armé l'opposition tchadienne à travers le Darfour mais c'est en 1986, conséquence de deux événements que les groupes arabes commençaient à être massivement armés :

Après la destruction des camps d'Ibn Omer au Tchad, par les forces françaises et ses alliées tchadiennes (Hissene Habré), dans le cadre de l'opération Épervier, Ibn Omer s'est réfugié au Darfour. Il était accueilli par le Sheikh Musa Hilal, le chef nouvellement élu des arabes de Mahamid Rizeigat au Nord-Darfour<sup>17</sup>. Ainsi les arabes du Darfour ont obtenu plusieurs armes. De l'autre côté c'est Hissene Habré qui armait des Fours car ils sont entrés en conflit contre leurs rivaux Zaghawa<sup>18</sup>.

De plus, cette année-là, le Premier ministre soudanais, Sadiq al-Mahdi a fait armer des communautés arabes au Sud-Darfour pour les envoyer lutter contre l'APLS/MPLS de John Garang au Sud-Soudan.

Au Darfour, la première guerre entre des communautés arabes et des Four a éclaté en 1987 et a duré jusqu'à 1989. Pendant cette guerre, la première organisation des milices Janjawid s'est formée entre les groupes arabes. « *Les Janjawid (Janjaweed) viennent en grande majorité de petites tribus arabes chamelières du nord du Darfour, appauvries et*

<sup>14</sup> TANNER, Victor, « Darfour: racines anciennes, nouvelles virulences », *op. cit.*, pp. 718-719.

<sup>15</sup> TUBIANA, Jérôme, « Le Darfour, un conflit pour la terre? », *Politique africaine*, Paris, Éditions Kharthala, pp. 116-117.

<sup>16</sup> « Sudan Civil War », *GlobalSecurity.org*, <http://www.globalsecurity.org/military/world/war/sudan.htm>, (téléchargé le 15 janvier 2007)

<sup>17</sup> *Steps towards the stabilization of Governance and livelihoods in Darfur, Sudan*, United States Agency for International Development, mars 2005, p. 19., [http://pdf.usaid.gov/pdf\\_docs/Pnadc781.pdf](http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/Pnadc781.pdf)

<sup>18</sup> « *Cette stratégie se retourna peu à peu contre le dirigeant tchadien car les Zaghawa soudanais (...) se mobilisèrent à la fin des années 1980 aux côtés du successeur de Hassan Djamous, Idriss Deby,...* » et au Tchad, l'arrivée d'Idriss Deby, un allié fidèle et sur d'Omar el Beshir, avait calmé mécaniquement la situation au Darfour. Source : MARCHAL, Roland, *Le Soudan d'un conflit à l'autre*, *op. cit.*, pp. 45-46.



## CERPESC ANALYSES

*marginalisées, qui ne reçurent pas de dar des autorités coloniales britanniques et souffrent aujourd'hui de la dégradation climatique et écologique.* »<sup>19</sup>

Le mot *Janjawid* veut dire « cavalier-diables » mais ils se nomment plutôt *fursan* « cavaliers » *mujahidin* ou *peshmerga* en référence aux rebelles kurdes. Les Janjawid se recrutent massivement surtout parmi les groupes arabes sans droit fonciers avec la promesse de territoire ou d'un poste dans l'administration<sup>20</sup>. Ils sont armés d'AK-47, de lance-roquettes et de la version belge du fusil d'assaut Heckler & Koch G3 souvent installé sur les 4x4<sup>21</sup>.

Le président Béchir, après sa prise du pouvoir en 1989, a comblé les inégalités entre les communautés arabes et non-arabes dans la région : Il a désarmé les communautés non-arabes, mais a continué à fournir des armes pour les arabes loyaux. En 1991 un groupe arabe armé a attaqué les Zaghawa, les Fur et les Massalit pour remettre en cause le système de dar. Le gouvernement a encouragé la mise en place d'une Alliance Arabe afin de surveiller les groupes non-arabes<sup>22</sup>.

### 1.4. La deuxième phase (1994-2002)

#### 1.4.1. La réforme administrative

Les conflits internes persistent mais comment et pourquoi les différents groupes non-arabes commencent à s'unifier, en créant des fronts communs dont la cible principale commune est devenu finalement Khartoum et non les Janjawid, les groupes militaires arabes. Comment la politique du

gouvernement central a mis de l'huile sur le feu des conflits locaux dans la région ?

La raison de plusieurs conflits centre-périphérie au Soudan, c'est que Khartoum a exploité des régions périphériques de la vallée du Nil : de la mer Rouge à l'est le Nil Bleu du Sud, le grand Sud, le Kordofan et le Darfour. Le système de *dar* a empêché l'implantation des mégaprojets agricoles. Sous couvert de décentralisation, les contributions budgétaires pour les services de base ont été fortement réduites, les frontières administratives réorganisées. L'administration privant les chefs traditionnels, mis en place par les Anglais, est devenu systématiquement corrompue par le gouvernement central. L'absence des investissements dans le domaine de l'eau en plus a multiplié les effets négatifs de la sécheresse<sup>23</sup>. De plus, pour diminuer la capacité de lobbying de la région la réforme constitutionnelle de 1994 (mise en oeuvre en 1996) instaurant un pseudo-fédéralisme<sup>24</sup> a divisé la région du Darfour en trois parties. Issu de la réforme, le territoire de la communauté *Four* a été coupé en trois, et est devenu minoritaire dans chaque partie avec une perte d'influence visible.

La réforme a créé plusieurs nouveaux postes dans l'administration locale pour les arabes et surtout des arabes d'origine tchadienne. Il faut y ajouter qu'une vague d'immigration arabe<sup>25</sup> en provenance du Tchad a changé pendant 20 années (1973-1994) les lignes des forces entre les communautés en faveur des arabes<sup>26</sup>. Cette réforme a rabaissé le rang des sultans des Zaghawa, des Four, et des Masalits, et des chefs de tribu<sup>27</sup>. Elle a complètement défavorisé par

<sup>19</sup> TUBIANA, Jérôme, « Le Darfour, un conflit pour la terre? », *op. cit.*, p. 117.

<sup>20</sup> Idem, *ibidem*

<sup>21</sup> TUBIANA, Jérôme, « Le Darfour, un conflit pour la terre? », *op. cit.*, p. 113.

<sup>22</sup> Documenting Atrocities in Darfur (State Publication 11182, Released by the Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor and the Bureau of Intelligence and Research, septembre 2004, <http://www.state.gov>)

<sup>23</sup> TANNER, Victor, « Darfour: racines anciennes, nouvelles virulences », *op. cit.*, p. 717.

<sup>24</sup> AYAD, Christophe, « Le Soudan entre guerre et paix », *Politique internationale*, N° 108 (été 2005), p. 153.

<sup>25</sup> Surtout des sections chadiennes Mahamid et Mahariya de l'Abbala Rizeigat de Darfour. Voir FLINT, Julie – DE WAAL, Alex, *Darfur – A short history of a long war*, London, Zed Books, 2005, p. 45.

<sup>26</sup> FLINT, Julie – DE WAAL, Alex, *Darfur – A short history of a long war*, *op. cit.*, p. 45.

<sup>27</sup> MARCHAL, Roland, *Le Soudan d'un conflit à l'autre*, *op. cit.*, p. 48.

## CERPESC ANALYSES

exemple les Masalits, sur le Dar Masalit qui a été gouverné par un sultan avec 5 *furshas*, chefs d'administration. Les intentions gouvernementales étaient sans doute de gérer les circonstances internes transformées : L'administration des *furshas* a été complétée par 8 amirs (arabes) qui participent désormais à l'élection du sultan avec un règne désormais limité à 7 ans. Les nouvelles mesures créent la crainte d'un remplacement du sultan Masalit par un candidat arabe<sup>28</sup>.

### *1.4.2 De la défense de l'intérêt public dans la capitale jusqu'à la résistance armée dans la région*

La défense de l'intérêt public organisé du Darfour commençait déjà en 1964 par l'émergence du Front pour le développement (ou avancement) du Darfour (FDD). Mais la première génération de l'élite darfourien a été formée à El-Obeid, au Kordofan, ou directement dans la capitale, et se concentrait sur ses intérêts plutôt dans la capitale. Le FDD « *entendait être un groupe de pression en faveur de la région d'origine de ses membres, plutôt qu'une organisation politique au sens intégral du terme.* » Au sein du FDD, un regroupement d'instruits, il y a très peu d'arabes mais paradoxalement plusieurs de ses membres ont une brillante carrière politique au sein du parti Oumma<sup>29</sup>, qui à l'époque aspirait à conserver le monopole de l'expression régionale<sup>30</sup>.

Après 1989, certains affirment qu'une bonne partie des services de sécurité du nouveau régime a été recrutée dans la région du Darfour. En 1999, les délégués darfouriens de l'Oumma ont soutenu massivement Hassan al-Tourabi ce qui lui a redonné pour quelques mois la direction du parti

gouvernemental. Mais les promesses ne se réalisaient pas : le financement des universités régionales restait minime, les fonds de la route El-Fasher – Khartoum ont disparu, aucun investissement notamment dans le système de santé<sup>31</sup>.

Conséquence de la perte d'influence, de la réforme administrative, de la négligence étatique, et des mésententes avec les arabes, ce n'est qu'en 1996 que la résistance armée (maquis) des Four commençait à être organisée sporadiquement par A. W. Mohamed al Nur, A. Abdel Shafi et A. Abdalla Ismail. Le centre était le territoire montagneux de Jebel Marra où des camps militaires ont été mis en place. Khartoum était identifié comme l'ennemi principal.

En 1999, les Fours se sont ouverts vers les Masalit voisin qui luttait contre des communautés arabes depuis 1995/96, mais hésitaient à se révolter contre le gouvernement, bien que Khartoum a lancé les hélicoptères de la force armée contre des Masalit pour venger une échauffourée locale<sup>32</sup> : En 1998, la médiation de Khartoum a résulté d'un accord de paix (avec une garantie de l'État pour le dédommagement) dont la mise en pratique restait très faible<sup>33</sup>. Les Fours ont décidé de garder le contact avec les activistes Masalit mais refusaient de s'identifier comme un mouvement politique<sup>34</sup>.

À cette époque, Abdel Shafi cherchait à contacter également le SPLA de John Garang au Sud-Soudan, sans succès. Les Zaghawa ont rattaché à la « résistance commune organisée » en 2001, comme alliées pertinentes des Fours. Surtout depuis des années 1980, des Zaghawa luttait contre des nomades arabes, de plus en plus soutenus par

<sup>28</sup> FLINT, Julie – DE WAAL, Alex, *Darfur – A short history of a long war*, op. cit., p. 58.

<sup>29</sup> Par exemple, Ahmed Ibrahim Diraige (Four), premier président du FDD fut élu en 1968 au Parlement et fut gouverneur du Darfour de 1981 à 1983. Source: MARCHAL, Roland, *Le Soudan d'un conflit à l'autre*, op. cit., p. 50.

<sup>30</sup> MARCHAL, Roland, *Le Soudan d'un conflit à l'autre*, op. cit., pp. 50-52.

<sup>31</sup> Idem, ibidem

<sup>32</sup> FLINT, Julie – DE WAAL, Alex, *Darfur – A short history of a long war*, op. cit., pp. 70-73.

<sup>33</sup> MARCHAL, Roland, *Le Soudan d'un conflit à l'autre*, op. cit., p. 48.

<sup>34</sup> FLINT, Julie – DE WAAL, Alex, *Darfur – A short history of a long war*, op. cit., pp. 70-73.

## CERPESC ANALYSES

Khartoum. En 2001 les Zaghawa refusaient de payer l'impôt à Khartoum. La réponse du gouvernement par les Janjawid – l'attaque contre Abu Gamma – était le tournant décisif : ils ont omis les mésententes historiques avec les Four pour lutter en commun contre le gouvernement<sup>35</sup>.

En 2002, deux grands mouvements rebelles, sont nés des communautés non Arabes, des maquis locaux préexistants. Ils gardaient de très faibles chaînes de commandement et furent renforcés par des intellectuels en exil et des militants locaux y compris des proches du leader islamiste déchu, Hassan al-Tourabi : Le DLF (Darfur Liberation Front), soutenu par l'Érythrée est né avec un effectif de 4000 personnes et a lutté pour la sécession du Darfour<sup>36</sup>. Le DLF a été transformé au Mouvement/Armée de libération du Soudan (SLM/A) en mars 2003, avec pour but un Soudan démocratique. Le leadership de SLM/A a été partagé entre le président Abdoulwahid Mohamed Nour (Four) et le secrétaire général Minni Arcou Minawi (Masalit). Le SLM/A fait partie du parti NDA (Alliance Nationale Démocratique) d'opposition à el-Béshir.

Le Mouvement pour la justice et l'égalité, le JEM (Justice and Equality Movement), soutenu par le Tchad a été créé également en 2002, par 1000 rebelles. Le leader de JEM est Khalil Ibrahim Mohamed. « *SLA et JEM préféreraient mettre en avant des questions d'ampleur nationale, de peur de voir leur combat réduit à des affrontements « tribaux »* »<sup>37</sup>.

Les conflits internes issus de la première phase expliquent l'hétérogénéité et la très forte fragmentation des mouvements. Outre le SLM/A et le JEM il existe d'innombrables petits groupes rebelles

non intégrés. Certains groupes arabes restaient plutôt neutre dans les conflits et il existe des groupes non-arabes plus ou moins arabisés<sup>38</sup> qui pour des raisons identitaires autant que stratégiques luttent à côté du gouvernement<sup>39</sup>.

Quels sont les objectifs des deux groupes rebelles les plus importants ? Ils veulent que le système des *hawakir* soit intégré au droit soudanais, donc que le droit foncier traditionnel propre au Darfour (dar) soit reconnu.<sup>40</sup> Quelques éléments de ces deux forces au Soudan sont soutenus par l'Armée de libération du peuple soudanais, SPLM/A (*Sudan People's Liberation Movement/Army*) et par l'Érythrée.

Il faut y ajouter que les membres du SPLM/A au parlement soudanais ont bien sur de forte défiance vis-à-vis de plusieurs groupes rebelles au Darfour qui ont été recruté par le gouvernement pour lutter contre le Sud-Soudan avec l'appui de la force aérienne (même stratégie qu'au Darfour) pendant longtemps.

Les tactiques des mouvements décalquent celles des *Zaghawa* au Tchad. Ils sont organisés par petites bandes de véhicules 4x4 armés de mitrailleuses à gros calibres. Ils attaquent des véhicules militaires et des postes de contrôle isolés pour se ravitailler et discréditer l'administration du gouvernement<sup>41</sup>.

### 1.5. La troisième phase – l'éclatement d'un conflit centre-périphérie et une guerre civile

*Le facteur de la paix au Sud et vers la répression de l'armée (depuis 2003)*

Curieusement les conflits internes au Darfour ont dépassé les cadres interethniques et ont amené une rébellion massive plus ou moins unitaire contre le gouvernement quand le conflit centre-périphérie,

<sup>35</sup> FLINT, Julie – DE WAAL, Alex, *Darfur – A short history of a long war*, op. cit., pp. 73-76.

<sup>36</sup> Sudan Civil War <http://www.globalsecurity.org>

<sup>37</sup> TUBIANA, Jérôme, « Le Darfour, un conflit pour la terre? », op. cit., p. 114.

<sup>38</sup> Une partie des Fellata, une partie des Gimir, les Tama et les Kinnin (Touareg venus de l'Ouest); voir Jérôme Tubiana, op. cit., p. 112.

<sup>39</sup> TUBIANA, Jérôme, « Le Darfour, un conflit pour la terre? », op. cit., p. 112.

<sup>40</sup> TUBIANA, Jérôme, « Le Darfour, un conflit pour la terre? », op. cit., p. 124.

<sup>41</sup> TANNER, Victor, « Darfour: racines anciennes, nouvelles virulences », op. cit., p. 721.



## CERPESC ANALYSES

entre Khartoum et le Sud-Soudan a commencé à être efficacement maîtrisé.

Ce conflit centre-périphérie, considéré souvent, comme la lutte entre le Nord musulman et le Sud chrétien et animiste, existe depuis 21 ans au Soudan. En chiffres, il s'agit près de 1,5 millions de morts, plus de 4 millions de déplacés et 600.000 réfugiés dans les États limitrophes<sup>42</sup>.

À la fin de la 1<sup>er</sup> guerre civile (1955-1972) les rebelles ont réussi à avoir une relative autonomie régionale des 3 provinces méridionales dans un cadre confédéral et une totale liberté culturelle et religieuse. La deuxième guerre civile a éclaté à cause de la gestion de la richesse en pétrole (1983-2005)<sup>43</sup> et dans les années 1990, dans les yeux de Hassan al-Tourabi elle était « *perçue comme le front intérieur de la guerre de l'Occident contre l'Islam.* » un élément indéniable de la stabilité interne pour pouvoir commencer « *la croisade internationale*<sup>44</sup>. » Après plusieurs reprises des pourparlers le gouvernement et l'APLS/MPLS (Armée/Mouvement populaire de libération du Soudan) du colonel John Garang<sup>45</sup> a trouvé la voie des négociations par le Protocole de Machakos (20 juillet 2002, Kenya) développé jusqu'à la signature des accords de paix signés à Nairobi (Kenya) le 9 janvier 2005.

Quels sont les éléments les plus importants de ces accords qui semblent être attirants même au Darfour ? Quant à l'aspect économique et financier,

la mise en place d'un double système bancaire (islamique dans le Nord et classique dans le Sud) et la répartition des bénéfices du pétrole (1/3 pour le Sud des 500 millions de dollar en 2001). L'aspect politique des traités c'est que le colonel Garang est devenu le vice-président avec un pouvoir de veto sur les décisions du chef de l'État, el-Béahir. Le gouvernement de la période pré-intérimaire est composé de 28% de membres issus de l'APLS et de 6% des forces sudistes non membres de l'APLS. Les arrangements de sécurité ont prévu également la mise en place des UCI (« unités conjointes intégrées ») : une nouvelle force de 40.000 hommes avec un état-major commun, sur le pied de l'égalité de forces de l'APLS et de forces régulières<sup>46</sup>.

La question qui se pose est de savoir si la crise au Darfour depuis 2003 peut être considérée comme la troisième phase du conflit Nord-Sud ? Essentiellement non, parce que la région du Darfour fait géographiquement partie du bloc Nord, en plus il s'agit d'une région entièrement musulmane avec une population mixte : Non-arabe et Arabe<sup>47</sup>. L'aspect commun avec le Sud c'est la marginalisation vis-à-vis du centre, de Khartoum. Cette marginalisation est devenue largement connue par l'analyse et les tableaux du Livre Noir publié en 2000 et 2002<sup>48</sup>. Tandis que le Sud n'a pratiquement d'autre choix que la guerre, le Darfour a gardé depuis longtemps la confiance dans les promesses de Khartoum sur les récompenses – jamais réalisées. Ils se sont révoltés quand les bénéfices concrets de vingt ans de guerre

<sup>42</sup> PRUNIER, Gérard, « Accord avec le Sud, guerre au Darfour », *op. cit.*, p.17.

<sup>43</sup> Idem, *ibidem*.

<sup>44</sup> MAULION, Fabrice, *L'Organisation des Frères Musulmans*, *op. cit.*, p. 221.

<sup>45</sup> Décédé en juillet 2005, suite d'un crash d'hélicoptère. Voir : IYOB, Ruth – KHADIAGALA, Gilbert, M. *Sudan – The Elusive Quest for Peace*, *op. cit.*, p. 169.

<sup>46</sup> PRUNIER, Gérard, « Accord avec le Sud, guerre au Darfour », *op. cit.*, p.17.

<sup>47</sup> Mais ces Arabes sont très différents des Arabes de la vallée du Nil.

<sup>48</sup> Une exemple: en 1999 la région du Nord (12,2% de la population) disposait 60,1% des places dans gouvernement fédéral avec 15 ministres, et la région de l'Ouest (31,7%) de 16,7% avec 5 ministres. voir *The Black Book: Imbalance of Power and Wealth in Sudan*, Table 10 et 12, <http://www.sudanjem.com/2009/02/the-black-book-imbalance-of-power-and-wealth-in-sudan/> (téléchargé le 15 janvier 2007)

## CERPESC ANALYSES

sont devenus évidents, en pensant que la violence conduite à l'ouverture des négociations sur le rôle de Darfour<sup>49</sup>.

De plus, l'Accord de Naivasha est aussi une preuve que la reconnaissance des droits coutumiers au Sud peut être remise en cause avec succès vis-à-vis du droit de l'État soudanais. Ainsi la loi sur les terres non enregistrées (*Unregistered Land Act 1970*) qui met *de jure* hors loi le système foncier *dar* au Sud, en déclarant que toutes les terres non enregistrées par un propriétaire privé appartiennent désormais (depuis avril 1970) à l'État, peut être soumise à une révision éventuelle<sup>50</sup>. L'effet de domino s'est réalisé : après avoir réglé le statut des 3 provinces du Sud, et la région de mont Nouba et la zone Abyei, le problème du Darfour restait à remettre en cause...

### 1.6. Analyse brève de la crise au Darfour depuis février 2003

*Pré-crise* - Après la signature du premier document clef des négociations entre Khartoum et le SPLM/A (conflit Nord-Sud), le Protocole Machakos<sup>51</sup>, le SLM/A (*Four, Zaghawa, Masalit*) a attaqué les forces du gouvernement au Darfour, à Golo, en février 2003, en réclamant la fin de la marginalisation et de la discrimination de la région. Les pourparlers entre les autorités locales et le SLM ont commencé jusqu'à ce que les Janjawid aient assassiné un leader Massalit.

*Escalade* - Le 25 avril 2003, le SLM et le JEM ont attaqué l'aéroport d'El Fasher, la capitale

administrative de la région capturant un général soudanais, détruisant 5 avions militaires et 2 hélicoptères de combat au sol et tuant une centaine de soldats<sup>52</sup>. Le gouvernement du Soudan (GdS) a décidé une réplique massive par les milices Janjawid soutenues par des hélicoptères et des avions de combat de la force aérienne soudanaise.

Le GdS, inquiet par des habitants de Khartoum d'origine du Darfour, et par les liens du JEM avec Hassan al-Tourabi se trouvait dans une situation délicate : Il était incertain que l'armée soudanaise (arabe) était capable de se battre contre leurs frères. Si le gouvernement ne veut pas perdre le contrôle sur l'armée, la stratégie fort utile dans le passé devrait être réinventé : l'usage de milices armées : Les Janjawid<sup>53</sup>.

Le leader le plus connu d'un des groupes des Janjawid au Nord-Darfour est le Sheik Musa Hillal qui est le chef de Um Jalul clan de Mahamid. Il a de bons contacts avec l'administration locale et de hauts officiers du GdS. Son supérieur immédiat est Lt. Col. Abdul Wahid Said Ali Said<sup>54</sup>. Mais de nombreux chef des milices est venu de la Libye, du Tchad, de la RCA, du Mali, du Niger, du Burkina, de Mauritanie<sup>55</sup>. La base militaire de Musa Hillal se trouve à Kebkabiya et ils ont systématiquement détruit les villages dans cette zone, autour de la base. Une autre base a été fondée comme camps de formation, à Misterya au juillet 2003<sup>56</sup>.

<sup>49</sup> PRUNIER, Gérard, « Accord avec le Sud, guerre au Darfour », *op. cit.*, p.17.

<sup>50</sup> TUBIANA, Jérôme, « Le Darfour, un conflit pour la terre? », *op. cit.*, p. 122, p. 125.

<sup>51</sup> Kenya, Le 20 juillet 2002, L'Article 1.2 a garanti pour le Sud-Soudan le droit de l'autonomie et la participation équitable au Gouvernement national. L'article 1.3 souligne le droit de l'auto-détermination et prévoit un référendum pour le statu à l'avenir. (Source : Machakos Protocol, IGAD - Secretariat on Peace in the Sudan, le 20 juillet 2002)

<sup>52</sup> AYAD, Christophe, « Le Soudan entre guerre et paix », *op. cit.*, pp. 153-154.

<sup>53</sup> Voir l'usage de la cavalerie irrégulière *acandja* par les Ottomans à côté des forces régulières.

<sup>54</sup> « SUDAN Entrenching Impunity – Government Responsibility for International Crimes in Darfur », New York, Human Right Watch, Volume 17 No.17(A), le 12 mai 2005, pp. 9-22.

<sup>55</sup> TANNER, Victor, « Darfour: racines anciennes, nouvelles virulences », *op. cit.*, p. 723.

<sup>56</sup> « SUDAN Entrenching Impunity – Government Responsibility for International Crimes », *op. cit.*, pp. 9-22.

## CERPESC ANALYSES

Nous ne savons pas comment Musa organise ses troupes, peut-être par téléphone. La forme d'une attaque est variable : la mobilisation se passe par les *agids* (chef militaire) qui portent un drapeau rouge et son en contact avec l'administration locale du gouvernement. Les poids lourds du GdS lui fournissent des matériels<sup>57</sup>. La tactique des armées du gouvernement est simple : Aux premières heures du jour les hélicoptères du GdS attaquent à la roquette et au canon des villages. Le raid aérien introduit ou bien soutient l'attaque des miliciens Janjawid : après l'invasion des cavaliers les chameliers les suivent. Ils massacrent tout ce qui bouge<sup>58</sup>.

Évidemment le GdS a laissé les mains libres aux milices armées plutôt que d'exercer un contrôle, conformément à l'Accord de cessez le feu humanitaire et aux Protocoles d'Abuja<sup>59</sup>.

Mais certaines différences se manifestent au niveau tactique concernant le Nord et l'Ouest-Darfour : A l'Ouest ils occupent le terrain, et le déplacement des populations autochtones est complet. Au Nord l'objectif des attaques est la neutralisation de la base économique présumée des rebelles : Les Janjawid attaquent, pillent et tuent, mais ne restent pas sur place<sup>60</sup>.

Malgré le dilemme ci-dessus les forces armées de Khartoum et surtout la force aérienne ont été engagées : les Antonov An-24 RV Coke et An-26 qui

sont en principe des avions de transport tactique ont été transformés pour être capable de transporter des bombes pendant plusieurs raids aériens contre les villes du Darfour. Ils ont détruit pratiquement toutes les villes plus importantes au Darfour<sup>61</sup>. Les avions de combat chinois J-7 (copies de MIG-21 Fishbed) et autres Shenyang et des hélicoptères de combat russes Mi Mil-24 Hind et Mi-17 sont également à disposition de la force armée pour soutenir les Janjawid<sup>62</sup>. Le problème des MIG-29 va être repris plus tard.

La gestion des raids aériens est loin de la haute technologie : les pilotes (et les navigateurs dont femmes et des Egyptiens) communiquent sur une poste de radio FM : les *Zaghawas* ont déjà appris à prévenir en avance la population en écoutant la radio<sup>63</sup>.

*Détente* - En septembre 2003 le président du Tchad, Idriss Déby a été chargé de la médiation. L'Accord de cessez-le-feu de N'Djamena (violé dès la signature) a été signé le 8 avril 2004.

L'un des problèmes principaux est que les postes de police sont devenus des cibles des milices et autres groupes ouvrant la possibilité d'une facile d'acquisition d'armes<sup>64</sup>. Il y a une perte totale de confiance dans les institutions gouvernementales de sécurité et particulièrement dans la police du GdS<sup>65</sup>.

<sup>57</sup> Idem, ibidem

<sup>58</sup> « Opération Dorca – Le „bataillon d'acier” aux portes du Darfour », *Raids*, N° 223, décembre 2004

<sup>59</sup> UA – CPS, 28<sup>ème</sup> réunion, *op. cit.*, p. 8.

<sup>60</sup> TANNER, Victor, « Darfour: racines anciennes, nouvelles virulences », *op. cit.*, p. 724.

<sup>61</sup> Sudan: Aid Efforts Plundered, <http://www.strategypage.com/qnd/sudan/articles/20060805.aspx> (téléchargé le 14 janvier 2007)

<sup>62</sup> R. Smith, Charles, « Made In The USSR - Soviet Era Weapons Re-Appear Around The World », *Newmax.com*, le 5 août 2004, <http://www.newmax.com/archives/articles/2004/8/5/100057.shtml> ; Les F-5 et les C-130 sont vraisemblablement hors service à cause de l'embargo.

<sup>63</sup> CHIN, Sally – MORGENSTEIN, Jonathan, *No power to protect – The African Union Mission in Sudan*, Washington, Refugees International, novembre 2005, <http://www.refugeesinternational.org/policy/in-depth-report/no-power-protect-african-union-mission-sudan>

<sup>64</sup> Situation très pareille en Albanie, pendant la crise en 1997.

<sup>65</sup> UA – CPS, 28<sup>ème</sup> réunion, *op. cit.*, p. 8.



## CERPESC ANALYSES

Le 24 septembre 2004 Khartoum a renforcé son engagement pris devant les Nations Unies de ne pas installer sa police dans les zones contrôlées par le SLM /A et le JEM<sup>66</sup>.

Selon un rapport de l'ONU de septembre 2004, 1,5 million sur 6 millions d'habitants de la région ont été obligé de se déplacer<sup>67</sup>. Les forces du GdS ont occupé les zones de Marla, Ishma et Labado, Graidia par une offensive en décembre 2004 et la Commission de cessez le feu CCF/AMIS a demandé l'évacuation des forces au début de janvier 2005 et les forces ont été retirées jusqu'au mois de mars 2005<sup>68</sup>.

L'une des attaques les plus importantes était celle du 7 avril 2005 quand 350 soldats Janjawid (les milices armées de tribu Miseriy de Niteaga) à chameau ont saccagé et détruit Khor Abéché en représailles d'un vol de 150 têtes de bétail : Les traces ont conduit à Khor Abéché. En plus, prétendument, les forces du SLM/A sur place ont refusé de rendre les corps de 2 hommes de Janjawid au cours de l'attaque précédente avortée contre Khor Abéché<sup>69</sup>.

Le 5 juillet 2005, la Déclaration sur les Principes pour la Résolution du conflit soudanais au Darfour a été rédigée et le 5 mai 2006 l'Accord de paix sur le Darfour est né à Abuja. (Khartoum et le SLA/Minni Minawi ont signé l'accord, les autres s'y sont opposés).

*Internationalisation de crise* – Issues de la crise au Soudan dans la région de Darfour, des vagues massives de réfugiés ont traversé la frontière tchado-soudanaise. 230.000 Soudanais ont été accueillis dans 12 camps de réfugiés dans la préfecture Ouaddaï (Tchad) face à la préfecture Ouest-Darfour (Soudan). Une opération française<sup>70</sup> (Opération Dorca du 31 juillet à 12 septembre 2004) a été destinée à soutenir l'UNHCR et les ONG au Darfour et consistait en la réalisation d'un pont aérien entre N'Djamena, capitale du Tchad et l'aéroport Abéché dans la préfecture d'Ouaddaï afin de fournir de la nourriture, de l'eau, des kits médicaux et des kits pour lutter contre le choléra pour les camps de réfugiés et près de Goz Beida. Le transport aérien a été réalisé par 5 avions C-160 Transall dont 3 appartenaient aux Éléments Français au Tchad (EFT) et 2 en renfort de métropole<sup>71</sup>.

Pendant le processus de négociation entre les différentes parties de la crise au Darfour, la colère sur le théâtre ne cessait de s'intensifier, et la crise au Darfour a été élargie en travers de la longue frontière de 1360 km entre le Tchad et le Soudan : Déjà en décembre 2003, les Janjawid ont attaqué Agan, localité tchadienne située à 7 km d'Adré et la force aérienne soudanaise a bombardé des villes tchadiennes de Birak et de Tiné<sup>72</sup>. Le Soudan et le Tchad se sont accusés de soutenir des rebelles, des adversaires de l'autre.

De surcroît, la position du président Déby a été menacée par plusieurs manifestations et tentatives de

<sup>66</sup> UA – CPS, 17<sup>ème</sup> réunion, *op. cit.*, p. 11.

<sup>67</sup> UA – CPS, 17<sup>ème</sup> réunion, *op. cit.*, p. 19

<sup>68</sup> UA – CPS, 28<sup>ème</sup> réunion, *op. cit.*, p. 14.

<sup>69</sup> Pour dissuader ce type d'attaques, l'AMIS a prévu le déploiement de troupes à Niteaga et à Khor Abéché, mais la mise en place a été annulée, voir UA – CPS, 28<sup>ème</sup> réunion, *op. cit.*, p. 10

<sup>70</sup> Depuis 2003 l'opération française Boali est également présent à Bangui capitale de la RCA. Par les attaques contre les villes au Nord-Est en RCA les rebelles centrafricains menacent continuellement la frontière soudanaise (région du Sud-Darfour, et du Sud-Soudan).

<sup>71</sup> « Tchad, opération Dorca », <http://www.defense.gouv.fr/operations/tchad/actualites/11-09-04-tchad-operation-dorca> (téléchargé le 13 janvier 2007)

<sup>72</sup> GONDJÉ, Laoro, « Guerre au Darfour, périls au Tchad », CEFOD

<http://www.cefod.org/Tchad%20et%20Culture/Tc225/guerre.darfour.htm>

## CERPESC ANALYSES

coup d'état par des groupes qui réclament une intervention au Soudan a coté les Zaghawas. Le 18 décembre 2005, le *Rassemblement pour la Démocratie et la Liberté*, un groupe rebelle du Tchad a attaqué Adré. Déby a renforcé Adré (la clef stratégique de la défense du Tchad) et Abéché. Le Tchad a déclaré l'état de guerre avec le Soudan, le 23 décembre 2005, et la concentration des troupes des deux cotés de la frontière a été commencée<sup>73</sup>. Une médiation congolo-libyenne a été mise au point sur ce conflit interétatique.

*Impact : Impasse* - Pendant le processus de négociation les tueries perduraient (l'attaque contre le camp de réfugié El Geer, près de Nyala, grande offensive en décembre 2004 des forces du gouvernement) malgré la signature mutuelle de l'accord de cessez-le-feu et les missions de l'AU et de l'ONU qui sont destinées à contrôler son respect.

Issu de l'impasse du processus de paix d'Abuja le 5 mai 2006, les lignes des forces entre les rebelles ont été modifiées et les clivages du passé ont repris avec violence. Le SLA/section de Minni Minawi (Masalit) qui a signé l'accord de paix a commencé à coopérer avec le GdS, tandis que le 30 Juin 2006, le Front National de Rédemption (NRF) est né à Asmara (Érythrée) par les éléments du SLM/A (Khamis Abdalla Abakar, Four), du JEM (Khalil Ibrahim Mohamed) et du SFDA (Sudan Federal Democratic Alliance) co-présidé par Sharif Harir et Ahmed Ibrahim.

Le NRF est « *un instrument pour la coordination des initiatives militaires, politiques, diplomatiques et de média.* » Les parties ont mis en place une présidence de rotation et secrétariat général au sein du NRF. Ils appellent toutes les organisation marginalisées des autres communautés à les

rejoindre<sup>74</sup> pour pouvoir donner une réponse efficace aux attaques multipliées par les Janjawid et le GdS. Le Front se réclame surtout des valeurs démocratiques (pluralisme, l'État de droit, droit de l'homme, etc.), égalité devant les services publiques, la mise en place du système fédéral en totalité et la garantie d'autonomie régionale.

Le NRF attaque des villes notamment au Kordofan, hors de la région du Darfour. Malgré un désarmement partiel des Janjawid par le gouvernement à Kas, le 22 juin<sup>75</sup>, le conflit perdure et est loin d'être réglé. Par exemple, à la fin du mois de juillet 2006 un raid aérien mené par la force aérienne du gouvernement contre le village Hassan a été signalé. Les bombardements sont contrôlés par des radars (d'origine russe et chinoise) situés à l'intérieur du Soudan<sup>76</sup>. En 2007 les attaques violentes contre l'AMIS sont multipliées. Le 31 juillet 2007, la résolution 1769 du Conseil de Sécurité de l'ONU a autorisé le déploiement d'une mission hybride de l'Union africaine et de l'ONU. L'UNAMID a pris le relais le 1<sup>er</sup> janvier 2008, malgré que le nombre des troupes déployées ne sont pas encore atteint l'effectif total prévu.

<sup>73</sup> Les observateurs étrangers à N'Djamena supposent que les puits du pétrole au Sud-Darfour était aussi un élément attirant vers le Tchad.

<sup>74</sup> « Founding Declaration of Darfur's National Redemption Front », *Sudan Tribune*, le 30 juin 2006, <http://www.sudantribune.com/spip.php?article16455>

<sup>75</sup> Union Africaine – Conseil de Paix et de Sécurité, 63<sup>ème</sup> réunion, le 18 septembre 2006, New York, pp. 5-7.

<sup>76</sup> « Sudan: Aid Efforts Plundered », *Strategypage.com*, le 5 août 2006, <http://www.strategypage.com/qnd/sudan/articles/20060805.aspx>

# CERPESC ANALYSES

## II. Le processus de paix du Darfour – un match nul diplomatique loin des violences sur le théâtre

« Il était plus simple et moins dispendieux d'atténuer les effets des massacres par l'humanitaire plutôt que d'essayer d'y mettre fin par les armes » Alan Gouty

Après avoir analysé l'évolution d'un conflit régional qui s'est élargi à un conflit centre-périphérie avec une internationalisation progressive, le démarche diplomatique, la médiation et le soutien actif de plusieurs acteurs internationaux, leurs intérêts immédiats dans le conflit doit être examiné plus en détails. Au fur et à mesure, la médiation a pris la relève à des niveaux de plus en plus haut, d'abord le président du Tchad, après l'Union africaine, puis l'ONU et des autres acteurs internationaux.

Cependant la question soulevée est pourquoi un débat sur la crise au Darfour, s'il s'agit ou non d'un génocide, lorsque le conflit entre le Sud et le Nord Soudan n'était jamais considéré comme génocide, et en Afrique ou plusieurs dizaines de milliers de victimes d'un conflit ne paraît pas exceptionnel ? De plus, pourquoi la crise est devenue largement connue en 2004, après une année de l'éclatement ? L'input catégorique (« génocide », manifestation large des acteurs) conduisait vers un output anémique, une mission de l'UA qui est loin d'être capable de maîtriser la situation pendant la violation permanente du cessez-le-feu. Quels sont les éléments de « black box » qui bloquent le processus de paix ? L'Union européenne se sentait pressée d'agir : quelle logique et fil de conduite ?

On va voir si la diplomatie des États-membres et de l'Union a été coordonnée ou bien si la « cacophonie » restait dominante. La question humanitaire est devenue un atout de Khartoum et le fait mérite d'être examiné également, pourquoi et comment et le Soudan pouvait facilement prendre le risque et gagner plusieurs jeux de « *chicken run* » vis-à-vis de la communauté internationale divisée sans vraies

conséquences ? Khartoum a parfaitement joué la carte du processus de paix Nord-Sud pour bloquer les pourparlers autour de la question de Darfour. Et finalement, ce qui est aussi en arrière plan, un Soudan pacifié ou, paradoxalement un Soudan divisé par des conflits internes menace-t-il plus fortement le contexte régional ou bien les intérêts de l'Occident.

Les négociations parmi les différents partenaires du conflit, de la région et de la scène internationale se heurtent à plusieurs graves difficultés. Malgré les relèves du rôle dans le pilotage des négociations, les pourparlers entre les belligérants par différentes intermédiaires et des différentes médiations simultanées des acteurs du processus de paix, il résulte un bouleversement chaotique. Cependant le processus de paix a totalement perdu le contact avec les événements sur le théâtre où les violences ne sont pas en corrélations avec les accords signés, même s'il s'agit des parties signataires.

Pendant les négociations entre les différents partenaires, avec une culture et des méthodes différentes, la culture occidentale de la gestion de crise par une série de traités, sans la capacité de pression arrière, et basée sur tel principe du droit international que le *pacta sunt servanda*, est tombé une fois de plus en faillite. L'ultime solution est le transfert de responsabilité de la mission africaine à la mission hybride de l'UNAMID.

### II.1. De la médiation du Tchad jusqu'à la médiation de l'Union africaine

Pendant que le processus de paix Nord-Sud a été piloté par l'IGAD<sup>77</sup>, c'est le président du Tchad, Idriss Déby qui en septembre 2003 s'est chargé de la médiation pour la paix dans le conflit au Darfour. Pourquoi le Tchad ? Le facteur des ingérences tchadiennes sont évidentes : le président tchadien, Idriss Déby est soutenu par le régime de Khartoum et il a recruté largement parmi les Zaghawa de Darfour, l'ethnie coupé en deux par la frontière entre le Tchad

<sup>77</sup> Intergovernmental Authority on Development (Soudan, Érythrée, Djibouti, Ethiopie, Somalie, Kenya, Ouganda)



## CERPESC ANALYSES

et le Soudan. Les soldats Zaghawa tchadiens sont prêt à combattre aux côtés de leurs cousins au Darfour et ce fait a sensiblement dégradé les relations entre Khartoum et N'Djaména et en plus l'entourage Zaghawa de Déby<sup>78</sup>.

Les groupes rebelles du Darfour, le JEM, et le SLA, inexpérimentés politiquement, ont sollicité les observateurs du monde occidental pour demander leurs aides pendant les pourparlers. Le débat initial entre les observateurs internationaux s'est focalisé autour de leurs mandats, ainsi la médiation tchadienne a décidé d'autoriser les observateurs à assister aux sessions humanitaires et de les exclure des sessions politiques<sup>79</sup>.

Quant aux pourparlers à N'Djaména en 2004 animé par le Tchad, il est devenu évident que le JEM semblait mieux organisé sur le plan politique que SLM/A qui connaît des problèmes de leadership partagé par ses deux éléments essentiels : Le rapport entre son président, Abdoulwahid Mohamed Al-Nour (Four) et son secrétaire général, (Masalit) se sont considérablement détériorés et chacun d'eux travaillait avec ses partisans et cela rendait difficile la prise de décision au sein du Mouvement<sup>80</sup>.

En avril 2004, Idriss Déby a demandé à l'Union africaine d'assister sa médiation. Le 8 avril 2004 un accord de cessez-le-feu a été signé par les belligérants à N'Djaména. Une Commission de Cessez-le-feu (CCF) a été établie et la Mission de l'Union africaine au Soudan AMIS/MUAS s'est chargée de sa surveillance. La présidence de l'UE a salué cet accord et a félicité la médiation du Tchad<sup>81</sup>. Malgré les résultats incontestables les Parties n'ont pu s'entendre sur d'autres dispositions importantes comme : l'élaboration par la Commission de cessez-

le-feu d'un plan de séparation et de relocalisation des forces ; la neutralisation et le désarmement des Janjawid et autres milices; les mesures concrètes destinées à instaurer la confiance entre les Parties. Le gouvernement du Soudan a demandé que les éléments du JEM soient regroupés dans des lieux clairement identifiés lorsque des Mouvements ont demandé la création d'une zone d'interdiction aérienne, le retrait des forces soudanaises et leur remplacement par des forces de l'UA et la mise en place d'une enquête internationale sur les accusations de génocide et de crimes contre l'humanité au Darfour<sup>82</sup>. Ainsi les positions se sont durcies, Idriss Déby personnellement touché par le conflit est devenu marginalisé l'Union africaine a pris la main dans la médiation<sup>83</sup> pendant que la crise a commencé à attirer l'attention de la communauté internationale.

### *II.2. Le débat autour du génocide et les objectifs de la diplomatie des États-Unis en 2004*

À l'époque, quand la crise de Darfour a éclaté, la communauté internationale était très engagée, en Irak, en Afghanistan, ou en Côte d'Ivoire (etc.). L'Union européenne a lancé les premières opérations de la PESD. La question de Darfour restait négligée. Tandis qu'en 2003 le conflit apparaît « au niveau des papiers diplomatiques », en 2004 elle est devenue médiatisée pour tout le globe : La dixième anniversaire du génocide rwandais a jeté l'ombre sur les massacres au Darfour et des comparaisons se sont produits.

Le point de départ du vrai débat international sur le Darfour date de mars 2004, quand le coordinateur de l'ONU, Mukesh Kapila a annoncé que le Darfour est « *la plus mauvaise crise humanitaire du monde* »<sup>84</sup>. Aux États-Unis, le 22 juillet 2004, le Congrès a

<sup>78</sup> AYAD, Christophe, *Le Soudan entre guerre et paix*, op. cit., p. 156.

<sup>79</sup> IYOB, Ruth – KHADIAGALA, Gilbert, M. *Sudan – The Elusive Quest for Peace*, op. cit., p. 152.

<sup>80</sup> UA – CPS, 28<sup>ème</sup> réunion, op. cit., p. 6.

<sup>81</sup> Declaration by the Presidency on behalf of the European Union on the situation in Darfur, Sudan, le 15 avril 2004

<sup>82</sup> UA – CPS, 17<sup>ème</sup> réunion, op. cit., pp. 4-5.

<sup>83</sup> IYOB, Ruth – KHADIAGALA, Gilbert, M. *Sudan – The Elusive Quest for Peace*, op. cit., pp. 151-154.

<sup>84</sup> „the world's worst humanitarian crisis”

## CERPESC ANALYSES

déclaré qu'au Darfour il s'agit d'un génocide par des milices Janjawid soutenues par le gouvernement. En Europe, le 16 septembre 2004, la résolution du Parlement Européen, en coupant le nœud Gordien, a qualifié les violences perpétrées par les forces gouvernementales sur la population civile « d'équivalentes à un génocide ». Mais le coup décisif du débat c'était la campagne électorale de l'Administration Bush qui considérait la crise darfourienne comme un génocide<sup>85</sup>.

Le débat concernant la problématique de génocide se focalisait autour de la question de savoir s'il s'agit ou non d'un génocide sur la base éthique ou des crimes ont une autre raison socio-économique. Certains affirment que les civils ont été chassés de leurs terres au Darfour sur une base ethnique, et la plupart des victimes appartiennent à une quinzaine de groupes ethniques non arabes<sup>86</sup> notamment les communautés *Four, Zaghawa, Massalit, Djebel et Aranga*<sup>87</sup>.

Ainsi la communauté internationale a rencontré le problème de la définition des événements violents au Darfour. Même s'il ne s'agit pas juridiquement d'un génocide<sup>88</sup> (les juristes parlent plutôt des crimes contre l'humanité) la prise de position politique de l'hyperpuissance américaine a thématiqué les pourparlers internationaux. Il faut y ajouter que « *la mort au Darfour sans le label « génocide » ne serait qu'un massacre africain de plus, c'est-à-dire pas grande chose.* »<sup>89</sup>

Pourquoi les Etats-Unis ont considéré la crise comme génocide et Kofi Annan, secrétaire général de

l'ONU l'a catégoriquement nié? Les trois priorités de l'administration Bush en Afrique sont la lutte contre le terrorisme, le renforcement de la stratégie d'endiguement de l'islamisme et des investissements pétroliers<sup>90</sup>. Quant à la croisade américaine contre le terrorisme après le 11 septembre, il faut rappeler le rôle important du Front national islamique dans la résistance islamique et à Bin Laden qui a transféré ses opérations de l'Arabie Saoudite au Soudan dans la période 1990-96. Soudan pourrait devenir facilement cible des États-Unis bien que Hassan al Tourabi, la tête du FNI ait été emprisonné en 1999 et, après une tentative de coup d'État, en mars 2004 par le président el-Béshir.

Ce contexte explique l'antipathie profonde de la population américaine, des médias, des ONGs et de l'administration Bush. Un Soudan divisé, affaibli et le conflit entre el-Béshir et Tourabi sont ainsi très préférables pour les Etats-Unis et Khartoum pouvait craindre, et éviter de devenir un cible à l'avenir, comme l'Afghanistan et Irak, les membres de l' « Axe du mal »<sup>91</sup>. Le but du débat international autour de la question du génocide c'est que les Etats-Unis évitent de se charger immédiatement de la responsabilité d'une intervention mais mettent l'ONU sous pression pour agir et ouvrent plusieurs voies devant l'intervention diplomatique.

Même si ce sont les États-Unis qui n'hésitaient pas à considérer les événements au Darfour comme un génocide le président Bush et son équipe ont joué sur les différentes ambiguïtés de la situation. Le problème de Darfour était difficilement interprété par les 2 paradigmes de la diplomatie américaine qui se

<sup>85</sup> Colin Powell, septembre 2004

<sup>86</sup> essentiellement: les Fours, les Zaghawa, les Masalit, les Tounjour, les Berti, les Dadjjo, les Meidob et les Bergid ; voir TUBIANA, Jérôme, « Le Darfour, un conflit pour la terre? », *op. cit.*, p. 112.

<sup>87</sup> UA – CPS, 28<sup>ème</sup> réunion, *op. cit.*, p. 23.

<sup>88</sup> Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide en 1948

<sup>89</sup> PRUNIER, Gérard, *Le Darfour – Un génocide ambigu*, Paris, La Table Ronde, 2005(b), p. 256.

<sup>90</sup> Philippe Hugon, « L'Afrique entre boom pétrolier et trappes à pauvreté et à conflits », Pascal Boniface (dir.), *L'Année stratégique* 2007, Paris, Iris/Dalloz, 2006., p. 376.

<sup>91</sup> TANNER, Victor, « Darfour: racines anciennes, nouvelles virulences », *op. cit.*, p. 721.

# CERPESC ANALYSES

basait sur le conflit Nord-Sud au Soudan : le « lobby Garang » (sénateurs, humanitaires et auxiliaires du Congrès) et le « groupe des réalistes » (département d'État, CIA, DIA). Finalement « l'intérêt de l'administration américaine pour le Soudan en général et le Darfour en particulier diminua considérablement après la réélection de Bush et la signature du CPA au début de 2005<sup>92</sup>. »

Pourquoi cette ambiguïté concernant les relations américaines avec le Soudan ? Sans pouvoir évoquer tous les aspects, à savoir que les échanges d'informations entre les services secrets américaines et le Mukhabarat soudanais<sup>93</sup> se date depuis le milieu des années 1990, ou bien plus avant. En 1993 l'Administration du président Clinton a mis le Soudan sur la liste du terrorisme, – mais elle n'a retiré la station de CIA de Khartoum qu'à la fin de l'année 1995. Bien que Khartoum ait cherché la voie de la réconciliation depuis 1996, la mission du groupe opérationnel CIA-FBI a échoué en 2000. Cela peut être l'une des raisons pour lesquelles les services secrets américaines étaient mal informés concernant les antécédents du 9/11. En 2003 le Mukhabarat a transmis des informations, considérées comme très importantes par le *State Department* concernant la formation des réseaux pro-Husseïn<sup>94</sup>.

Mais si le Mukhabarat soudanais est prêt à coopérer, de plus il est capable de fournir des informations très utiles dans la lutte anti-terroriste, quel est le vrai intérêt des Etats-Unis qui jouent plusieurs double jeux sur le théâtre, à la pression du gouvernement soudanais qui tente de cesser de suivre la voie tourabienne depuis 1999 ? Surtout que le

service secret soudanais pouvait « servir d'yeux et d'oreilles de la CIA » en Somalie...

### II.3. Le double défi des jeux et des intérêts autour des aides humanitaires

Par rapport aux Etats-Unis la diplomatie de l'Union européenne et/ou ses États membres concernant le Soudan semble être occasionnelle, ad hoc, isolée, parfois divisée et un peu embarrassée sans avoir un consensus des objectifs sur la scène internationale. La présidence irlandaise de l'Union européenne a déclaré un embargo (armes, munitions et équipement militaire) le 28 janvier 2004 contre le Soudan<sup>95</sup>. Et en conséquence que le plus petit dénominateur commun pour un consensus mou au sein de l'UE était l'humanitaire, le Conseil des Affaires générales de l'UE a plusieurs fois demandé au gouvernement du Soudan, comme le 26 avril 2004, de permettre un accès entièrement libre à la région pour l'ONU et pour les différentes organisations humanitaires<sup>96</sup>.

Pour prévenir la pression diplomatique qui l'aurait obligé à prendre des mesures politiques et militaires indésirables Khartoum a appliqué avec une efficacité considérable le chantage par le blocage des missions humanitaires<sup>97</sup>. Sans doute dans une situation où les positions se sont durcies entre les parties combattantes, Khartoum a testé la détermination des acteurs internationaux. De cette diplomatie qui ressemble avec des restrictions à un jeu politique de « chicken run », la diplomatie de l'UE (fragmentée par la diplomatie autonome des États-membres) sans capacité de pression ne peut avoir que des résultats négatifs.

<sup>92</sup> PRUNIER, Gérard, *Le Darfour – Un génocide ambigu*, op. cit., pp. 229-232.

<sup>93</sup> Le CIA et le FBI gardait parfois une relation plus amicale avec le Mukhabarat qu'avec leurs homologues français : « *They've not only told us who the bad guys were, they've gone out and gotten them for us. Hell, we can't get the French to do that.* »

<sup>94</sup> Ken Silverstein, « Official Pariah Sudan Valuable to America's War on Terrorism – Despite once harboring Bin Laden, Khartoum regime has supplied key intelligence, officials say », *Los Angeles Times*, le 29 avril 2005.

<sup>95</sup> Declaration by the Presidency on behalf of the EU concerning the imposition of an arms embargo on Sudan, le 28 janvier 2004

<sup>96</sup> Remarques du ministre Brian Cowen à la conférence de presse du Conseil Affaires générales et Relations extérieures à Luxembourg, le 26 avril 2004

<sup>97</sup> PRUNIER, Gérard, *Le Darfour – Un génocide ambigu*, op. cit., p. 235.



## CERPESC ANALYSES

En ce qui concerne la voie des aides humanitaires, plusieurs aspects méritent d'être cités : Les belligérants en profitent remarquablement lorsque l'accès de la population est systématiquement contrôlé. Comment ? Au Sud-Soudan, par exemple, des rebelles obligent les organisations humanitaires d'installer à côté de leurs bases militaires pour empêcher ainsi les raids aériens du gouvernement. Souvent ils pillent les stocks alimentaires ou les détournent avant la distribution. La distribution des aides n'est autorisée que par, ou sous la coordination des « comités locaux. » Le gouvernement de son côté peut mettre n'importe quand son veto à l'action humanitaire par exemple de l'OLS (Opération Lifeline Sudan) de l'ONU qui est quasiment absente des zones contrôlées par le gouvernement<sup>98</sup>.

L'exemple de l'Association Soudanaise de secours et de réhabilitation, « bras humanitaire » de l'APLS au Sud-Soudan, manifeste que les partis combattants mêmes créent et font reconnaître leurs propres ONG et organisations humanitaires afin de garantir pour eux-mêmes une base logistique pour le ravitaillement. SRRA a même signé un accord reconnaissant l'OLS, bien qu'il soit la branche d'un parti belligérant. APLS n'était capable de garantir l'approvisionnement de ses troupes par voie aérienne sans de tels intermédiaires. Parfois ces aides étaient la base des contre-offensives, lorsque plusieurs milliers habitants sont mort de faim. Effectivement, sur le théâtre, plusieurs organisations humanitaires sont loin d'être neutres : le DI (*al Da'wa al Islamiya*) et l'IARA (*Islamic African Relief Agency*), des ONG liées assez fortement au gouvernement et à l'autre côté c'est surtout *Christian Fellowship International* et *Christian Solidarity International* qui luttent contre l'islam conquérant<sup>99</sup>.

Le troisième volet c'est la responsabilité des gouvernements par rapport aux aides humanitaires. Plus bas ça sera présenté plus en détail, comment l'union est la plus grand contributeur de l'aide humanitaire dans la région du Darfour. Le rôle de l'UE doit être remis en cause. Pourquoi ? L'acheminement des aides humanitaires par exemple aux Etats-Unis offre une démarche idéale pour le financement de l'un ou l'autre belligérant en évitant les longs débats au sein du Congrès des Etats-Unis. D'autre part les aides humanitaires en Afrique ont leurs propres histoires en ce qui concerne la corruption (le rattachement des sources vers les pays donateurs) et la diplomatie secrète. L'Union européenne devrait être très attentive sur ce point-là. Mais paradoxalement le chantage par l'aide humanitaire peut servir d'instrument de la paix : Les partis combattants peuvent être forcés à négocier par la coupure des ravitaillements humanitaires<sup>100</sup>.

### II.4. L'Union européenne: consensus minimum avec une diplomatie divisée et embarrassée

Au-delà du consensus autour de l'humanitaire, le plus grand problème au niveau européen c'est que l'UE ne parlait pas d'une seule voix (le Conseil et la Commission non plus), les opinions et les buts des États membres restaient divers et ils préféraient jouer la carte du bilatéral. A l'époque au sein de l'ONU la France s'est opposée à la prise de sanctions contre le Soudan<sup>101</sup>. Pour Paris, avec les mots de M. Gérard Prunier, « la seule chose qui comptait c'était de sauver le soldat Déby » c'est-à-dire de poursuivre la doctrine de « préservation de la stabilité » des régimes existant (dans ce cas-la, le Tchad menacé par les conflits du Darfour au Soudan) au simple motif qu'ils existent<sup>102</sup>.

<sup>98</sup> LAVERGNE, Marc – WEISSMANN, Fabrice, « Soudan Qui profite l'aide humanitaire? », WEISSMANN, Fabrice (dir.), *A l'ombre des guerres justes*, Flammarion, Paris, 2003., pp. 160-162.

<sup>99</sup> LAVERGNE, Marc – WEISSMANN, Fabrice, « Soudan - Qui profite l'aide humanitaire? », *op. cit.*, pp. 164-165.

<sup>100</sup> LAVERGNE, Marc – WEISSMANN, Fabrice, « Soudan - Qui profite l'aide humanitaire? », *op. cit.*, pp. 167-168.

<sup>101</sup> « France opposes UN Sudan sanctions » (08/07/2004) <http://news.bbc.co.uk>

<sup>102</sup> PRUNIER, Gérard, *Le Darfour – Un génocide ambigu*, *op. cit.*, pp. 232-234.

## CERPESC ANALYSES

Les relations entre le gouvernement soudanais et la France étaient assez étroites depuis les années 1990 à cause des intérêts communs (notamment la lutte contre le leader ougandais Yoweri Museveni, l'affaire Carlos, les relations au niveau des services de renseignement)<sup>103</sup>. Pendant les négociations entre Tourabi et Pasqua le rôle de la France comme médiateur entre le Soudan, l'UE, les États-Unis, et le FMI a été également remis en cause. La France qui a fourni des blindés légers AML 90, des hélicoptères Puma, des canons automoteurs de 155 mm pour l'armée soudanaise est souvent accusée de défendre le Soudan surtout en Europe, par le FMI de soutenir le gouvernement de Khartoum avec des images satellites Spot sur la position des forces de l'APLS au Sud-Soudan et pour l'intervention en RDC et RCA pour un droit de passage des troupes de Khartoum afin de prendre à revers la guérilla de l'APLS<sup>104</sup>. Il est difficile d'ignorer ces faits quand on cherche les causes de l'opposition française.

Berlin a déploré par des échanges rhétoriques des violations des droits de l'homme, les Scandinaves et les Néerlandais se taisent même si la Suède a préféré négocier seule avec l'UA sur l'utilisation des aides financières pour l'AMIS<sup>105</sup>. Londres a l'intention de suivre Washington ce fut difficile initialement en raison de l'ambiguïté de la politique des États-Unis. Plus tard les deux pays anglo-saxons ont harmonisé leurs efforts pour une décision au sein du CdS de l'ONU en vue d'accélérer l'élargissement du mandat de la MINUS pour le Darfour.

En août 2004, afin de réhabiliter son image secouée dans le débat sur l'Irak, Tony Blair a lancé l'idée du déploiement d'une force militaire britannique de 5000 hommes du 12th *Mechanized Infantry Brigade* avec 2000 personnes en soutien (logistique, experts etc.) via Djibouti (base française) au Darfour qui n'était officiellement retirée qu'au juin 2005<sup>106</sup>.

Certains affirment par contre que la volonté politique en faveur d'une intervention militaire existait mais que l'Union européenne aurait été incapable d'agir sans l'aide des États-Unis et/ou de l'OTAN<sup>107</sup>. Selon une critique frappante concernant la diplomatie européenne au Soudan, « *l'UE a (...) adopté un discours trop timoré vis-à-vis des belligérants et de l'UA. Le Conseil était et demeure trop prudent, pas assez exigeant par rapport au soutien financier apporté. L'UE n'a fait que formuler des conseils mais jamais d'exigences (...). Le résultat en est que les conseils prodigués par les personnels européens ont été écartés, le manque de fermeté de leurs auteurs en détruisant toute crédibilité*<sup>108</sup>. »

#### II.5. Le réarmement de Khartoum et le processus de paix d'Abuja

En août 2004, le Ministère de la Défense du Soudan a annoncé l'achat de 12 MIG-29 UB d'origine russe<sup>109</sup>, contrat confirmé par la Russie<sup>110</sup>. Bien que les MIG-29 soient destinés au combat air-air cet avion dispose également d'une capacité air-sol. Ainsi la capacité aérienne du gouvernement de Soudan a été considérablement réévaluée face au conflit du Darfour et face par rapport au Tchad. Les

<sup>103</sup> MARCHAL, Roland, *Le Soudan d'un conflit à l'autre*, op. cit., p.8

<sup>104</sup> JULLIARD, Jacques « Soudan : le marché de la honte », *Le Nouvel Observateur*, le 01 septembre 1994

<sup>105</sup> MOLINIÉ, Marie, « La coopération entre l'UE et l'UA au Darfour », Tourillon, 22 septembre 2006, [www.tourillon.org](http://www.tourillon.org)

<sup>106</sup> WILLIAMS, Paul D., « The African Union mission in Sudan », *Peacekeeping*, volume 13, Number 2, juin 2006 p. 173.

<sup>107</sup> PRUNIER, Gérard, *Le Darfour – Un génocide ambigu*, op. cit., pp. 232-234.

<sup>108</sup> MOLINIÉ, Marie, *La coopération entre l'UE et l'UA au Darfour*, op. cit.

<sup>109</sup> « MiG-29 Fulcrum High Performance Combat Aircraft, Russia », *Airforcetechnology.com*, <http://www.airforce-technology.com/projects/mig29/> (téléchargé le 10 février 2007)

<sup>110</sup> « Russia Arms Producers See Sudan as Major Client », *MosNews.com*, le 22 octobre 2004, <http://www.mosnews.com/money/2004/10/22/sudanarms.shtml>

## CERPESC ANALYSES

MIG-29 peuvent être déployés sur la base aérienne El Obeid (Northern Kordofan, à coté de l'oléoduc). Ces avions de combats complètent le potentiel aérien des canons des Mil-24 Hind et les missiles sol-sol déployés par Khartoum au début de l'année 2004 contre les forces de rebelles dont l'arsenal est incapable de répliquer<sup>111</sup>.

C'est dans ce sous-chapitre que nous devons évoquer une autre affaire délicate concernant la Russie et ... la Lituanie, pays candidat à l'Union européenne à cette époque. Malgré l'embargo international contre le Soudan et les réticences de l'UE (mais bien avant l'embargo déclaré par la Commission en 2004), Iouri Borisov, fondateur de l'entreprise Avia Baltika a fait chanté Rolandas Paksas, élu à la tête de l'État lituanien en janvier 2003, dont la campagne présidentielle a été principalement financée par cet homme d'affaire russe: Déjà en 2002, Avia Baltika a exporté au moins un appareil militaire, et Borisov a été également soupçonné d'avoir vendu au même Soudan, des pièces détachées pour hélicoptères militaires vers le Soudan.

Quel est le rôle du président Paksas dans cette affaire? En contrepartie de son aide financière, Borishov (puis sous le nom: Borisovas) a demandé des facilités fiscales pour sa société et un titre de conseiller du président, en passant par des décorations honorifiques mais il n'a reçu que la citoyenneté lituanienne<sup>112</sup>. Une preuve de plus que les anciennes relations entre la Russie et les pays de COMECON ont été maintenues et exploitées par les réseaux russes dans la gestion de la politique

étrangère du pays.

Dans une situation paradoxale, dans l'ombre de cet événement en août, et de la violation permanente de l'accord de cessez-le-feu signé à N'Djamena, sans conséquences, le nouveau président de l'Union Africaine depuis juillet 2004, Olusegun Obasanjo (Nigerian) a démarré le processus de paix d'Abuja. L'ONU a mis en place le JIM (*Joint Implementation Mechanisme*) mais exprimait son refus d'une action militaire robuste<sup>113</sup>. Les médiateurs ont proposé de débattre ses sujets humanitaire, sécuritaire, politique et économique tandis que les parties préféraient les aspects humanitaires et de sécurité. Les rebelles étaient contre la négligence de la dimension politique du conflit qui était plutôt favorable à Khartoum.

Le gouvernement soudanais a proposé la révision des termes de l'Accord de cessez-le-feu de N'Djamena et le désarmement mutuel des milices et des Janjawid alors que les rebelles principalement le désarmement unilatéral des Janjawid et favorisaient les aspects humanitaires et de sécurité<sup>114</sup>.

À Abéché et à Abuja, les Européens ont soutenu les deux revendications les plus importantes des groupes rebelles : l'idée de la mise en place d'une zone d'interdiction aérienne au-dessus du Darfour (pour empêcher les interventions aériennes soudanaises contre la population civile) et la mise en place d'une commission d'enquête internationale<sup>115</sup>.

Au deuxième tour des pourparlers à Abuja, du 23 août 2004, les représentants spéciaux du Canada, des États-Unis, de la Norvège, de l'Union européenne (présidence néerlandaise), du Royaume-Uni et de la

<sup>111</sup> Une raffinerie proche fournit 10.000 barres/jours du pétrole d'aviation. Ce pétrole est assuré par les compagnies de pétrole Talisman (Canada), Petronas (Malaysia) et China National Petroleum Corp. Source : SMITH, Charles R., « Russian MiGs in Sudan », *Newsmax.com*, le 4 janvier 2002, <http://www.newsmax.com/archives/articles/2002/1/4/155909.shtml>

<sup>112</sup> Antoine Jacob, « Accusé de liens avec les milieux mafieux russes, le président de Lituanie est menacé de destitution », *Le Monde*, le 29 novembre 2003, p. 5.

<sup>113</sup> IYOB, Ruth – KHADIAGALA, Gilbert, M., *Sudan – The Elusive Quest for Peace*, op. cit., p. 153.

<sup>114</sup> Idem, ibidem, p. 154.

<sup>115</sup> PRUNIER, Gérard, *Le Darfour – Un génocide ambigu*, op. cit., p. 234.



# CERPESC ANALYSES

France ont également participé. Les négociations avec les partenaires européens sur les questions de fond se sont déroulées sous la présidence de l'envoyé spécial de l'Union africaine, Hamid Algabid, avec l'appui du Tchad et avec la co-médiation du Nigeria et de la Libye<sup>116</sup>. Le Canada se déclara prêt à offrir des matériels et 1 500 soldats bien équipés pour venir en aide à l'Union africaine au Darfour, et s'engagea à détacher un important contingent de soldats canadiens pour faire partie de cette force<sup>117</sup>.

Par contre, en septembre 2004, le processus d'Abuja fut perturbé quand Khartoum exprima ouvertement que les pourparlers de Naivasha sur la sécurité (processus de paix entre le Nord et le Sud-Darfour) seraient bloqués s'il était mis sous pression sur la question du Darfour<sup>118</sup>. En profitant de la campagne électorale aux États-Unis, ce chantage pouvait bien rester sans conséquence.

## II.6. L'ONU hésitante et les initiatives de l'UE et des acteurs africains

Pour comprendre le rôle de l'ONU dans le conflit, il faut revenir à l'été 2004. En juin 2004, Kofi Annan a nommé Jan Pronk représentant spécial, et a lancé UNAMIS, une mission préparatoire au Soudan par la résolution 1547<sup>119</sup>. Après la mise en place d'une

Commission nationale d'enquête par le gouvernement soudanais en mai 2004, mais suite à des attaques des Janjawid contre Yassin, Hashaba et Gallab, l'ONU a décidé, avec l'avis très favorable de l'UE - la mise en place d'une commission internationale d'enquête par la résolution 1564 (18 septembre 2004) du CdS. La Commission d'enquête, présidé par Antonio Cassese de l'Italie qui était le premier Président du Tribunal pénal international sur l'Ex-Yougoslavie (TPIY)<sup>120</sup>, a recommandé que les responsables répondent de leurs actes devant la Cour pénale internationale<sup>121</sup>.

Le 29 septembre 2004, Gutbi al-Mahdi a été accueilli par M. Solana à Bruxelles<sup>122</sup>. Les communiqués officiels ne permettent pas de connaître les détails de cette rencontre qui, selon nous, aurait dû être très intéressante : Gutbi al Mahdi, à l'époque conseiller du président el-Béchar, était l'un des « pères » du Mukhabarat<sup>123</sup>. Il a également favorisé la coopération entre le Mukhabarat la CIA et le FBI<sup>124</sup>.

Le 9 janvier 2005, la Présidence luxembourgeoise de l'UE a exprimé sa forte inquiétude envers une influence négative éventuelle du processus de paix Nord-Sud au Soudan, la crise de Darfour, et par la même logique, elle a salué la décision de M. Garang

<sup>116</sup> UA – CPS, 17<sup>ème</sup> réunion, *op. cit.*, pp. 3-4.

<sup>117</sup> Chambre de commun, Ottawa, Canada 38<sup>e</sup> Législature, 1<sup>re</sup> Session, le 25 novembre 2004

<sup>118</sup> « Dispelling the Myths: Genocide in Darfur », *Waging Peace*, octobre 2006, [http://www.wagingpeace.info/files/20061025\\_Dispelling\\_the\\_Myths\\_Web.pdf](http://www.wagingpeace.info/files/20061025_Dispelling_the_Myths_Web.pdf)

<sup>119</sup> le 11 juin 2004

<sup>120</sup> UA – CPS, 17<sup>ème</sup> réunion, *op. cit.*, p. 22. En mars 2005 les États-Unis et leurs alliées ont proposé que la Cour Pénale International s'occupe des crimes au Darfour.

<sup>121</sup> Déclaration de la présidence au nom de l'Union européenne sur le rapport de la Commission internationale d'enquête sur le Darfour Bruxelles, le 7 février 2005, 6072/2/05 REV 2 (Presse 19) P 008/05

<sup>122</sup> Agenda Archive le 29 septembre 2004, <http://www.consilium.europa.eu>

<sup>123</sup> « Profile : Gutbi al-Mahdi », *History Commons*, le 5 février 1998, [http://www.historycommons.org/entity.jsp?entity=gutbi\\_al-mahdi](http://www.historycommons.org/entity.jsp?entity=gutbi_al-mahdi)

<sup>124</sup> Ken Silverstein, « Official Pariah Sudan Valuable to America's War on Terrorism – Despite once harboring Bin Laden, Khartoum regime has supplied key intelligence, officials say », *Los Angeles Times*, le 29 avril 2005, <http://articles.latimes.com/2005/apr/29/world/fg-sudan29>

## CERPESC ANALYSES

(président de SPLM/A) d'assister au processus d'Abuja<sup>125</sup>. Puis elle a condamné le bombardement du Darfour par la force aérienne soudanaise entre le 13 et le 26 janvier et a averti le Soudan que les relations entre l'UE et le Soudan dépendent du respect de l'Accord de cessez-le-feu à N'Djamena<sup>126</sup>. Pour régulariser les mésententes au sein du SLM/A l'Union européenne a suggéré la convocation d'une réunion pour la réconciliation<sup>127</sup>.

Le 11 avril 2005, au Sommet UE-Afrique l'Union européenne a renforcé sa décision de continuer à soutenir l'AMIS selon la liste des priorités rédigées par l'Union africaine. Les deux parties ont souligné l'importance de l'élément civil de la mission et du complément rapide de la composante de police de la mission<sup>128</sup>.

Ce n'est qu'au printemps 2005, quand l'ONU a pratiquement relayé l'UA dans le rôle de médiateur après que le SLM a refusé de continuer à assister aux négociations jusqu'à ce que l'AMIS assume une protection renforcée de la société civile au Darfour. Par la Résolution 1593 le CdS de l'ONU a décidé « de déférer au Procureur de la Cour pénale internationale la situation au Darfour depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2002<sup>129</sup>. »

La reprise du fil des pourparlers a été aggravée par des initiatives de médiation de la Libye et de l'Égypte ce qui rappelait des initiatives nord-

africaines pour le Sud Soudan. En mai 2005 la Libye a persuadé les représentants du SLM et du JEM que la négociation avec le gouvernement est importante sans conditions préalables. La Libye, en regroupant le chef d'État du Tchad, du Gabon, du Nigeria, de l'Égypte et du Soudan, a réussi à transférer les négociations à Abuja (Nigeria)<sup>130</sup>.

En tenant compte des critiques de sa médiation, l'Union Africaine a chargé Salim A. Salim, ancien secrétaire général de l'OUA du leadership de la médiation à Abuja. L'Union européenne a garanti toute sa confiance vis-à-vis de la médiation de l'UA<sup>131</sup>. Mais les débats repris le 10 juin se focalisaient autour des questions secondaires, sur le statut d'observateur des représentants du Tchad, accusé par le JEM de soutenir Khartoum, et de l'Érythrée, accusée par Khartoum de soutenir les rebelles. En plus la rivalité interne au sein du SLM a augmenté entre le président A. W. M. al-Nur et M. Minawi. Les partisans de ce dernier ont refusé de reconnaître al-Nur comme leur représentant<sup>132</sup>.

Le 29 juin 2005, l'UE a confirmé sa confiance dans la médiation de l'Union africaine au processus d'Abuja et a menacé par des sanctions prévues par la CdS Rés. 1591 tous ceux qui font obstacle à ces négociations. L'Union a également demandé aux adversaires d'aider la mission de l'UE et de ne pas déranger la mission des organisations humanitaires<sup>133</sup>.

<sup>125</sup> Declaration by the Presidency on behalf of the European Union on Sudan – Signing of the comprehensive peace agreement on 9 January 2005 in Nairobi

<sup>126</sup> « The Council condemns the bombings of villages in Sudan », *EU2005.lu*, le 31 janvier 2005, <http://www.eu2005.lu>

<sup>127</sup> UA – CPS, 28<sup>ème</sup> réunion, *op. cit.*, p. 7.

<sup>128</sup> European Union-Africa Ministerial Meeting, Final communiqué, le 11 avril 2005

<sup>129</sup> Résolution 1593 du CdS de l'ONU (31/03/2005), Article 1er; Le Soudan n'a pas (encore) ratifié le Statut de Rome qui a créé le CPI le 17 juillet 1998 et qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2002.

<sup>130</sup> IYOB, Ruth – KHADIAGALA, Gilbert, M. *Sudan – The Elusive Quest for Peace*, *op. cit.*, p. 156.

<sup>131</sup> Déclaration de la présidence au nom de l'Union européenne sur la reprise des pourparlers d'Abuja, Bruxelles, le 29 juin 2005 10680/05 (Presse 176) P 067/05

<sup>132</sup> IYOB, Ruth – KHADIAGALA, Gilbert, M. *Sudan – The Elusive Quest for Peace*, *op. cit.*, p. 156.

<sup>133</sup> Declaration by the Presidency on behalf of the European Union on the resumption of the Abuja talks, *Conseil de l'Union européenne*, le 29 juin 2005,

[http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms\\_Data/docs/pressData/.../85528.pdf](http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/.../85528.pdf)

## CERPESC ANALYSES

En juillet 2005, la Libye a organisé une conférence de réconciliation, sans succès. Mais le 5 juillet, à Abuja, les parties ont signé La déclaration de principes pour le règlement du conflit soudanais au Darfour. La présidence britannique de l'UE a été persuadée que seul « *le dialogue politique et la réconciliation permettront de mettre fin au conflit et à la crise humanitaire de grande envergure que connaît le Darfour*<sup>134</sup>. »

Le 18 juillet 2005, le Conseil de l'Union européenne a nommé Pekka Haavisto en tant que représentant spécial de l'UE au Soudan. M. Haavisto est également le chef de la Force des Grands Lacs de l'UNEP. Le RSUE est mandaté pour 6 mois, il dirige toutes les activités de l'UE concernant le Soudan, facilite la mise en place de l'Accord de paix entre le gouvernement de Soudan et du SPLM/A et coordonne le soutien de l'UE pour l'AMIS et en soutenant le processus politique à Abuja, facilite la mise en œuvre des accords entre les parties, garde la relation avec Khartoum et promeut le dialogue Sud-Sud.

Le RSUE travaille sous l'autorité du SG/HR et il est responsable devant la Commission pour les dépenses. Le contact avec le Conseil est garanti par le COPS. Pour la coordination du soutien de l'UE à l'AMIS, le RSUE doit être soutenu par les conseillers politique, militaire et en matière de police de l'ACC (Cellule de coordination ad hoc de l'UE à Addis Ababa). Mais, selon Article 4 de l'Action Commune ce „*conseiller en matière de police et le conseiller*

*militaire ne reçoivent pas d'instructions du RSUE pour ce qui concerne la gestion des dépenses relatives respectivement au volet policier et au volet militaire de l'action de soutien de l'UE visée au paragraphe Le RSUE n'a aucune responsabilité à cet égard*<sup>135</sup>. »

En automne, l'ONU a accusé le SLM du massacre d'une centaine de civile et de trois personnes de l'AMIS et de l'enlèvement de personnels de l'UA. Après les pourparlers infructueux le débat a repris à la fin de novembre 2005. La déclaration de la présidence anglaise de l'UE a proposé aux adversaires de signer un autre, accord de cessez-le-feu plus précis. Le représentant spécial de l'UE a assisté à deux séances de la septième session des pourparlers à Abuja<sup>136</sup>.

Le 22 décembre 2005 la présidence de l'UE s'est félicitée des progrès sur le partage des richesses depuis le début de la session. Par contre il y avait très peu de progrès sur le partage du pouvoir et les arrangements en matière de sécurité. L'UE a douté de la volonté des négociateurs du MLS/ALS et du MJE de discuter sérieusement de ces questions<sup>137</sup>.

### *II.7. Le plus grand défi devant le processus de paix : Débat autour de la présidence de l'UA*

En janvier 2006, les débats sur la présidence de l'Union africaine se déroulent autour de la question suivante : comment éviter une telle situation délicate qu'Omar al Bachir, président de Soudan devienne

<sup>134</sup> Déclaration de la présidence au nom de l'Union européenne concernant la signature, le 5 juillet, d'une déclaration de principes pour le règlement du conflit soudanais au Darfour Bruxelles, le 8 juillet 2005 11022/05 (Presse 184) P 070/05

<sup>135</sup> Council Joint Action 2005/556/CFSP of 18 July 2005 appointing a Special Representative of the European Union for Sudan

<sup>136</sup> EU Presidency statement on Darfur , le 21 décembre 2005

<sup>137</sup> Déclaration de la présidence au nom de l'Union européenne sur les pourparlers de paix qui se tiennent à Abuja concernant le Darfour Bruxelles, le 22 décembre 2005, 16058/1/05 REV 1 (Presse 371) P 155/05

## CERPESC ANALYSES

président de l'UA, organisation qui accomplit le rôle de médiateur dans le conflit au Darfour<sup>138</sup>. Le Tchad – en état de belligérance avec le Soudan - a déclaré son opposition officielle à la présidence soudanaise à la tête de l'Union africaine<sup>139</sup>. La communauté internationale cherchait à trouver une alternative à la mission de l'UA par une mission de paix de 20.000 hommes avec le soutien de l'OTAN. Khartoum bien sûr s'est fortement opposée à ces initiatives et a profité du soutien de ses amis fidèles, la Russie et la Chine au sein du Conseil de Sécurité<sup>140</sup>.

Il faut ajouter que les principaux fournisseurs du Soudan sont la Chine (20,1%) avant l'Arabie Saoudite (7,5%) puis l'Inde (5,1%) et les principaux clients du Khartoum sont également la Chine (53,3%), le Japon (13,4%) et l'Afrique du Sud (4,9%)<sup>141</sup>. De plus la Chine possède d'importantes concessions de pétrole au Soudan et ce sont les Chinois qui construisent l'oléoduc et la raffinerie situés au Nord de Khartoum<sup>142</sup>. Ils achètent 70% du pétrole exploité au Soudan et ce pétrole couvre 10% de leurs besoins. Depuis 1969 les Chinois vendent des armes (avions de combat, chars d'assaut, hélicoptères, mines antichars, munitions) au Soudan et investissent massivement dans l'industrie militaire du Soudan. Certains observateurs affirment avoir vu

au Darfour plusieurs missiles chinois lancés par les troupes du gouvernement. Cela peut expliquer l'opposition de la Chine au processus de paix. Le président Hu a toujours manifesté son désaccord quand il s'agissait d'une prise de décision sur un embargo ou des sanctions contre le Soudan au sein du Conseil de Sécurité de l'ONU jusqu'en avril 2006 quand la Chine s'est abstenue<sup>143</sup>.

Quant à la présidence de l'UA, les parties de l'UA ont finalement trouvé un compromis entre- eux : Denis Sassou-Nguessou (du Congo) est devenu le président de l'UA qui s'est engagé à élire président el-Béchar en 2007. (Mais finalement en 2007, John Kufuor, le président du Ghana est devenu le président de l'UA.) Et pour en finir les tensions entre le Tchad et le Soudan, le nouveau président de l'Union africaine et le dirigeant libyen, Muammar al-Kadhafi se sont chargés par la médiation, et les adversaires ont signé l'accord de Tripoli, le 8 février 2006.

À l'aspect des relations entre le Soudan et la Libye comme médiateur, il faut rappeler au fait que Kadhafi a fourni des armes aux milices arabes, ainsi pour ceux qui sont venu du Soudan pour lutter contre le régime de Hissène Habré (1978-1990), bien que cette profusion d'armes n'existe plus et actuellement la

<sup>138</sup> OTTLIK Judit, « Szudáni javaslat árnyéka vetül az Afrika csúcsra », *Magyar Nemzet*, le 23 janvier 2006, <http://www.mno.hu>

<sup>139</sup> *Chad and the Darfur conflict intertwined*, Human Right Watch, février 2006,

<http://www.hrw.org/backgrounder/africa/chad0206/2.htm>

<sup>140</sup> IYOB, Ruth – KHADIAGALA, Gilbert, M. *Sudan – The Elusive Quest for Peace*, op. cit., p. 159.

<sup>141</sup> « Soudan », *L'année stratégique 2005*, IRIS – Armand Colin, Paris, 2004., p. 455.

<sup>142</sup> « Disputed Oil Production in Southern Sudan » (Kristina Bergmann, *Neue Zürcher Zeitung*, Zurich, Switzerland), *World Press Review*, juillet 2001, Vol. 48, No.7

<sup>143</sup> (La Russie et le Qatar se sont également abstenus. La diplomatie américaine cherchait à presser surtout la Chine.) Kristina Nwazota, « China-Sudan trade relations complicate Darfur crisis », *Online NewsHour*, le 25 avril 2006,

[http://www.pbs.org/newshour/updates/china-darfur\\_04-25-06.html](http://www.pbs.org/newshour/updates/china-darfur_04-25-06.html)



## CERPESC ANALYSES

Libye et l'un des médiateurs dans les conflits entre le Soudan et le Tchad<sup>144</sup>.

### II.8. Le DPA, un accord de paix mort-né – Est-ce que la MINUS prend la relève au Darfour ?

En 2006, pendant les derniers mois du mandat de Kofi Annan, la diplomatie de l'ONU s'est intensifiée. Selon le paragraphe 3 de la résolution 1591 (2005), le Conseil de Sécurité de l'ONU a imposé des sanctions (gel des avoirs et interdiction de voyager) pour la première fois contre 4 dirigeants soudanais<sup>145</sup> et Pekka Haavisto a déclaré que les tensions entre l'ONU et le Gouvernement du Soudan mettaient en difficulté les activités humanitaires dans la région de Darfour. Omar el-Béchar s'est opposé à la visite de Jan Egeland *emergency relief coordinateur* de l'ONU au Darfour. Un officier de l'ambassade du Soudan à Washington a évoqué des manifestations anti-ousiennes au Darfour<sup>146</sup>.

Le 5 mai 2006, comme couronnement de la médiation de l'UA, les Parties ont signé l'Accord de paix sur le Darfour (DPA) et la Déclaration d'engagement (DoC, 8 juin). Le système de DDDC (Dialogue et Consultation Darfour-Darfour) a été établi sous les auspices de l'UA de l'ONU, de l'UE et du LAS. En outre les représentants de la société civile et des dirigeants tribaux sont également membres du Comité Préparatoire (PrepCom). Le DDDC est un mécanisme de consultation, son

pouvoir décisionnel est limité aux domaines spéciaux. Le DDDC est chargé de la popularisation et de l'implémentation de l'Accord, de la réconciliation intercommunale et inter-tribale, de la facilitation du retour des réfugiés, de la sécurité humaine, de la préservation du caractère multiethnique du Darfour (etc.)<sup>147</sup>.

Ceux qui sont opposés à l'Accord se trouvaient dans les camps des réfugiés ou la majorité de la population soutient SLA/Abdulwahid El Nour. Les Parties de la Formation du Front national du salut (NRF) se sont élevées contre les partisans de l'Accord, du gouvernement de Khartoum et de SLM/A-Minni Minawi. Les entretiens furent particulièrement aggravés par la fragmentation progressive des groupes rebelles. (G 19 etc.)

Cependant l'UE et l'OTAN garantissaient la continuité du transport aérien stratégique et le Canada celle du transport aérien tactique pour la mission AMIS qui malgré son renforcement logistique considérable confrontée en permanence notamment à des difficultés financières et de communication. En outre la torture est devenue une pratique courante et la mission de l'UA n'est pas mandatée pour intervenir dans les affaires internes des mouvements.

Même l'AMIS (comme les organisations humanitaires) est devenue évidemment la cible des

<sup>144</sup> AYAD, Christophe, « Le Soudan entre guerre et paix », *op. cit.*, p. 152.

<sup>145</sup> le général Gafar Mohammed Elhassan, Commandant des forces armées soudanaises de la Région militaire de l'Ouest ; Sheikh Musa Hilal, chef de la Tribu Janjawid Jalul du Nord Darfour et de l'autre côté Adam Yacub Shant, commandant de l'SLA et Gabriel Abdul Kareem Badri, Commandant de JEM ; Source : S/RES/1672 la Chine, la Russie et Qatar abstenus; D'une manière plus générale, la Chine s'est dite contre le principe des sanctions; Source: Darfour : le Conseil de sécurité impose pour la première fois des sanctions à quatre Soudanais <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=12261&Cr=soudan&Cr1=conseil>

<sup>146</sup> "We think that having U.N. troops now in Darfur is going to be part of the problem rather than part of the solution," said Salah. "You have seen here demonstrations in Nyala, which is the capital of Darfur. There are demonstrations in many places in Sudan. So in such a hostile environment is it wise at this time to have U.N. troops in Darfur? If anything happens to these troops isn't it the government of Sudan who is going to be blamed?" Source : Meredith Buel, « EU Concerned About Tension Between Sudan, UN Aid Workers », *Voice of America*, le 05 avril 2006, <http://www.voanews.com/english/news/a-13-EU-Concerned-About-Tension-between-Sudan-UN-Aid-Workers.html>

<sup>147</sup> DPA Chapter Four: Darfur-Darfur Dialogue and Consultation, Article 31

## CERPESC ANALYSES

parties non-signataires du DPA : le JEM a menacé d'abattre les aéronefs de l'AMIS et les non-signataires accusent l'AMIS d'être partielle vers les signataires du DPA. Le pire est que les signataires refusent de traiter les violations signalées par les non-signataires et depuis la rupture la CFC cesse de fonctionner normalement<sup>148</sup>.

La déclaration de Kofi Annan, en octobre 2006, est la preuve que l'AMIS, plusieurs fois élargie, s'avérait seule inefficace pour maîtriser de la situation au Darfour : « *Il y a maintenant trois mois que l'Accord de paix au Darfour a été signé mais, au lieu de la réconciliation et du rétablissement de la confiance, c'est à une recrudescence de la violence et à une polarisation plus grande que nous assistons* »<sup>149</sup>.

C'est la raison pour laquelle, selon la résolution 1706, « *les effectifs de la MINUS seront renforcés par du personnel militaire jusqu'à concurrence de 17 300 soldats et par une composante civile correspondante comptant jusqu'à 3 300 membres de la police civile et jusqu'à 16 unités de police constituées* »<sup>150</sup>. Le projet de lancement de cette „MINUS élargie” pour le Darfour, plus robuste que l'AMIS est donc très récent.

Le grand problème est que Khartoum s'oppose à l'exécution des résolutions de l'ONU alors qu'il a mis son accord en octobre 2006<sup>151</sup> au soutien logistique et technique de MINUS pour l'AMIS, prévu dans la Résolution 1590 du CdS (24 mars 2005). L'accrochage diplomatique est entré dans une

nouvelle phase quand le 23 octobre 2006 le ministre des Affaires étrangères du Soudan a déclaré unilatéralement que la mission du représentant spécial de l'ONU, Jan Pronk, avait « pris fin » et lui avait demandé de quitter le pays dans les 72 heures.

Le 21 novembre 2006 Kofi Annan a déclaré que Soudan avait décidé l'autorisation de la mission « hybride » ONU-UA à Darfour<sup>152</sup>. Mais les pourparlers se finissent sans résultat concret : l'une fois le Soudan avait donné l'autorisation, il l'a retiré le lendemain. En 2007, les violentes attaques contre l'AMIS ont multiplié et ont causé des pertes importantes. La réaction de Khartoum, comme protecteur de la mission était aussi typique : Il a fait détruit un village par les Janjawid lors la population a été massacré.

La réaction du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon est resté modéré. En février les nouveaux vagues de déplacement de la population ont commencé issu des attaques persistantes des milices gouvernementales et de la faction de l'SLA/MM menée par Minni Minawi. Les bombardements aériens des forces gouvernementales ont recommencé<sup>153</sup>. La Cour pénale internationale (CPI) a déclaré qu'Ahmad Muhammad Harun, ancien Ministre délégué chargé de l'Intérieur au gouvernement soudanais, et Ali Kushayb, dirigeant des milices Janjawid, sont les responsables du concert des crimes contre la population civile au Darfour<sup>154</sup>.

<sup>148</sup> Union Africaine – Conseil de Paix et de Sécurité, 63<sup>ème</sup> réunion, le 18 septembre 2006, New York, pp.8-9., p.13.

<sup>149</sup> « L'insécurité n'a jamais été aussi grande, estime Kofi Annan dans son dernier rapport sur le Darfour », *Centre d'Actualités de l'ONU*, le 05 octobre 2006, <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=13038&Cr=soudan&Cr1=darfour>

<sup>150</sup> S/RES/1706 (31 aout 2006)

<sup>151</sup> « Darfour: Kofi Annan salue la réponse positive du Soudan à l'initiative de l'ONU d'appuyer la force de l'UA », *Centre d'Actualités de l'ONU*, le 06 octobre 2006, <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=13047&Cr=darfour&Cr1=annan>

<sup>152</sup> « Annan describes Sudanese agreement to hybrid force in Darfur as 'turning point' », *UN News Centre*, le 21 novembre 2006, <http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=20687&Cr=sudan&Cr1>

<sup>153</sup> « Soudan : les violences font 46.000 déplacés supplémentaires au mois de janvier », *Centre d'Actualités de l'ONU*, le 22 février 2007, <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=13701&Cr=soudan&Cr1=OCHA>

<sup>154</sup> « CPI : un ministre et un chef de milice soudanais seraient responsables de crimes contre l'humanité au Darfour », *Centre d'Actualités de l'ONU*, le 27 février 2007, <http://www.un.org/french/newscentre/>

## CERPESC ANALYSES

Toutefois en 2007 les changements importants sur la scène internationale par rapport à la crise du Darfour sont le résultat des facteurs suivants :

1, La diplomatie chinoise a été activée par rapport au Soudan pour améliorer son image à l'approche des Jeux Olympiques à Pékin 2008. Le président chinois Hu Jintao a commencé son troisième voyage officiel en Afrique et après le Cameroun et le Liberia il est arrivé au Soudan, le 2 février pour convaincre el-Béchar d'accepter l'envoi d'une force de paix mixte de l'ONU et de l'UA au Soudan. Concernant le sujet, la politique chinoise restait active tout au long de l'an 2007. Mais la Chine « qui exporte des armes au Soudan, soutient cependant qu'elle n'en envoie pas dans des régions en guerre »<sup>155</sup>.

Le 31 juillet 2007, l'UNAMID, la mission hybride de l'ONU et de l'UA a été finalement autorisée par la résolution 1769 du Conseil de Sécurité de l'ONU après être approuvée par le gouvernement du Soudan le 12 juin. L'effectif prévu est de 19.555 militaires, 6432 policiers, et un composant civil important, c'est-à-dire cette mission sera la plus importante mission dans l'histoire de l'ONU depuis sa création. L'un des deux composants de la mission est « Module Léger de Support » (Light Support Package) déployé en juillet 2007 dont le personnel (105 officiers militaires, 34 conseillers de police et 48 personnes civiles) est chargé par le renforcement de la capacité de gestion de l'AMIS.

Le « *Module Lourd de Support* » (Heavy Support Package) est le volet onusien destiné à renforcer

l'AMIS par 2250 militaires, 721 policiers et 1136 civils. Le déploiement a été prévu pour la deuxième moitié de l'an 2007, mais le 31 décembre 2007 il n'était que 9065 personnes sur le théâtre<sup>156</sup>. Tout cela nous rappelle aux difficultés de l'AMIS, qui vont être traitées plus tard, et nous rend sceptiques quant à l'efficacité de la mission. De plus parmi les plus importants contributeurs<sup>157</sup> sont les pays voisins comme le Kenya (qui aurait besoin d'aide de la communauté internationale à cause des émeutes récentes ; avec un personnel militaire), l'Ouganda, et l'Égypte (avec un personnel de police) ce qui viole les principes du Rapport Brahimi, souvent cité par l'ONU et l'UE. Nous y retrouvons encore la Chine, mais la Russie n'y participera pas.

2, Un deuxième facteur important est l'élection du président Nicolas Sarkozy en France, en mois de mai 2007. Dans son programme électoral, la gestion de crise au Darfour était un élément pertinent dès le début. Grâce au nouvel élan du président et son ministre des Affaires étrangères Bernard Kouchner l'idée d'une opération européenne destinée à stabiliser la région Darfour/Tchad/RCA est née au juillet 2007. L'Action Commune N°677 de l'UE, sur l'opération EUFOR Tchad/RCA est née le 15 octobre 2007. Elle se basait sur la résolution 1778 du CdS de l'ONU<sup>158</sup>. Selon le mandat, cette force de 3000-4000 personnes est destinée à stabiliser la région frontalière entre le Tchad, la RCA et le Soudan/Darfour<sup>159</sup> et sécuriser les camps des réfugiés de Darfour (250.000 réfugiés au Tchad ; 30.000 en RCA, ces deux pays sont engagés plutôt à côté du

<sup>155</sup> « Hu Jintao en tournée en Afrique pour consolider la présence économique chinoise sur le continent », *Le Monde*, le 02 février 2007, [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

<sup>156</sup> UNAMID, <http://www.un.org/Depts/dpko/missions/unamid/index.html>

<sup>157</sup> Contributeurs du personnel militaire : Chine, Gambie, Kenya, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Afrique du Sud; et ceux qui n'ont pas déployé les forces jusqu'au 31 décembre 2007 : Bangladesh, Burkina Faso, Égypte, Éthiopie, Ghana, Malawi, Mali, Népal, Pays-Bas, Pakistan, Thaïlande ; Contributeurs du personnel de police : Bangladesh, Canada, Égypte, Finlande, Gambie, Allemand, Ghana, Jordanie, Madagascar, Malaisie, Népal, Nigeria, Sierra Leone, Afrique du Sud, Suède, Tanzanie, Turquie, Ouganda, et Zambie

<sup>158</sup> 25 septembre 2007.

<sup>159</sup> Au Tchad : Wadi Fira, Ouaddai, Salamat en RCA : Vakaga, Haut-Kotto

# CERPESC ANALYSES

SLM/A) et la mission de l'ONU au Tchad et en RCA (MINURCAT). Entre le mandat et les objectifs de l'opération il y a une importante différence : les documents militaires français soulignent que l'objectif le plus important est sécuriser le Tchad qui est en contradiction avec une mission purement humanitaire.

Il nous semble que les enseignements tirés de l'EUFOR RDC seront profités bien que le OQG/OHQ (Lieutenant Général Patrick NASH, irlandais) et le FQG/FHQ (général français Jean-Philippe Ganascia) soient établis par deux nations ce qui a été fortement déconseillé par le général Damay, commandant des forces de l'EUFOR RDC<sup>160</sup> : Le FQG/FHQ et le OQG/OHQ seront également à Paris au Mont Valérien<sup>161</sup>. Le déploiement de l'EUFOR Tchad/RCA a été retardé et n'a pas été achevé pendant la rédaction de ce rapport.

Il est encore prématuré pour savoir si l'UNAMID peut devenir efficace ou non. Nous savons que même la MONUC considérablement renforcée rencontre des difficultés insurmontables en RDC où la présence européenne est incontournable pour sécuriser certaines régions. Nous supposons, si à l'avenir proche le déploiement de l'EUFOR Tchad/RCA pourra achever, les forces seront pleinement occupées par la stabilisation du Tchad et peut-être de la RCA, même si les échanges des informations entre les différentes missions (UNAMID-MINURCAT-EUFOR Tchad/RCA) seront incontournables pour la stabilisation efficace de la région.

### III. La gestion opérationnelle de la crise de Darfour : « *African solution to African problems* » - avec les méthodes et ressources internationales

L'analyse a évoqué la présence de nombreux acteurs autour de la gestion diplomatique de la crise au Darfour et un résultat ambigu (sauf l'intervention humanitaire) qui se manifeste par une intervention de l'Union africaine sur le théâtre avec le soutien massif de la communauté internationale. Par rapport au débat sur la scène internationale, cette partie est consacrée à la pratique sur le théâtre : qu'est-ce qui s'est réalisé, quel est l'effet concret des négociations sur le théâtre de Darfour. Comment la coopération sur place a-t-elle fonctionné ?

L'idée de déployer l'AMIS sur le théâtre était-elle vraiment la seule solution possible, et entre les circonstances réelles en 2004, ou plutôt un soulagement de la diplomatie internationale derrière le slogan « *African solution to African problems* » ?

L'enjeu du renforcement progressif de l'AMIS peut être interprété différemment. S'agit-il vraiment des engagements considérables ? Où la crédibilité de plusieurs acteurs internationaux, influencés par la volonté publique, est en jeu ? Il faut alors agir mais sans risquer trop ce qui est un élément essentiel du Relapolitik. Quel est le rôle de la diplomatie européenne dans cet orchestre et à quels niveaux est-elle présente ? La structure et l'activité de la chaîne de commandement est-elle en harmonie avec l'efficacité des troupes au Darfour ?

Quel est le poids de l'UE par rapport aux autres acteurs et sa représentation est-elle directement proportionnelle à son influence sur le processus de paix. Comment le soutien financier de l'UE se canalise les différents acteurs sont-ils coopératif ou non ? Pourquoi et comment l'OTAN aussi s'est

<sup>160</sup> Duffort, Benoit, « L'Opération EUFOR RD Congo », *Revue du CERPESC*, le 05 décembre 2007, pp. 1-3., <http://pesd.visuuart.eu/?q=revuecerpesc>

<sup>161</sup> Turke, Andras, *A darfuri krízis. Az Európai Unió tapasztalatai és terve a térségben és az induló EUFOR Csád/KAK művelet*, Newsletter, Hungarian Institute of International Affairs, le 07 décembre 2007, (*La crise du Darfour, les expériences et les projets de l'UE dans la région est l'EUFOR Tchad/RCA*), <http://www.kulugyiintezet.hu/letoltes.php?letolt=10033>



## CERPESC ANALYSES

chargée du transport aérien tactique ? Et finalement l'avenir de l'AMIS doit-il être remis en cause, le renforcement de la mission ou son intégration à la MINUS, la mission de l'ONU au Sud-Soudan.

### III.1. L'AMIS/MUAS, la première mission civilo-militaire de l'Union africaine trop ambitieuse

L'Union africaine, le successeur légitime de l'OUA a lancé des projets très ambitieux pour le continent africain surtout en 2003, depuis la présidence nigériane de l'Olusegun Obasanjo et son secrétaire général malien, Alpha Konaré. Konaré a envisagé un plan stratégique de l'Union africaine de 1,7 milliard de dollars, pour créer un Parlement panafricain (en Afrique de Sud), un tribunal international permanent, un fonds permanent pour la paix et une armée de métier. Le plan a été élaboré, et mais ce fut le désenchantement, il restait toujours un budget de 158 millions de dollars, bien que le premier budget de l'UA en 2003, fût de 43 millions de dollars dont 26 millions ne furent pas payés par les États membres. L'opération AMIS doit être examinée dans ce cadre<sup>162</sup>.

Après la mise en place de la première mission complète l'AMIB (African Mission in Burundi, 04/2003), une mission militaire par excellence avec une composante civile restreinte (3335+40), l'UA a lancé l'AMIS sous mandat de l'ONU (Rés. 1564). L'AMIS est la première opération quasi civilo-militaire de l'Union africaine<sup>163</sup>. En juin 2004 il s'agissait d'une mission d'observation internationale relativement petite et immobile pour vérifier le cessez-le-feu du 8 avril 2004. Il est évident qu'une telle mission n'était pas mandatée pour la prévention des atrocités contre les civils. Depuis la deuxième phase, le transport tactique et la reconnaissance sont

garantis par l'Union européenne et par l'OTAN. L'opération est financée à 100% par des donateurs étrangers<sup>164</sup>.

En tenant compte des capacités modestes et des expériences variées sur un théâtre plus facilement contrôlable, pourquoi l'Union africaine s'est chargée de la gestion de crise sur ce théâtre ? La réponse doit être cherchée sur la scène internationale perturbée à l'époque. En été 2004, la communauté internationale a rencontré un dilemme : comment intervenir au Darfour : les États-Unis, le Royaume-Uni et autres puissances se sont engagés ailleurs, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent. L'Union africaine était seule capable d'intervenir, à l'aide du soutien financier et logistique de la communauté internationale.

L'article 4(h) de la nouvelle charte de l'UA, adaptée en 2002 (contrairement l'OUA) a autorisé l'Union à intervenir dans chacun de ses états membres pour arrêter les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide. Ainsi la culture de la non-intervention est remplacée par celle de la non-indifférence et plusieurs scénarios ont été examinés : du conseil militaire pour une mission politique (Scénario 1) jusqu'à l'intervention de l'UA (Scénario 6)<sup>165</sup>.

Quant au Conseil de Sécurité de l'ONU, il a mis Khartoum sous pression diplomatique afin de faciliter le transport de l'aide humanitaire<sup>166</sup>. En octobre 2005, IGAD était prêt à envoyer un effectif de 10.500 personnes au Soudan, mais il lui manquait l'expérience, les ressources financières et les capacités nécessaires.

<sup>162</sup> PRUNIER, Gérard, *Le Darfour – Un génocide ambigu*, op. cit., pp. 238-239.

<sup>163</sup> Avec des ambitions africaines de la développer vers une vraie mission CIMIC. Source: CIMIC in UN and African Peace Operations: Modules, APMC Programme, ACCORD 2006, South Africa

<sup>164</sup> MONACO, Annalisa – GOURLAY, Catriona, « Support for the African Union in Darfur : a test for EU-NATO strategic partnership », *European Security Review*, ISIS Europe, Nr. 26, juin 2005, p. 2.

<sup>165</sup> WILLIAMS, Paul D., « The African Union mission in Sudan », *Peacekeeping*, vol. 13., Nr. 2, juin 2006, p. 173.

<sup>166</sup> IYOB, Ruth – KHADIAGALA, Gilbert, M. *Sudan – The Elusive Quest for Peace*, op. cit., p. 154.

## CERPESC ANALYSES

En ce qui concerne le mandat de l'AMIS les propositions de l'UA étaient trop ambitieuses : la mise en place d'une force de maintien de la paix complète, destinée à la protection de la société civile, à la neutralisation des Janjawids et à faciliter les missions humanitaires. Mais Khartoum était absolument contre un mandat fort<sup>167</sup>.

### III.2. Une chaîne de commandement surdimensionnée, avec des éléments européens et internationaux. La structure de CMCO de l'Union européenne et son rôle dans le conflit

Après avoir vu les propositions généreuses de l'UA la réalisation doit être examinée. Par conjecture, une mission financée de l'extérieur revendique le téléguidage des contributeurs et un rôle plutôt exécutif de l'Union africaine. Le problème principal, c'est qu'au point de départ, les capacités de l'UA étaient insuffisantes à la coordination des différentes aides financières et des différentes initiatives diplomatiques des acteurs. De plus, aucune expérience (des la planification) a la gestion d'une mission comportant des éléments civils puis militaires. Examinons maintenant quelle structure particulièrement compliquée<sup>168</sup> de la coopération internationale a été mise en place, bien sur, avec le respect des exigences de l'UA, de Khartoum et des médiateurs/contributeurs (sur 4 niveaux) pour orchestrer toute cette construction. Parallèlement la structure complexe de l'UE et ses points de connexion va être également présentée.

*Le niveau de la stratégie politique* - Les organes de l'Union africaine à ce niveau, le Conseil de Paix et de Sécurité (UA CPS, 2003) qui a été fondé au modèle du CdS de l'ONU, est l'organe le plus important de la prise de décision. **La Commission de l'UA**

remplit le rôle du secrétariat du Conseil. Elle est chargée par la gestion des affaires quotidiennes, et en ce qui concerne l'AMIS l'élaboration des plans de renforcement de la mission<sup>169</sup>.

La Commission a créé le **Directorat de Paix et de Sécurité (DPS)** dont la partie plus importante est la **Division de gestion de conflit (DGS – AU Conflict Management Division)**. Cette division dispose de 2 sections : **Section de l'opération et du soutien (SOS)** et la **Section de Gestion de Conflit, de Résolution et du Post-conflit**. Ces deux sections sont destinées au développement des politiques et des opérations de soutien à la vocation de la prévention, de la gestion et de l'aide aux conflits inter- et intraétatiques<sup>170</sup>.

En ce qui concerne les organes internationaux juxtaposés aux organes de l'Union africaine à ce niveau et notamment à la DGS, l'Union européenne et notamment la Commission européenne joue un rôle important :

La Commission fait partie du **Groupe de liaison (Liaison Group)** qui maîtrise les relations entre les donateurs et l'UA et avec le DITF. En plus c'est la Commission européenne qui préside le **Groupe de Partenariat pour le Soutien Technique (PTSG – Partnership Technical Support Group)** qui regroupe tous les donateurs, l'UE et ses États membres, l'ONU, les G8 et les partenaires bilatéraux. Ce groupe coordonne les interactions entre les donateurs et les initiatives de paix et de sécurité de l'UA (voir DPS)<sup>171</sup>.

En ce qui concerne la mission de soutien civilo-militaire de l'UE pour l'AMIS, la décision a été prise par le Conseil (Action commune) de l'UE à la fin du CMP (Crisis Management Procédure) : La planification a été achevée par le COPS avec le

<sup>167</sup> Idem, ibidem

<sup>168</sup> Remarque: Le schéma présenté est déjà simplifié.

<sup>169</sup> Victoria K. Holt - Moira K. Shanahan, *African Capacity-Building for Peace Operations: UN Collaboration with the African Union and ECOWAS*, The Henry L. Stimson Center, février 2005, p. 16.

<sup>170</sup> Victoria K. Holt - Moira K. Shanahan, *op. cit.*, p. 17.

<sup>171</sup> The EU and Africa: Towards a Strategic Partnership Volume I: Report, London, House of Lords – European Union Committee, le 07 juillet 2006, p. 69.

## CERPESC ANALYSES

CIVCOM le CMUE et l'EMUE en coopération avec les autres éléments du CRCT<sup>172</sup>. Basé sur l'Article 15 aliéna 3 du TUE, le COPS pratique le contrôle politique et la direction stratégique de l'opération.

Les documents n'évoquent pas le rôle du CivMilCell, récemment établie (mai 2005) à l'époque. Cette cellule se trouve au cœur de la planification bien qu'institutionnellement elle est liée à l'EMUE. La phase de planification de la première opération civilo-militaire de l'UE apport sans doute plusieurs conclusions pour le rôle de cette cellule qui devient de plus en plus l'élément clef de la CMCO, en ce qui concerne la coordination entre le COPS le PMG, le CIVCOM, CGS et DG VIII/IX et l'EMUE. Responsable devant le Conseil, le COPS pratique le contrôle quotidien et la direction stratégique de l'Action conjointe de l'UE. Le SG/HR, Javier Solana (sur la base de l'Article 18 et 26 du TUE<sup>173</sup>) et le RSUE, Pekka Haavisto sont les médiateurs entre l'Union africaine et le COPS.

*Le niveau de la stratégie militaire (OQG – Addis Ababa)* - Subordonné à la DGS, au niveau de la stratégie militaire le Groupe intégré de travail pour le Darfour (DITF) a été établi par la Commission de l'UA en janvier 2005<sup>174</sup>, au siège de l'UA (Addis Ababa) pour aider la planification, la génération des forces, les achats, la logistique l'appui administratif et la liaison avec les partenaires. Certaines de ces membres n'avaient pas d'expériences antérieures au domaine de la planification et de la gestion des opérations d'appui à la paix au niveau stratégique. Malgré les difficultés émergées dans la première période, et grâce au soutien des conseillers de la

mission de l'UE (5 officiers et 4 expertes techniques de l'UE), le DITF se débrouille et a réussi à établir des mécanismes de liaison avec les partenaires, à parachever les contrats de soutien, et à procéder à la rotation des troupes rwandaises<sup>175</sup>.

L'ACC (Cellule de coordination ad hoc de l'UE à Addis Ababa) agit sous l'autorité du RSUE et comprend un conseiller (*senior advisor*) politique, un conseiller militaire et un conseiller en matière de police<sup>176</sup>. Cette cellule de coordination est chargée par la coordination quotidienne entre les personnels de l'UE et le Centre de contrôle administrative et de management (Administrative Contrôle and Management Centre - **ACMC**) sous le DITF. L'ACC est liée au Secrétariat du Conseil de l'UE par SG/HR<sup>177</sup>.

*Niveau de la QGM (Khartoum)* – Sous le Dirigeant administratif en chef (CAO), les conseillers de la mission de l'UE sont également présents au Quartier Général de la Mission au Khartoum dans une **Cellule logistique** mais le commandement (J1/J4) est fermé devant les partenaires internationaux<sup>178</sup>. A dessus de cette Cellule logistique se trouve l'ACC et au dessous le JLOC à El Fasher. Dans cette structure les officiers de l'effectif des pays donateurs soutiennent comme adjoints des officiers de l'UA<sup>179</sup>.

Les Suédois (J4 Supply), les Espagnoles (J4 Movement) et les Canadiens (J8) assistent aux différents bureaux de CIVPOL.

*Niveau opérationnel (FQG - El Fasher)* - Au niveau opérationnel, la FHQ se trouve dans la capitale de Darfour, El Fasher. Lié à FHQ les

<sup>172</sup> Suggestions for procedures for coherent, comprehensive EU crisis management, Council of the EU 03/07/2003, 11127/13. pp. 2-4.

<sup>173</sup> Council Document 10919/05, le 13 juillet 2005.

<sup>174</sup> *Sudan: Imperatives for Immediate Change – The African Union Mission in Sudan*, Human Right Wach, 12 janvier 2006, <http://www.hrw.org/en/reports/2006/01/19/sudan-imperatives-immediate-change>

<sup>175</sup> UA – CPS, 28<sup>ème</sup> réunion, *op. cit.*, p. 13.

<sup>176</sup> 2005/556/PESC

<sup>177</sup> 2005/557/PESC, Article 5.

<sup>178</sup> Union Africain – Conseil de Paix et de Sécurité 28<sup>ème</sup> Réunion, le 28 avril 2005, p. 38. ; Col Reinhard Linz – AMIS Briefing (powerpoint) slide-35

<sup>179</sup> *The EU/AU Partnership in Darfur: Not yet a winning combination*, International Crisis Group - Africa Report, Nr. 99., le 25 octobre 2005, pp. 10-11., <http://www.crisisgroup.org/en/regions/africa/horn-of-africa/sudan/099-the-eu-au-partnership-in-darfur-not-yet-a-winning-combination.aspx>

# CERPESC ANALYSES

éléments de soutien international sont représentés dans **JLOC** (Centre d'Opération Logistique Conjoint).

L'Accord de cessez-le-feu humanitaire sur le conflit du Darfour (avril 2004) a mis en place 2 commissions : la Commission de Cessez-le-feu (CCF/AMIS) et la Commission conjointe (CC). Le Quartier Général de la CCF à El Fasher regroupait 11 personnes : un président (UA), un **vice-président délégué par l'Union européenne**, un représentant de l'UA, 2 de la médiation tchadienne, 2 représentants de Khartoum, 2 représentant du SLM/A et 2 représentant du JEM. Le QG de la CCF est chargé par la coordination des enquêtes sur les violations du cessez-le-feu, les vérifications et l'observation, les consultations avec toutes les Parties et avec des agences humanitaires. La CCF s'occupe également des personnes détenues issues du conflit du Darfour.

Par contre, certaines mésententes ont émergé au sein du QG à l'élaboration d'un plan de séparation et de relocalisation des forces et à la définition des tâches d'observation<sup>180</sup>. Le 13 août 2006 Khartoum a forcé les représentants des parties non-signataires de l'Accord de paix à quitter le QG de la CCF à El Fasher. Les non-signataires ont été accusés de recueillir des informations au sein de la CCF qui sont utilisées pour attaquer des forces des signataires<sup>181</sup>.

La CC comprend 2-2 membres de haut niveau de chaque Partie, la co-médiation tchadienne, l'UA, les Etats-Unis et l'UE. La CFC rédige régulièrement des rapports à la CC<sup>182</sup>.

*Le niveau tactique* - Ce niveau comprend 3 RHQ et 8 SHQ. Chaque secteur se compose de 4 Groupe des observateurs militaires (MILOBs), des éléments de la police civile et les forces de protection. L'UE a

délégué par la mission de soutien pour l'AMIS II des conseillers (groupes mobiles) à chaque secteur.

La conclusion à tirer de la représentation de L'UE à la chaîne de commandement, c'est que l'union est présente à tous les niveaux, elle préside des organes importants, même si sa voix est trop basse est son influence reste assez modeste. Sur le plan de la stratégie politique, c'est la Commission qui est représentée et chargée par le rôle de coordinateur, lorsque aux autres niveaux c'est le Conseil est les organes/institutions, liés plutôt au Conseil avec la médiation du SG/HR, qui assistent aux activités de l'AMIS.

*III.3. L'AMIS I (09/06/2004 – 10/2004) – une mission basée sur le Chapitre VI*

Après avoir examiné la chaîne de commandement « hydrocéphale » le volume et l'efficacité des éléments de la mission sur le théâtre doit être traité. Effectivement combien de personne et quelle mission ont été pilotés par cette chaîne de commandement surdimensionnée ?

Le 9 juin 2004 les premiers éléments de l'AMIS ont été installés à El Fasher. Les conditions du déploiement étaient souvent très rustiques : dans la plupart des villages il n'y a pas d'électricité ni téléphone et la poste de police la plus proche est 1 jour de promenade<sup>183</sup>. Le chef de la mission à Addis Abeba est l'Ambassadeur Baba Gana Kingibé, le représentant spécial du président de la Commission de l'UA qui est assisté par deux représentants spéciaux adjoints à Khartoum et à El Fasher.

La mission avait 3 éléments clefs : la CCF (Commission de cessez-le-feu), 60 observateurs militaires (MILOBs) insuffisamment réparties sur le

<sup>180</sup> UA – CPS, 17<sup>ème</sup> réunion, *op. cit.*, p.5, pp. 7-8., p. 11.

<sup>181</sup> Union Africaine – Conseil de Paix et de Sécurité, 63<sup>ème</sup> réunion, le 18 septembre 2006, New York, p. 7.

<sup>182</sup> AU CONF/PLG/2 (I)

<sup>183</sup> Union Africain – Conseil de Paix et de Sécurité, 28<sup>ème</sup> Réunion, le 28 avril 2005, p.38. ; Col Reinhard Linz – AMIS Briefing (powerpoint) slide-9



## CERPESC ANALYSES

terrain, et 300 militaires avec un équipement léger pour assurer leur protection. Parmi l'effectif final (138) des MILOBs de l'AMIS I, l'Union européenne a été représentée par 11 personnes et les Etats-Unis par 37 personnes.

Initialement l'AMIS a créé cinq secteurs à Darfour (secteurs actuels 1-5) et un à Abéché (Tchad, ancien secteur 6) et 15 bases principales. En octobre 2004 dans chaque secteur il y avait 2 équipes d'observateurs militaires (19/20 personnes) ; 4-4 véhicules et les secteurs El Fasher et Nyala disposaient de 2-2 hélicoptères<sup>184</sup>.

Les troupes venant de Rwanda et ses collègues nigériens (les « nations cadres » de la mission) ont différemment interprété le mandat de la mission : le gouvernement du Nigeria a partagé l'avis de Khartoum qui refusait l'AMIS d'autoriser l'usage de la force pour protéger des civils lorsque Rwanda a encouragé ses troupes à l'usage de la force dans ce cas<sup>185</sup>.

Quant aux provisions, matériels et services logistiques de la mission le gouvernement des États-Unis a signé un accord basé sur la sous-traitance avec PAE, directement réglé par les États-Unis<sup>186</sup>. Le budget total pour une année de l'AMIS I était une somme de 221,7 millions de l'USD qui couvre les salaires, les indemnités, les frais de voyage et le transport, l'achat des véhicules et des matériels de bureau, les communications, les uniformes, le carburant les services médicaux (etc.)<sup>187</sup>.

### III.4. AMIS II (10/2004 – 05/2005) – Conséquence de l'inefficacité de l'AMIS I

AMIS I s'avérait inefficace sur le théâtre, c'est la raison pour laquelle, suite à la demande du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA (CPS), la Commission de l'UA a élaboré le plan AMIS II avec l'ONU (DPKO<sup>188</sup>), le CCF, l'UE et autres partenaires pour le renforcement le mandat et des effectifs de l'AMIS. Les 18/19 octobre, l'OPLAN a été finalisé par AU MSC (Comité de l'État Major de l'UA) et accepté le 20 octobre par le Conseil de Sécurité et de Paix de l'UA<sup>189</sup>. Ainsi la décision a été prise sur le renforcement de la mission par le déploiement de 8 bataillons supplémentaires (3-3 du Rwanda et du Nigeria et 1-1 du Sénégal et de l'Afrique de Sud<sup>190</sup>) pendant une première phase, jusqu'à la fin du mois de mai 2005.

Le rapport de l'UA précise que sous la direction d'un Représentant spécial du Président de l'UA « l'AMIS comprendra un effectif de 3320 personnels y compris 2341 personnels militaires dont 450 observateurs (mais parmi eux il n'y en a plus des européens et des Américains), jusqu'à 815 policiers civils ainsi que le personnel civil approprié. » Les policiers civils sont les nouveaux éléments de la mission. Le mandat renforcé pour une durée initiale d'un an a contenu de nouveaux éléments : l'aide à la restauration de la confiance et la contribution à l'instauration d'un environnement sécurisé pour permettre l'acheminement de l'assistance humanitaire. L'AMIS renforcée avait aussi le rôle de

<sup>184</sup> Un demi an après, le rapport de l'UA sur AMIS II évoque 328 voitures sur le terrain, 18 hélicoptères, 2 avions de transport, des stations fixes VHF à longue portée des radio mobiles, des systèmes de V-SAT etc. Source : UA – CPS, 28<sup>ème</sup> réunion, *op. cit.*, p. 12.

<sup>185</sup> Paul D. Williams, *op. cit.*, p. 175.

<sup>186</sup> UA – CPS, 17<sup>ème</sup> réunion, *op. cit.*, pp. 8

<sup>187</sup> UA – CPS, 17<sup>ème</sup> réunion, *op. cit.*, pp. 24-25.

<sup>188</sup> Department of Peacekeeping Operations

<sup>189</sup> Union Africain – Conseil de Paix et de Sécurité 28<sup>ème</sup> Réunion 28/04/2005 p.38. ; Col Reinhard Linz – AMIS Briefing (powerpoint) slide-10

<sup>190</sup> Paul D. Williams, *op. cit.*, p. 177.

## CERPESC ANALYSES

« protéger les civils confrontés à une menace imminente et se trouvant à proximité immédiate »<sup>191</sup>.

Pour voir la structure de l'AMIS II, les éléments de MILOBs, de la police civile de CCF, de la force de protection et des remarques, consultez l'Annexe 2. Les plus grands contributeurs de la mission élargie sont le Nigeria (635) le Rwanda (421), l'Afrique du Sud (381), Sénégal (269), Gambia (245) et Ghana (146)<sup>192</sup>. L'AMIS II a augmenté le nombre des secteurs de 6 à 8 avec de nouveaux secteurs à Kutum, à Zalinje et à El Daien. La présence à Abéché (ex-6<sup>ème</sup> secteur au Tchad) a été réduite à un groupe d'observateur militaire<sup>193</sup>. La police civile a été chargée par le soutien et l'observation de la police locale. Elle devait contribuer à la mise au point de mesures proactives de la restauration de confiance et élaborer des plans de sécurité pour les camps des personnes déplacés<sup>194</sup>.

Depuis janvier 2005, l'AMIS a intensifié son activité pour la sécurisation des routes par l'intensification des patrouilles par air et par route sur les principaux axes et ces opérations ont sensiblement réduit les vols et les actes banditisme. Cependant la série d'attaques non provoqués contre les personnels et équipements de l'AMIS a augmenté par des tireurs non identifiés<sup>195</sup>.

Selon les rapports de l'Union africaine dans le Secteur nr. 2 (Nyala) les violations de cessez-le-feu des parties signataires ont été « colorées » par des

hostilités tribales quelquefois alimenté par les Parties du conflit<sup>196</sup>. Dans le secteur nr. 3. la multiplication des attaques contre les véhicules des agences humanitaires rendaient presque impossible la livraison de l'aide humanitaire aux camps de personnes déplacés situés dans les zones isolées. À l'époque (2005) l'avis unanime de l'AMIS et de la mission de l'ONU, UNAMIS estimait si les personnes déplacées se décidaient de rentrer chez eux, où l'AMIS n'est pas présent, elles – et surtout les femmes - deviendraient l'objet d'attaques<sup>197</sup>.

*III.5. AMIS II-E (06/2005 – 09/2005) et AMIS III. – Quel effectif idéal pour la mission ?*

Le 28 Avril 2005 l'UA, à la recommandation du Comité d'État Major, a décidé de la deuxième phase du renforcement de l'AMIS II (de 3320 à 7731 personnes) avant la fin du mois de septembre 2005, par les troupes additionnelles offertes par le Rwanda, le Nigeria, le Sénégal et l'Afrique du Sud<sup>198</sup>. L'effectif de la mission peut arriver jusqu'à 12.500 personnes (AMIS III). Il faut y souligner que c'est seulement depuis cette phase que le mandat de l'AMIS inclut en principe la protection des civiles. Le rôle de la composante police civile, dans les zones où la police de Khartoum n'est pas présente, a été également révisé.

Mais la question se pose quel serait l'effectif « idéal » d'une telle mission ? Il existe différentes méthodes de calcul pour répondre à cette question :

<sup>191</sup> UA – CPS 42, pp. 1-5.

<sup>192</sup> Col Reinhard Linz – AMIS Briefing (powerpoint) slide-13, le 27 juin 2005

<sup>193</sup> « AMIS History and Background », <http://www.amis-sudan.org/history.html>, (téléchargé le 15 janvier 2007)

<sup>194</sup> UA – CPS, 17<sup>ème</sup> réunion, *op. cit.*, p. 23.

<sup>195</sup> UA – CPS, 38<sup>ème</sup> réunion, *op. cit.*, p. 9.

<sup>196</sup> Toutefois le rapport souligne que « les liens existants entre les différents acteurs de la violence rend quelquefois difficile la différenciation entre les violations de cessez-le-feu et les activités criminelles ordinaires. »

<sup>197</sup> UA – CPS, 28<sup>ème</sup> réunion, *op. cit.*, pp. 7-8.

<sup>198</sup> L'effectif le 19 juillet 2006: MILOBs – 608; Force de protection – 5012; Personnel international – 45; CIVPOL – 1425; SLA-25; GoS – 31; Total: 7146 personnes; Source: <http://www.amis-sudan.org/troops.html>

## CERPESC ANALYSES

L'une compte 2-10 troupes pour 1000 habitants dans la zone de crise. La population du Darfour est de 6 millions ainsi l'effectif idéal de l'AMIS devrait être entre 12.000-16.000 personnes. L'autre se base sur le calcul avec les forces de protection les moins nombreuses et les plus vastes : 60.000 sur 200.000 personnes de l'armée du gouvernement sont déployables.

Pour une telle mission, 40.000-45.000 personnes seraient prêts à un déploiement immédiat. La force de Janjawid dispose d'un effectif de 10-20.000 personnes. Ainsi l'AMIS devrait disposer de 10.000 (min) à 45.000 personnes<sup>199</sup>. Selon d'autres opinions qui sont en accord avec UA, l'effectif de l'AMIS devrait être de 20.000 personnes au minimum et disposerait des renseignements satellitaires et de la mise en place d'une zone d'interdiction de survol<sup>200</sup>.

Les rapports de l'UA sur l'AMIS évoquent que le déploiement de la police civile a rencontré quelques difficultés à cause des 2 facteurs suivants : 1, à cause de la génération plus complexe de la police civile vis-à-vis de la composante militaire de la mission, en octobre 2005 l'AMIS ne disposait que de 41% de l'effectif total autorisé depuis octobre 2004 avec un peu plus de 25% des effectifs déployés. 2, L'autre difficulté a émergé sur le plan du déploiement, élaboré après celui de la composante militaire. Le plan initial prévoyait une co-localisation avec la police soudanaise dans les camps de personnes déplacées et dans les villes, mais pour l'effectif renforcé de l'AMIS, le plan logistique n'a pas prévu de dispositions sur l'hébergement. Après une reconnaissance de la zone en janvier 2005, pour garantir la sécurité (!) et pour des raisons logistiques, la co-localisation de la Police civile avec la composante militaire semblait inévitable.

### III.6. Les faiblesses de l'AMIS, une « mission impossible »

La conclusion des différentes phases de l'AMIS est que les acteurs privilégient le développement de l'AMIS au démarrage d'une nouvelle mission sous l'égide de l'ONU ou d'autres acteurs. La conséquence de la première partie de cette analyse où le déroulement du conflit a été présenté et de la deuxième partie où les pourparlers diplomatiques ont été examinés, est qu'en dépit du processus de paix et la signature des traités entre les Parties, la violence ne cesse pas au Darfour, et que l'AMIS sur le théâtre a rencontré des difficultés notamment pour se défendre. Mais quelles étaient les plus grandes faiblesses de l'AMIS qui ont fait l'obstacle à l'accomplissement sa mission ?

La faiblesse de l'AMIS est caractérisée par le manque de l'établissement de confiance, les difficultés des patrouilles, et l'assujettissement au gouvernement soudanais.

Théoriquement, et comme les rapports de l'UA le suggèrent, l'établissement de la confiance grâce à ces éléments majoritairement africains est l'un des résultats importants de la mission de l'UA par rapport à ses homologues de l'ONU. La mise en place des secteurs a été positivement accueillie par la population locale<sup>201</sup>: « *Le chef de la composante Police civile, ainsi que son équipe, ont rapidement établi de bonnes relations de travail avec les commandants de la police locale et leurs hiérarchies politiques respectives. La composante Police civile comprend une vingtaine femmes, dont la présence est impérative pour établir des relations de confiance avec les femmes déplacées et les villageoises*<sup>202</sup>. » Une certaine symbiose s'est établie entre certains

<sup>199</sup> WILLIAMS, Paul D., « The African Union mission in Sudan », *op. cit.*, pp. 168-183. ; Au Darfour, 1% de la population est armée sur un territoire 16 fois plus grand que l'Albanie. (En Albanie les calculs européens pour un effectif de maintien de la paix efficace : Un pays de 29.000 km<sup>2</sup> avec 3 millions d'habitants dont 10% armées exige un effectif de 30-40.000 personnes. Source : Aldo Rizzo, « Que font les italiens dans cette galère ? » /La Stampa, Turin/, *Courrier international*, le 15 mai 1997

<sup>200</sup> « Darfur on the brink of disaster », *The Guardian*, 20 septembre 2006, p. 27.

<sup>201</sup> UA – CPS, 28<sup>ème</sup> réunion, *op. cit.*, pp. 11-12.

<sup>202</sup> UA – CPS, 28<sup>ème</sup> réunion, *op. cit.*, p. 12.

## CERPESC ANALYSES

secteurs d'AMIS et des femmes cherchant du bois de feu : AMIS est tenue au courant de la direction du parcours des femmes et mène des patrouilles dans ces zones. Ainsi le nombre de cas de viols enregistrés a fortement diminué<sup>203</sup>.

Les rapports des organisations internationales ombragent cette image optimiste. *Refugees International* affirme que l'établissement de la confiance est particulièrement entravé par le fait que la majorité de la population n'a aucune information sur la mission de l'UA. L'AMIS n'a pas lancé une campagne d'information de plus il n'existe pas sur place de brochures à distribuer qui présentent les objectifs de la mission. La population du Darfour a également incriminé le fait que les 4x4 blancs de la mission sont pratiquement indistinguables (malgré l'inscription « AMIS » sur les véhicules) des Toyotas des milices ou d'autres forces armées. L'uniforme pose les mêmes problèmes d'indentification.

Le manque d'effectif féminin entrave souvent les enquêtes et le nombre des interprètes (les Libyens et les Égyptiens parlent arabe) sur le théâtre est loin d'être satisfaisant. Même poser des questions pertinentes à une enquête est souvent problématique. La critique des organisations internationales c'est que l'escorte par l'AMIS des convois, augmente la risque d'attaque contre eux. La coopération avec les organisations internationales a rencontré des difficultés administratives parce que la mise en place des secteurs de l'AMIS ne respectait pas les frontières administratives dans la région du Darfour<sup>204</sup>.

En 2004, la compagnie « A » (Rwanda) a été chargée d'appuyer les secteurs *El Fasher, Nyala* et

*Kabkabiya* alors que la compagnie « B » (Nigeria) s'est chargée du reste et son déploiement a été assuré par des Mémoires d'accord avec les Gouvernements du Rwanda et du Nigeria<sup>205</sup>. Il faut se rendre compte que chaque base principale était capable d'opérer dans un rayon de 60-70 Km (élargi avec le temps à 200 Km) par voie terrestre<sup>206</sup>.

Par conséquent, en avril 2005 (AMIS II), il existait encore de vastes zones hors du rayon d'action de l'AMIS qui ne peuvent être atteintes qu'occasionnellement<sup>207</sup>. L'état de l'AMIS même en automne 2005 n'a permis que 2 patrouilles par jour sur un territoire trop grand. Il manquait même pour les véhicules d'AMIS II-E le contact de radio et souvent le pétrole. Quelquefois les troupes restaient sans l'eau potable et sans salaire<sup>208</sup>. Les observateurs militaires sont accompagnés par une douzaine d'éléments de la force armée. Cette force est bien sur loin d'être capable de contrôler le désarmement des belligérants qui mêmes parfois les prennent en otage. (Pendant le « weekend noir » de la mission, les 8-9 octobre 2005, cinq soldats nigériens et deux personnels civils ont été tués par le SLA et le lendemain une patrouille complète de 18 personnes et un groupe d'observateur américain a été enlevé par le JEM<sup>209</sup>.)

Concernant l'organisation et la coopération, la différence de culture se manifeste entre les troupes de différentes nations. L'insuffisance de l'interopérabilité et l'incompétence sont évidentes. Les officiers de la force de protection sont équipés de pistolets, les forces de protections d'AK-47<sup>210</sup> et par des RPG-7 pour chaque 10 personnes.

<sup>203</sup> UA – CPS, 28<sup>ème</sup> réunion, *op. cit.*, p. 18.

<sup>204</sup> CHIN, Sally – MORGENSTEIN, Jonathan, *No power to protect*, *op. cit.*, pp. 8-9.

<sup>205</sup> UA – CPS, 17<sup>ème</sup> réunion, *op. cit.*, pp. 7-8.

<sup>206</sup> UA – CPS, 17<sup>ème</sup> réunion, *op. cit.*, p. 23.

<sup>207</sup> UA – CPS, 28<sup>ème</sup> réunion, *op. cit.*, p. 29.

<sup>208</sup> « Darfur on the brink of disaster », *op. cit.*, p. 27.

<sup>209</sup> CHIN, Sally – MORGENSTEIN, Jonathan, *No power to protect*, *op. cit.*, p. 2.

<sup>210</sup> Les PKM (ou PKB, 7,62 mm) des forces armées de Darfour ont une portée de fusil 3 fois plus (plus que 1 km.) que les AK-47 de l'AMIS, et peuvent pénétrer une véhicule blindé de 500 m; RPG – Rocket Propelled Grenade launcher Source: CHIN, Sally – MORGENSTEIN, Jonathan, *No power to protect*, *op. cit.*, p. 12.



## CERPESC ANALYSES

Le troisième facteur des difficultés de la mission résulte de la dépendance totale envers Khartoum. Les troupes sont obligées d'informer la CCF (Commission de Cessez-le-feu) sur leurs parcours ou les délégués de Khartoum et les Mouvements qui sont également représentés. Les représentants peuvent refuser la visite de certains territoires. Les conversations entre les membres de l'AMIS (s'ils en dispose) se règlent par radio, sans décodage et elles sont facilement captées par les parties combattantes.

En bref, les patrouilles sont non seulement incapables de recouvrir le secteur, mais encore leurs déplacements sont pénétrables et faciles à suivre. Le pire est que cette activité est encore plus limitée par Khartoum : la mission dispose d'hélicoptères mais les pilotes doivent être recrutés parmi les civils et sont obligés de voyager tous les deux mois à Khartoum pour se soumettre à un contrôle. La livraison de certains équipements est retardée par Khartoum avec des arguments hypocrites mais parfois justes : en raison des prises d'otages, ces matériels de haute technologie seraient facilement récupérables par des « rebelles »<sup>211</sup>.

### III.7. La mise en place de la mission de l'UE pour soutenir l'AMIS/MUAS (18/07/2005 -)

#### *Une mission de soutien civilo-militaire pour le capacity-building*

Le rôle de la diplomatie de l'Union européenne autour de la gestion de crise de Darfour et sa présence dans la chaîne de commandement divergée a été présenté dans les détails ci-dessus. Cette fois-ci, le soutien concret à la mission de l'AMIS, son caractère, son mandat, son volume va être traité. Et ensuite comment la diplomatie de l'UE et ses États-membres déjà divisée a continué à fragmenter par les différents mécanismes financiers.

Depuis janvier 2004 l'Union européenne avait l'intention de soutenir (l'aide financière, politique, et personnel) l'Union africaine à la stabilisation de la région de Darfour. Depuis l'avril 2004 l'UE a participé à la mission de reconnaissance de l'Union africaine à Darfour, par 10 observateurs<sup>212</sup>. La proposition de l'UE pour un soutien plus concret de l'AMIS a pris une forme plus concrète dans le discours de Javier Solana à Addis Abeba, le 26 mai 2005<sup>213</sup>. L'Union européenne est l'un des contributeurs les plus importants avec l'ONU, les États-Unis, le Canada, la Norvège et l'OTAN<sup>214</sup>.

Le SG/HR de l'UE a annoncé que « *la prévention et la résolution des conflits en Afrique sont d'abord aux mains des Africains eux-mêmes. C'est sur cette base qu'ensemble, l'Union européenne et l'Union africaine, nous construisons un partenariat stratégique efficace.* » Et « *il n'y a pas en effet de solution militaire au conflit du Darfour.* » La contribution financière à travers la Facilité de Paix, complétée par la présence d'experts de l'Union européenne travaillant au quotidien, avec les hommes de l'Union africaine sur le terrain, en témoignent<sup>215</sup>.

M. Solana a déclaré le renforcement de la contribution de l'UE sur le plan militaire par le renforcement de la capacité de planification de l'UA, du transport aérien stratégique, du soutien logistique (véhicules, équipements de communication, générateurs mobiles, avions de transport tactique) et du capacité d'observation aérienne avec des éléments européens. L'UE était prêt à envoyer des moniteurs supplémentaires et donner un appui en matière de stratégie d'information. Au domaine de la police, le soutien de l'UE a prévu l'assistance technique à la chaîne de commandement à Addis Abeba, à Khartoum et à El Fasher ainsi que dans les secteurs

<sup>211</sup> CHIN, Sally – MORGENSTEIN, Jonathan, *No power to protect*, op. cit., p. 5.

<sup>212</sup> EU Council Secretariat – Factsheet DAR/03, le 26 octobre 2004

<sup>213</sup> EU Council Secretariat – Factsheet – AMIS II, juillet 2005

<sup>214</sup> EU Council Secretariat – Factsheet – AMIS II/2, octobre 2005

<sup>215</sup> Nota bene: la participation française à l'ARTEMIS coûtait 46 millions d'euros (1/13), à l'ALTHEA 80 millions d'euros (1/7).

## CERPESC ANALYSES

de déploiement. Le partage des expériences et la formation personnelle sont également proposés<sup>216</sup>.

Le soutien de l'Union européenne à l'AMIS II s'est concrétisé par les Actions Communes 556 et 557/2005 de la PESC, le 18 juillet 2005. Le mandat de la mission civilo-militaire de l'UE représente une nouvelle tendance des opérations européennes qui rassemble à l'action RSS (Réforme du secteur de sécurité) de l'UESEC en RDCongo. Auparavant les opérations civiles et militaires avaient un mandat politique et juridique différent, dans une Action commune. La nouveauté consiste en le fait qu'un seul mandat contient des éléments civils et militaires. La planification issue d'un tel mandat devrait être réalisée dans la future par la nouvelle Cellule de Plan CivMil établie en mai 2005<sup>217</sup>.

L'**aspect militaire** du mandat de la participation de l'UE consiste en soutien technique et de planification (opération et logistique) sur tous les niveaux de la chaîne de commandement de l'AMIS II, à Addis Abeba (DITF), Khartoum (Mission HQ) et El Fasher (Force HQ). L'envoi des observateurs militaires, l'entraînement des troupes Africaines, formation des observateurs, le transport stratégique et tactique, observation aérienne, si l'Union africaine y prétend. Le renforcement de l'**aspect civil**<sup>218</sup> de la

mission (AMIS II-E CIVPOL) est l'élément le plus ambitieux de la participation de l'UE dans la gestion de conflit, avec un budget de 57 millions d'euro en 2005 (salaires, approvisionnement des soldats, de l'essence et l'assurance.) La mission civile se compose de 3 éléments<sup>219</sup> :

- Soutenir de la chaîne de commandement de la police : Depuis le mi-août 2005, 23 conseiller aînés de police (a Addis Abeba chez l'UA ; a Khartoum chez le commandement de mission de l'AMIS, a El Fasher, chez le Commissaire de Police, chez les 3 QG régionaux et les 8 QG sectoriels) et 1 conseiller politique aident la prise de décision de l'AMIS inter-alia, soutiennent la liaison avec les élément militaire de l'AMIS et contribuaient au liaisons avec les acteurs humanitaires.

- Formations des personnels de l'Union africaine : Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2005, 5 entraîneurs de l'UE forment des formateurs El Fasher, et de groupes mobiles de 10 personnes contribuent à la formation des personnels déjà déployés dans les secteurs, pour renforcer la force de police de l'AMIS II (1560 personnes). Ainsi trois cours de formation ont été mis en place : 1, Formation a la gestion de personnel de commandement 2, formation de formateurs 3, cours après-déploiement pour tout le personnel de

<sup>216</sup> S0196/05, Intervention de Javier Solana, Addis Abeba, le 26 mai 2005

<sup>217</sup> Gerrard Quille – Giovanni Gasparini – Roberto Menotti – Nicoletta Pirozzi: *Developing EU Civil Military Co-ordination: The Role of the new Civilian Military Cell*, ISIS Europe - CeMiSS, juin 2006, p. 19., [www.esdpm.org/pdf/reports\\_10.pdf](http://www.esdpm.org/pdf/reports_10.pdf)

<sup>218</sup> GAERC Conclusions on EU civilian-military supporting action to AU mission in Darfur, le 18 juillet 2005, [http://europa-eu-un.org/articles/pl/article\\_4921\\_pl.htm](http://europa-eu-un.org/articles/pl/article_4921_pl.htm)

<sup>219</sup> MONACO – GOURLAY, 2005. p. 2.

## CERPESC ANALYSES

CIVPOL dans les huit secteurs. Le Fact Sheet du Secrétariat du Conseil souligne l'importance de la formation du bataillon sénégalais (juillet 2005) et du personnel nigérian (mi-juin 2005) et les pilotes des avions de transport offerts<sup>220</sup>.

- Soutenir le développement de l'unité de police au Secrétariat de l'Union africaine : L'Union européenne a décidé le renforcement de la capacité à long terme de l'Union africaine aux domaines de la planification et de la gestion des opérations de police. Pour cela un officier de police de l'UE aide, entre autres, la planification générale, et les travaux doctrinaux et de recrutement.

L'UE s'est chargée par la formation de la police civile et dans chaque secteur un groupe de conseiller de la police civile de l'UE a été déployé pour soutenir la police civile de l'AMIS et 9 groupe de formation mobile a été envoyés à Darfour. Ces groupes en visitant chaque unité de l'AMIS ont donné des cours de comportement de base, du management, de capacity building et de formation des formateurs<sup>221</sup>. Le 21-27 août 2005 l'UE (et l'OTAN<sup>222</sup>) a aidé le DPKO à l'élaboration et à l'exécution de MAPEX 2005 (exercice de carte) pour

FHQ AMIS<sup>223</sup>. Ce programme de formation a cherché à augmenter la capacité de personnel d'AMIS dans le contrôle des opérations complexes de maintien de la paix. Il s'est concentré en particulier sur la planification et la coordination efficaces, y compris le partage d'information opérationnelle principale<sup>224</sup>.

L'effectif de l'UE comprend 16 officiers de police, 19 planificateurs opérationnels et logistiques, 11 observateurs militaires (au printemps 2006). L'UE a décidé d'envoyer 50 conseillers de police, mais seulement 16 ont été déployés. Pourquoi ? Au plan européen, la disponibilité des expertes a causé des problèmes. En Afrique, dans plusieurs cas et plusieurs domaines, l'UA a résisté d'intégrer le personnel de l'UE à l'AMIS pour calmer Khartoum qui manifestait sa sensibilité contre les effectifs non-africains<sup>225</sup>.

L'autre problème plus grand c'est que l'Union africaine néglige les propositions de réforme de l'UE, et, en cas de mésententes, elle prend l'appui sur les autres partenaires. La mise en place d'une ambiance compétitive entre les supporteurs c'est la tactique des leaders africains. En mars et en décembre 2005 des missions d'évaluation de l'UE ont proposé la

<sup>220</sup> EU Council Secretariat – Factsheet – AMIS II, juillet 2005

<sup>221</sup> Sally Chin – Jonathan Morgenstein, *op. cit.*, p. 10.

<sup>222</sup> L'OTAN a également prévu – comme deuxième volet de son assistance - la formation des forces de l'Union africaine qui a commencé le 1<sup>er</sup> août 2005. Elle comprend les processus de commandement et de contrôle, planification de l'opération, système de reportage, le dénouement de la bataille, récupération d'information et analyse, la constitution de force, préparation à réaction, amélioration des normes de procédures du QG.. L'OTAN a organisé aussi des exercices d'orientation et des simulations des scénarios de choléra et de tuerie pour les officiers de l'AMIS à El Fasher. Les officiers de l'OTAN ont plusieurs fois accompagnés leurs collègues à l'AMIS pour les aider dans les affaires quotidiennes. Et dans le cadre du troisième volet, à la demande de l'UA, l'OTAN est prêt à aider dans le domaine de l'intelligence avec la formation. Sources: « NATO diversifies aid to African Union », Site officiel de l'OTAN, le 11 septembre 2005, <http://www.nato.int/shape/news/2005/08/050811a.htm> ; Sally Chin – Jonathan Morgenstein, *op. cit.*, p. 10.

<sup>223</sup> « NATO continues to offer logistical Support to African Union », octobre 2005, <http://www.nato.int/shape/news/2005/10/051006c.htm>

<sup>224</sup> *SUDAN Entrenching Impunity – Government Responsibility for International Crimes in Darfur*, Human Right Watch, Vol. 17, No. 17(A), le 8 décembre 2005, pp. 30-31., <http://www.hrw.org/node/11496>

<sup>225</sup> *The EU/AU Partnership in Darfur: Not yet a winning combination*, International Crisis Group - Africa Report, Nr. 99, 25 octobre 2005, p. 11., <http://www.crisisgroup.org/en/regions/africa/horn-of-africa/sudan/099-the-eu-au-partnership-in-darfur-not-yet-a-winning-combination.aspx>

# CERPESC ANALYSES

réorganisation de la structure de l'AMIS et des procédures du soutien logistique – sans succès<sup>226</sup>.

Les propositions de l'UE étaient les suivantes : la mise en place d'un JOC (Joint Operating Concept) et une structure de logistique intégrée<sup>227</sup>. C'est surtout chez les Français qui disposent de l'expérience de la négociation avec les partenaires africaines, l'UE n'est pas encore sur le point selon le général Perruche, l'ancien chef de l'EMUE. Il faudrait savoir que les Africains refusent tout du premier geste qui vient de l'UE. La méthode qui doit être suivie est la suivante : Faire croire des Africains que telle ou telle idée vient d'entre eux : par des conversations « *off the record* », « au fond du couloir » il faut considérer quelques partenaires africains plus fiables. Ce sont eux qui peuvent cas par cas persuader ses homologues africains, en faisant croire que l'idée vient de leur tête. Devant le plénum, l'idée est condamnée à mort<sup>228</sup>.

Le plus grand problème de la mission de soutien européenne c'est donc qu'elle ne disposait pas d'un statut juridique unique et cela résultait plusieurs problèmes. De surcroît, aucun plan d'évacuation éventuelle au niveau de l'Union européenne n'était pas élaboré. Par exemple la Hongrie a dû chercher à contacter les États-Unis pour signer un accord bilatéral sur l'évacuation éventuelle de l'observateur hongrois par des Américains en cas de crises<sup>229</sup>.

*III.8. Le financement de l'AMIS et de la mission de soutien de l'UE pour l'AMIS*

Les différents aspects de l'opération du soutien de l'Union européenne se base sur différents financements : le volet civil est financé par le budget de la PESC, les coûts communs militaires par le mécanisme Athéna, l'envoi d'experts par le Secrétariat Général du Conseil et les dépenses opérationnelles par les différents Etats membres contributeurs<sup>230</sup>. Pour mieux interpréter l'échelle des montants ci-dessous, il faut le dire que le budget d'un organisme humanitaire moyen, présent à Darfour, la section française des Médecines Sans Frontières disposait d'une somme de 150 millions d'euros en 2005<sup>231</sup>.

La mobilisation totale des ressources financières de l'UE pour le Darfour (jusqu'au mois de mai 2005) était 570 millions d'euro (445 millions l'assistance humanitaire, nourritures incluses, dont 258 millions viennent des États-membres et 28 millions pour les réfugiés de Darfour au Tchad). Trois millions étaient consacrés à soutenir le processus politique et l'UE a contribué par 129 millions à la Commission de Cessez-le-feu de la mission AMIS<sup>232</sup>.

**1. Le volet civil financé par la PESC** – Le volet civil de l'opération est financé du budget commun total de la PESC qui était 62,6 millions d'euro en 2005, et 150 millions en 2006. Le coût du volet civil de l'Action commune était 2,12

<sup>226</sup> Pierre-Antoine Braud, « Implementing ESDP Operations in Africa », Anne Deighton – Victor Mauer (ed.), *Securing Europe? Implementing the European Security Strategy*, Züricher Beiträge zur Sicherheitspolitik, Center for Security Studies, ETH Zurich, 2006, p. 78., <http://www.gees.org/documentos/Documen-01777.pdf>

<sup>227</sup> Entretien de l'auteur auprès du CMUE

<sup>228</sup> Entretien de l'auteur auprès de la Commission de Défense de l'Assemblée de l'UEO

<sup>229</sup> Entretien de l'auteur auprès du CMUE

<sup>230</sup> *La France et la gestion des crises africaines: quels changements possibles?*, Sénat; Rapport d'information n° 450 (2005-2006) de MM. André DULAIT, Robert HUE, Yves POZZO di BORGIO et Didier BOULAUD ; le 03 juillet 2006

<sup>231</sup> Pierre-Antoine Braud, « Implementing ESDP Operations in Africa », *op. cit.*, p. 72.

<sup>232</sup> EU Council Secretariat – Factsheet DAR/05 (update 5), mai 2005



# CERPESC ANALYSES

millions d'euro en 2005 et 2,2 millions en 2006<sup>233</sup>.

2. **Le mandat du RSUE** est financé par 0,675 millions d'euro en 2005 et de 0,6 en 2006 du budget commun de la PESC.

3. **La Facilité pour la Paix** - Après avoir financé la mission de l'UA à Burundi (AMIB) par 25 millions d'euro dans le cadre du 9ème Fond européen, en mars 2004, la Commission européenne a mis en place un programme, qui se place au coeur du partenariat UE-UA, la *Facilité pour la Paix (FpP)* pour l'Afrique sur la période 2004-2007. Il s'agit de 250 millions d'euros alloués par le Fond européen de développement (FED)<sup>234</sup>. (*Ce programme, devrait aller de pair avec un soutien logistique et technique (PESD)*).

Que ce programme finance-t-il ?<sup>235</sup>

- 200 millions d'euro est consacré aux opérations de maintien de la paix : indemnités journalières des soldats, le matériel de transmission, équipements médicaux, coûts d'amortissement d'équipement civil, de transport et de logistique. (Les suivants types de dépense sont exclus : munitions, armes et équipements spéciaux militaires, pièces de rechange d'armes et d'équipements militaires, salaires et formation militaire pour des soldats.)
- 1 million d'euro est prévu pour l'audite

➤ 2 millions d'euro pour des évaluations.

➤ 12 millions d'euro est prévu pour des éventualités

➤ et 35 millions d'euro est affecté au capacity building

La mission de soutien de l'UE pour l'AMIS au Darfour était la première mission dans le cadre de la *FpP*<sup>236</sup>. La Commission européenne a mis à sa disposition un montant de 92 millions d'euros (plus de 50 millions d'euros ont été déboursés en décembre 2005 ; et 242 en septembre 2006).

À travers la Facilité Paix, la Commission finance les indemnités journalières et les allocations des troupes, les rations alimentaires, le combustible et l'assurance de la mission de paix au Darfour.<sup>237</sup> Lors de la troisième réunion de la FpP à Addis Ababa, le 29 septembre 2006, l'UE a prorogé la FpP pour une période supplémentaire de trois ans (2008 - 2010) et a apporté, conformément à la Stratégie pour l'Afrique, un financement d'un montant de 300 millions d'euros<sup>238</sup>.

4. Les contributions bilatéraux à l'AMIS des États membres étaient plus de 30 millions d'euro en octobre 2005<sup>239</sup>.
5. **Les coûts communs du volet militaire de la mission de soutien par l'ATHÉNA** - Pour

<sup>233</sup> DG EXTERNAL POLICIES OF THE UNION - POLICY DEPARTMENT, Note: prepared for SEDE meeting of 26 January 2006 on the Financing of ESDP, Bruxelles, le 25 janvier 2006, – Table 1, p. 8.

<sup>234</sup> La création de la FpP et d'un Fonds Européen pour l'Eau, (500 millions d'euros: double de la FPP), a également été validée lors du Sommet ACP/UE de Gaborone les 6-7 mai 2004. Source: L'aide européenne à la Zone Franc Source: « Réunion des ministres de la zone franc à Paris », *IZF.net*, septembre 2004. , <http://www.izf.net/pages/aide-ue-zf/4256/>

<sup>235</sup> *Securing peace and stability for Africa – The EU-funded African Peace Facility*, European Commission, DE 125, Juillet 2004, p. 7.

<sup>236</sup> La FpP contribue également à la Force de paix régionale en République Centrafricaine (FOMUC).

<sup>237</sup> Travaux de la délégation française à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale - Seconde partie de la 51<sup>ème</sup> session ordinaire de 2005; N° 142 SÉNAT SESSION ORDINAIRE DE 2005-2006, Annexe au procès-verbal de la séance du 20 décembre 2005

<sup>238</sup> Dans le cadre du 10<sup>ème</sup> FED (2008-2013) Source: « 3e Réunion du Comité de coordination conjoint de la facilité pour la Paix en Afrique », *APA- Agence de Presse Africaine*, le 12 octobre 2006, <http://www.apanews.net>

<sup>239</sup> EU Council Secretariat – Factsheet – AMIS II/2, octobre 2005

## CERPESC ANALYSES

renforcer la capacité de la réaction rapide de la PESD, le Conseil de l'Union européenne a établi en septembre 2003 l'ATHENA<sup>240</sup>. Ce mécanisme de « *early financing process* » est destiné à faciliter le déploiement rapide des effectifs militaires et quant à la mission au Soudan, couvre les frais du Système de communication et d'information (CIS), de l'évacuation médicale (MEDEVAC) et du logement des officiers de l'UE (etc.)<sup>241</sup>. Le budget de l'ATHENA était à peu près de 60 millions d'euro en 2005 et 45 millions en 2006 (sans le budget de EUFOR DR Congo) dont la mission de l'UE pour soutenir l'AMIS II disposait de 1,1 million d'euro (30 juin 2006)<sup>242</sup>.

6. Le pilier le plus important du budget PESD – traditionnellement la contribution des États-membres – pour les dépenses opérationnelles des différents États membres, font 196 millions d'euros<sup>243</sup>.
7. L'envoi des expertes a été financé par le Secrétariat Général du Conseil.
8. **Le financement de l'aide humanitaire (ECHO)** est un vrai succès du soutien de l'UE. Le DG ECHO a prévu un montant de 20 millions d'euro d'aide humanitaire pour la totalité de Soudan (Darfour inclut) pour l'année 2004<sup>244</sup>, et de 51 millions pour le Darfour en 2005, complété par 15 millions à la suite des événements. Une somme de 12 millions d'euro a été prévue pour les camps de réfugiées des darfouriens au Tchad. Les bureaux locaux d'ECHO sont à Khartoum et à Nyala (Darfour).

Par la programmation pour 2006 (décembre 2005), 40 millions d'euro a été consacré pour la totalité de Soudan<sup>245</sup>. Sans doute à cause de l'augmentation de la violence après le DPA a résulté la programmation de 21 août 2006, qui prévoit 40 millions d'euro pour le Darfour (+Tchad)<sup>246</sup> :

- 26 millions de l'Objectif spécifique 1 : Réduire la malnutrition et l'insécurité alimentaire parmi les populations hautement vulnérables, par la distribution de nourriture.

- 14 millions de l'Objectif spécifique 2 : Réduire la surmortalité et la surmorbidity parmi les populations hautement vulnérables, au moyen de services vitaux intégrés.

Il faut y ajouter que la raison que l'UE n'a pas une mission autonome et agit « derrière l'AMIS » résulte que la cotisation des experts européens se passe par l'Union africaine (financée comme nous avons vu précédemment, par l'UE). Les expériences en pratique sont tristes. Les lettres de l'observateur militaire hongrois témoignent qu'à son arrivé sur place, il n'avait pratiquement ni séjour (c'est-à-dire une chambre) ni de l'eau ni de nourriture. Il cherchait à contacter Addis Abeba pour combler des lacunes.

À El Fasher, les militaires de haut rang ont loué des logements hors du camp de la mission qui était complètement en désordre. Souvent les ordinateurs portables et le salaire des observateurs européens ne sont pas arrivés de l'Union africaine. Ainsi plusieurs camps sont touchés par les vagues de grèves des observateurs, des militaires ou des interprètes...<sup>247</sup>.

<sup>240</sup> UE-24 sans le Danemark

<sup>241</sup> Council Joint Action 2005/557/CFSP, le 18 juillet 2005

<sup>242</sup> EU Council Secretariat – Factsheet Financing of ESDP operations, juin 2006

<sup>243</sup> DG EXTERNAL POLICIES OF THE UNION - POLICY DEPARTMENT, Note: prepared for SEDE meeting of 26 January 2006 on the Financing of ESDP, Bruxelles, le 25 janvier 2006. – Table 1, p. 8.

<sup>244</sup> Aide humanitaire aux populations les plus vulnérables du Soudan – Plan global 2004 (Commission européenne – Direction générale de l'aide humanitaire – ECHO; ECHO/SDN/BUD/2004/01000)

<sup>245</sup> Aide humanitaire aux populations les plus vulnérables du Soudan – Plan global 2006 (Commission européenne – Direction générale de l'aide humanitaire – ECHO; ECHO/SDN/BUD/2006/01000)

<sup>246</sup> Aide humanitaire aux victimes du conflit du Darfour (Commission européenne – Direction générale de l'aide humanitaire – ECHO; ECHO/SDN/BUD/2006/02000)

<sup>247</sup> Entretien de l'auteur auprès du CMUE et les Rapports des observateurs européens rédigé pour le CMUE

## CERPESC ANALYSES

*III.9. L'aspect de l'assistance logistique pour l'AMIS II – Le volet logistique de la première opération civilo-militaire de l'UE et de la première opération de l'OTAN en Afrique. Coopération ou concurrence ?*

Le transport aérien stratégique et tactique est l'élément essentiel du soutien militaire pour l'AMIS. Cet aspect est également un élément clef des futures opérations de l'UE en dehors de l'Europe. S'agit-il d'un transport aérien européen orchestré et autonome ou plutôt des offres ad hoc de chaque État membres ? Comment était la coopération avec l'OTAN et quel était le rôle de l'OTAN dans la gestion de crise.

Le soutien de transport aérien de l'UE était un élément très important mais non primordial à côté des contributions des Etats-Unis, de l'Australie (C-130)<sup>248</sup> du Canada et surtout de l'OTAN. Une bonne occasion d'évaluer les capacités de coordination et de la planification avec le partage de responsabilité.

L'assistance logistique de l'Union européenne se réalise avec une coopération minimale avec l'OTAN, les deux opérations d'assistance restaient indépendantes et hors des cadres de Berlin Plus. Bien que l'administration de l'UE et de l'OTAN réfute les mésententes et souligne que les accords Berlin Plus n'auraient pas été adaptables, parce qu'il s'agit un simple soutien technique et logistique pour l'Union

africaine et pas d'une opération<sup>249</sup>, la première opération de l'organisation transatlantique sur le continent africain a suscité une forte opposition de la France et de la Belgique<sup>250</sup>.

Les négociations entre l'UE et l'OTAN, sur une chaîne de commandement et un plan d'action commune ont échoué. Sous la direction générale de l'Union africaine l'UE et l'OTAN ont planifié et réalisé leur mission tout a fait séparément avec deux différentes chaîne de commandement. Pour garantir la relation nécessaire minimale, dans le cadre d'une « coordination souple » une cellule de coordination a été établie à Addis Abeba (DITF) à laquelle les deux parties ont envoyés leurs délégués et la coopération est sans problèmes. Le DITF est chargé des mouvements aériens et contrôle les mouvements des troupes arrivant sur le terrain<sup>251</sup>.

Ainsi c'est le choix de chaque État, dans quel cadre mène-t-il son action et le piste de d'une action commune européenne est difficilement identifiable. La multitude des variations fleurit : Le transport aérien française, italienne, allemande et grec se réalisaient par l'UE, lorsque celui du Royaume-Uni parallèlement par l'OTAN et par l'UE.

La France, autre part contributeur majeur de l'OTAN, mettait à la disposition de l'UE une dizaine d'officiers planificateurs, 1 200 heures de vols d'avions gros-porteurs, (surtout le transport du contingent sénégalais par C-160) des moyens aériens

<sup>248</sup> Paul D. Williams, *op. cit.*, p. 177.

<sup>249</sup> Interview avec Luc de Rancourt, COL, FAF EAC Cos, le 16 novembre 2006

<sup>250</sup> Christophe Ayad, *op. cit.*, p. 157.; L'administration de l'OTAN réfute les mésententes avec l'UE, tandis que le général Henri Bentégeat, chef d'État-major des Armées en France, affirme: « *La rivalité entre l'Union européenne et l'OTAN est désormais bien connue et s'exerce aujourd'hui principalement au Soudan, où l'OTAN s'est engagée, alors que l'Union européenne était présente depuis plus d'un an pour remplir des missions identiques, à savoir la formation des troupes, le transport et la planification des opérations. Les deux organisations se sont finalement partagé la tâche dans ces trois domaines* » Source : *La France et la gestion des crises africaines: quels changements possibles?*, Sénat; Rapport d'information n° 450 (2005-2006) de MM. André DULAIT, Robert HUE, Yves POZZO di BORGIO et Didier BOULAUD ; 03/07/2006 ; Annexe 2)

<sup>251</sup> NATO continues to offer logistical Support to African Union, <http://www.nato.int/shape/news/2005/10/051006c.htm>

## CERPESC ANALYSES

de surveillance, avec un Mirage F1-CR, un Atlantique-2 et un ravitailleur C-135<sup>252</sup>. La contribution de l'Italie est sous l'égide de l'Alliance atlantique, mais elle contribue également avec l'UE par des personnels et traîneurs pour le CIS (Communication and Information Security)<sup>253</sup>.

L'OTAN s'est chargée d'assurer le transport aérien vers le Darfour des soldats des pays fournisseur de l'UA et le premier transport aérien a été effectué le 1<sup>er</sup> juillet 2005 et actuellement le mandat est prolongé jusqu'à la fin septembre 2006<sup>254</sup>. En 2005, l'OTAN a géré le transport (acheminement et rapatriement) par des C-130 de près de 5000 soldats africains (3 bataillons d'AMIS<sup>255</sup> ; 49 membres de la force de police civile).

Le transport aérien stratégique de l'OTAN a été planifié chez le SHAPE (AMCC- Allied Movement Coordination Cell) et l'organisation responsable du côté l'UE c'est le SALCC (Strategic Airlift Coordination Centre)<sup>256</sup> à Eindhoven qui coordonne déjà le transport aérien et le ravitaillement en vol entre les pays membres.

Quant au transport tactique des troupes de l'AMIS, le SALCC n'a en aucun cas pu coordonner, mais cette organisation a pour vocation de retransmettre vers la compagnie Russian Salis les besoins en transport des nations du consortium SALIS (Strategic Airlift Interim Solution)<sup>257</sup>. À la mise en place du transport aérien stratégique pour l'AMIS, l'OTAN et l'UE a loué dans le cadre du projet SALIS pour une

durée de trois ans renouvelable six An-124-100 russes et ukrainiens qui sont capables de transporter des cargaisons de 120 tonnes.

Le contrat SALIS regroupe 15 pays<sup>258</sup> et prévoit l'affrètement permanent de deux appareils AN-124-100 (a Leipzig-Halle), de deux autres sur préavis de six jours, et de deux appareils supplémentaires sur préavis de neuf jours. Ces avions sont utilisés comme solution intérimaire en attendant la livraison de plusieurs avions Airbus A400M à partir de 2010<sup>259</sup>.

Dans la pratique, le consortium SALIS achète annuellement un quota d'heures An 124-100 pour répondre à ses besoins propres. Dans le cadre du transport aérien stratégique l'Union européenne s'est engagée à transporter 7 bataillons africains, 150 CIVPOL sous l'égide de la coordination avec les États contributeurs africains et l'OTAN et autre 280 CIVPOL uniquement par l'UE en octobre 2005<sup>260</sup>.

Le transport aérien tactique de l'UE « par excellence » (et évoquées par les documents de l'UE) se compose des frais de la location de deux avions An-2 et deux C-212s sur place des compagnies privées pour assurer la mobilité des effectifs sur le théâtre. Deux bataillons africains (déploiement, matériels logistiques, soutien) ont été livrés par deux- quatre rotations par semaine<sup>261</sup>. Les An-2 et les Aviocar C-212s (probablement 300M) Casa sont les avions de transport légers : le premier est capable de

<sup>252</sup> « Au Darfour, surenchère militaire entre l'Otan et l'UE », *Libération*, le 27 mai 2005,

<http://www.liberation.fr/monde/0101530595-au-darfour-surenchere-militaire-entre-l-otan-et-l-ue>

<sup>253</sup> MONACO – GOURLAY, *op. cit.*, p. 2.

<sup>254</sup> « Assistance de l'OTAN à l'Union africaine pour le Darfour », <http://www.nato.int/issues/darfur/index-f.html>

<sup>255</sup> « NATO extends logistical Support to African Union », <http://www.nato.int/shape/news/2005/09/050926a.htm>

<sup>256</sup> SALCC fait parti de l'EAC (European Airlift Centre) créé le 5 juillet 2004 (successeur de l'EACC – European Air Coordination Cell, 2001) et présenté officiellement à la presse le 9 mai 2006. Source: L'European Airlift Center à Eindhoven, le 10 mai 2006

<sup>257</sup> Interview avec Luc de Rancourt, COL, FAF EAC Cos (16/11/2006)

<sup>258</sup> L'Allemagne (pays pilote) Canada, Danemark, Espagne, France, Hongrie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède et Turquie

<sup>259</sup> « OTAN – Transport aérien stratégique », <http://www.nato.int/issues/strategic-lift-air/index-fr.html>

<sup>260</sup> EU Council Secretariat – Factsheet – AMIS II/2, octobre 2005

<sup>261</sup> « GAERC Conclusions on EU civilian-military supporting action to AU mission in Darfur », European Union & United Nation, 18 juillet 2005, [http://www.europa-eu-un.org/articles/en/article\\_4921\\_en.htm](http://www.europa-eu-un.org/articles/en/article_4921_en.htm)



## CERPESC ANALYSES

livrer 12 passagers et la deuxième 18 et des véhicules légers avec une capacité de 2820-2950 kg. Même la force aérienne de Soudan dispose des C-212<sup>262</sup>.

Deux exemples pour illustrer la complexité de la coordination du transport aérien stratégique. Le rapport final de la seconde rotation de troupes souligne qu'à cause de 2 éléments, la rotation a retardé 2 semaines : Rwanda a refusé le TU-154B2 proposé par l'Ukraine et finalement ses troupes ont été transportées par un DC-9 de Kenya, loué par l'UA et financé par le Royaume Uni. Issu des tentatives de coup d'état au Tchad, l'aéroport de N'Djamena est devenu inutilisable. La France a transporté des troupes Gambiens via cet aéroport de Banjul à El Fasher par un airbus allemand. La fourniture de ces troupes a été réalisée effectivement par un vol charter de Gambian Airline Company Slok Air, financé par l'Allemagne<sup>263</sup>.

### III.10. Résultats, crédibilité, points forts et faibles de l'AMIS

1. En ce qui concerne l'AMIS actuel, après plusieurs renforcements il est évident que la mission et encore toujours incapable d'accomplir son rôle. Il est regrettable que l'AMIS a été déployé au Darfour et la MINUS au Sud-Soudan, relativement plus pacifique (sauf Kassala), et pas l'inverse. Son mandat soulève le problème qu'il n'existe pas une restriction suffisante en espace. L'AMIS III (si un jour arrive au plafond de 12.000 personnes prévues) et la MINUS élargie, sous la forme d'une mission hybride possible, seront capables probablement plus ou moins gérer les conflits ethniques mais incapables d'observer seuls tout le territoire de Darfour sans les matériels suffisants. Ces troupes sont récemment capables de lutter contre des attaques sporadiques de Janjawid, renforcer les éléments de la police locale, mais ils seraient insuffisants à faire obstacle contre

une attaque de la force aérienne soudanaise, et bien sûr ils ne sont pas mandatés pour cela. (Il leur manque SA-7b Grail « MANPAD » ou autres lance-missiles portables pour lutter contre un Hind ou un Fulcrum)<sup>264</sup>. Même leur capacité d'autodéfense contre une attaque éventuelle qui ne peut jamais être exclus, reste douteuse. La présence des observateurs européens faciliterait à limiter ces risques.

2. L'AMIS s'est surchargé par faire sauter à la gueule de loup ses troupes inexpérimentées qui au commencement ont différemment interprété leur mandat dans une situation qui loin d'être pacifiées. Les missions de l'UE prendre visiblement moins de risque et une conclusion à tirer de l'AMIS c'est que cette tendance doit être continue : L'AMIS mandatée a contrôler un territoire aussi grande que la France (actuellement avec 7000 personnes) vis-à-vis de la mission européenne ARTEMIS en RDC (1200 personnes) meilleur équipé a disposé d'un mandat uniquement pour le contrôle de l'aéroport et la ville de Bunia. En plus déjà en RDC le MONUC a beaucoup souffert des problèmes de reconnaissance (sans doute les bases françaises dans les Etats frontaliers disposent d'une capacité efficace) même si la communication de l'AMIS avec la population locale est relativement moins problématique que celle de l'effectif de MONUC en RDC.

3. Quelles sont les pistes de progrès de l'AMIS vis-à-vis de l'AMIB<sup>265</sup> ? Il est fortement douteux que l'AMIS se base sur les conclusions tirées de l'AMIB. Quant à l'AMIB le déploiement a été décidé malgré les scrupules de l'ONU de mandater une opération dans un cas où les Parties n'ont pas signé un accord de cessez-le-feu complexe. Il faut y souligner les différences importantes : La population de Burundi aussi grande que celle du Darfour vit sur un territoire beaucoup plus petite (27.800 km<sup>2</sup>) et l'État est plus centralisé. La mission disposait plus de moyens et

<sup>262</sup> « Aviocar C-212 Casa », <http://www.globalsecurity.org/military/world/europe/c-212-specs.htm>

<sup>263</sup> Interview avec Luc de Rancourt, COL, FAF EAC Cos, le 16 novembre 2006

<sup>264</sup> Sally Chin – Jonathan Morgenstein, *No power to protect – The African Union Mission in Sudan*, op. cit., p. 13.,

<sup>265</sup> Festus Agoagye, *The African Mission in Burundi – Lessons learned from the first African Union Peacekeeping Operation* [www.iss.co.za](http://www.iss.co.za)

## CERPESC ANALYSES

des acteurs étaient plus structurés. Au Darfour, quand l'AMIS a été déployé, l'Accord de cessez-le-feu à N'Djamena existait déjà mais il n'a pas été signé (et respecté) par toutes les Parties combattantes. Quant à l'AMIB, son financement était garanti uniquement par les partenaires de l'UA non-africains, le Royaume-Uni et les Etats-Unis et celui de l'AMIS est beaucoup plus complexe. La mission AMIB a été finie et remplacée par l'ONUB le 31 mai 2004. L'AMIS I. quant à elle s'avérait inefficace et a été renforcée en 2 étapes (AMIS II, II-E), mais depuis l'automne 2006 le soutien immédiat de l'ONU par l'élargissement du mandat de MINUS (Darfour inclut) serait incontournable. Les deux missions ont rencontré la plus grande difficulté aux taches DDR, quoique L'AMIB ait réussi à désarmer 20.000 combattants.

L'AMIS qui n'est pas chargée par les taches DDR est même incapable à observer l'exécution du désarmement par le gouvernement de Khartoum. Au Darfour la situation est pire et l'exécution est particulièrement aggravée lorsque les attaques et les raids aériens ne cessent d'arrêter<sup>266</sup>. Le désarmement est indispensable pour la paix, mais les missions de l'UA sont/seraient incapables seules à désarmer les milices. Toutes les deux missions doivent être renforcés ou remplacées par des autres missions (de l'ONU p. ex.), le bilan est évidemment négatif. Les (futurs) missions de l'UA devraient sécuriser plutôt une zone que toute une région.

4. La condition incontournable du rétablissement de la paix et de la sécurité des missions internationales sur le théâtre, c'est la neutralisation des forces armées et notamment l'armée de l'air soudanais.

5. Il faut y ajouter que certains éléments de police déployés par des différents États africains seraient

presque irremplaçables dans leur pays origine, notamment en Afrique du Sud ou à cause de l'insécurité générale les postes de police sont défendus par les gardes privés<sup>267</sup>. Pour finir par des éléments positifs, il faut le dire que l'AMIS a efficacement réagi sur un problème important général des missions de la paix évoquée par le Rapport de Brahimi : Dans le contingent de l'AMIS les nations cadres ne sont pas frontalières avec le Soudan et seulement des observateurs égyptiens, tchadiens ougandais et de la RDC viennent des pays limitrophes.

6. Par leurs présences, les forces de l'AMIS et MINUS, à cause des éléments africains, pourraient faciliter le dialogue DDR pour trouver des solutions locales aux conflits interethniques. Les deux organisations internationales pourraient contrôler la mise en place des projets économiques régionaux, financés surtout par des pays étrangères destinés à réduire les effets négatives du changement de l'espace naturelle.

*III.11. UNAMIS, MINUS - Un exemple devant l'AMIS ou les mêmes problèmes sur un autre niveau ?*

Dans le voisinage de l'AMIS au Darfour, une mission de l'ONU, la MINUS, déployée dans la phase finale du processus de paix Nord-Sud, entre les cadres plus pacifiques cherchait à faciliter la réconciliation au Sud-Darfour. Du moment que l'élargissement de cette mission vers le Darfour est remis en cause, il faut connaître comment la MINUS se fonctionne, avec quelle efficacité, basée ou non sur un autre méthode plus efficace, pour pouvoir estimer le dénouement d'une telle solution.

<sup>266</sup> Il faut souligner que la faible réductions des raids aériens sont les conséquences du fait que les villes plus importants au Darfour sont déjà bombardées.

<sup>267</sup> « Afrique du Sud », *Le Monde*, le 28 décembre 2004, p. 12.

## CERPESC ANALYSES

Issue de la Résolution 1590. (24 mars 2005.) du Conseil de Sécurité de l'ONU la MINUS/UNMIS (Mission préparatoire des Nations Unis au Soudan)<sup>268</sup> a été déployée au Sud-Soudan pour surveiller la mise en oeuvre de l'Accord de paix global signé le 9 janvier 2005 à Nairobi entre le gouvernement du Soudan et le APLS/MPLS destiné principalement à surveiller le rétablissement de la réconciliation Nord-Sud<sup>269</sup>.

Avec un mandat initial pour 6 mois, MINUS a été autorisée de disposer d'un effectif de 10.000 personnes militaires et 715 personnes de la police civile. La coopération avec la mission de l'UA était également prévue en offrant à l'AMIS un soutien logistique et une assistance technique. (Art. 5.)

L'Article 4 de la résolution 1590 précise le mandat de la MINUS dont les éléments importants ultérieurs sont les suivantes :

- Observer et surveiller les mouvements de groupes armés et le redéploiement.
- Aider à la mise en place du programme DDR
- Aider les parties à l'Accord de paix global à l'association toutes les parties, à restructurer la police, à élaborer un programme de formation et d'évolution de la police, à promouvoir l'état de droit et la défense de droit de l'homme.
- Offrir aux parties à l'Accord de paix global de conseil a la préparation des élections et des référendums ; faciliter et coordonner le retour

des réfugiés et des personnes déplacées, l'assistance humanitaire, protection des différents groupes vulnérables.

- Aide au domaine de la lutte antimines par des activités d'aide humanitaire dans le domaine du déminage, de conseil technique et de coordination.

En vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, par l'article 16 de ladite résolution « *la MINUS est autorisée à intervenir dans les secteurs où ses forces seront déployées et dans la mesure où elle jugera que ses moyens le lui permettent pour protéger le personnel, les locaux, installations et matériels des Nations Unies, assurer la sécurité et la libre circulation du personnel des Nations Unies, des agents humanitaires, ... (etc.) .* »

L'effectif de MINUS, le 31 août 2006, était 10275 personnes dont 8914 personnels militaires ; 695 observateurs militaires et 666 policiers des 70 États participants<sup>270</sup>. Les plus grands contributeurs sont l'Inde (2656) le Pakistan (1631) et le Bangladesh (1579), le Kenya (856) et l'Égypte (836)<sup>271</sup> mais, par exemple de tels acteurs comme la Bosnie-Herzégovine (2 ; voir ses relations avec Tourabi) et Vanuatu (5) sont également représentés. Ainsi l'orchestre des participants est extrêmement large lorsque les Etats-Unis et les pays européens y continuent également à suivre la tendance d'être présent a peine dans une mission onusienne : La

<sup>268</sup> MINUS, [http://www.un.org/french/peace/peace/cu\\_mission/unmis/](http://www.un.org/french/peace/peace/cu_mission/unmis/)

<sup>269</sup> Darfour : le Conseil de sécurité autorise le déploiement d'une force de l'ONU forte de 17 300 hommes », Centre d'Actualités de l'ONU, le 28 août 2006, <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=12871&Cr=Conseil&Cr1=Soudan>

<sup>270</sup> MINUS – Mission des Nations Unis au Soudan <http://www.operationspaix.net/-MINUS->

<sup>271</sup> L'Inde, le Pakistan et le Bangladesh sont également les plus grands contributeurs de l'effectif de MONUC en RDC qui possède actuellement de 18.536 personnes: 16642 personnels militaires, 773 observateurs militaires et 1121 personnels de police. Avec la participation accentué du Kenya et de l'Égypte le principe de l'ONU souligné également dans le rapport de Brahimi en 2000 qui déconseille la participation des unités des États frontalières qui peuvent être intéressé dans le conflit, est partiellement négligé. Par exemple, le propriété du triangle Hala'ib au Nord-Ouest de Soudan fait par exemple l'objet du débat entre l'Égypte et le Soudan, surtout qu'on y a récemment trouvé du pétrole.

## CERPESC ANALYSES

participation des États membres de l'Union européenne restait très modérée (104 personnes) : Allemagne (41), Autriche (2), Danemark (6), Finlande (4), Grèce (6), Pays-Bas (28), Pologne (2), Royaume-Uni (3), Suède (12).

Parfois même la mission de l'ONU se trouvait dans une situation délicate. La Résolution 1590, après avoir condamné vigoureusement toutes les violations des droits de l'homme, en persistance des tueries dirigées contre des civils et de la violence sexuelle à l'égard des femmes et des filles a du également déclaré sa grave préoccupation à cause de l'allégation et d'abus sexuels portées contre des membres du personnel d'opérations en cours des Nations Unies, et souligner le principe de tolérance zéro dans ce sujet<sup>272</sup>. Tels gendres de problèmes indiquent les insuffisances de l'effectif de l'ONU et rendent difficile l'établissement de confiance avec la population locale.

Par la résolution 1706, le mandat de la MINUS<sup>273</sup> a été prolongé jusqu'à la fin d'avril 2007<sup>274</sup> son effectif militaire va augmenter à 27.300 personnes et l'effectif de police à 4015 personnes<sup>275</sup>.

Les contingents de l'ONU (1000-1200 personnes) dans chacun des 3 secteurs de Sud régions de Sud patrouillent 1-1 territoire aussi grande que la Roumanie mais avec 2,2-4 millions d'habitants. La mission est également présente dans une autre zone de conflit à Kassala, par un RCHQ. (Pour voir la répartition des forces de MINUS par secteurs, voir Annexe-3.) L'élargissement de la mission par le Darfour emmènerait vers la présence totale dans les régions frontalières conflictuelles de la Mer Rouge jusqu'au Désert Libyen (Tchad). Même si la mission

s'avérait incapable à contrôler seule tout au long de la frontière ce qui pourrait servir à la base d'une pacification à long terme dans toute la région, la présence internationale freinerait vraisemblablement l'escalade des conflits locaux, et en plus assurerait « un cordon sanitaire » autour des secteurs de pétrole.

Il reste encore la question en quelle mesure va la MINUS conjuguer (voir le MONUC seul en difficulté permanente malgré son mandat élargi en RDC) l'efficacité de l'AMIS si quelques mêmes problèmes existent à tous les deux missions : MINUS dispose également peu d'interprète et la délégation de *Refugees International* affirme qu'en automne 2005 seulement 20% du personnel de MINUS était identifiable et déployé<sup>276</sup>. Pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 30 juin 2007 le budget de MINUS est 1126,3 millions de USD<sup>277</sup>, presque 2,5 fois plus que le budget de l'AMIS dans les 12 mois précédents.

<sup>272</sup> S/RES/1590 (24 mars 2005), voir Rapport Brahimi, la MONUC, aux Balkans, les mêmes les problèmes persistent avec le personnel de l'ONU.

<sup>273</sup> L'effectif de MINUS, le 30 octobre 2006: Force de protection et Remarques – 8743; Personnel officiers – 184; Observateurs militaires – 706; Total: 9633 personnes Source: UNMIS Public Information Office

<sup>274</sup> « Annan welcomes Sudan's acceptance of UN help for African Union mission in Darfur », *UN News Centre*, le 6 octobre 2006, <http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=20164&Cr=Sudan&Cr1=>

<sup>275</sup> Sudan – UNMIS – Facts and figures, <http://www.un.org/Depts/dpko/missions/unmis/facts.html>

<sup>276</sup> Sally Chin – Jonathan Morgenstein, *op. cit.*, p. 22. L'auteur de ce rapport n'arrivait pas non plus avoir des informations plus précises de la service d'information de MINUS sur l'effectif de MINUS déjà déployés par secteurs.

<sup>277</sup> Sudan – UNMIS – Facts and figures, *op. cit.*



# CERPESC ANALYSES

## IV.1. Le bilan de la situation générale au Darfour

« Une paix globale pour le Soudan amenait à acheter un fragile accord au Sud au prix de massacres très réels au Darfour<sup>278</sup>. »

1. La crise de Darfour dans son état actuel, quand presque toutes les villes et villages plus importants sont détruits ou fortement endommagés, et les attaques des forces du gouvernement et des Janjawids ne cessent pas malgré la signature du DAP, sont tous les preuves de l'incapacité des forces de l'Union africaine sur place et l'insuffisance de la diplomatie internationale. Il y a certaines ressemblances avec la crise en Croatie en 1991 même si l'indépendance de Darfour est hors question. Quinze ans après la méthode générale de la gestion d'une crise au niveau diplomatique et opérationnel manifeste les mêmes défauts bien qu'il faut mettre accent sur l'engagement de la communauté internationale plus large que dans le cas de Rwanda ou de Srebrenica, et une commission d'enquête internationale pour le Darfour est déjà mise en place.

Il semble, par contre, que les conséquences de tels événements dans les Balkans ne sont pas encore tirées pour éviter un génocide. Dans ce cas-la c'était le gouvernement serbe qui a soutenu les milices serbes en Croatie en leur donnant un appui par l'armée fédérale, était toujours prêt à signer de nouveaux Accords de cessez le feu<sup>279</sup> pour les négliger dès l'encre n'était pas encore sèche. Cependant les tueries en Croatie ont été expliquées par les serbes comme la lutte exaspérée de la minorité serbe contre l'autorité croate. Que la force aérienne de l'armée fédérale yougoslave (sous le contrôle serbe) a assistés aux milices ce fait n'empêchait pas depuis longtemps que la communauté internationale garde la confiance de la gestion diplomatique de la crise. La Serbie a retiré ses forces de la Slovénie « lointaine » (en manifestant son engagement pour la paix) pour « légitimer » son intervention en Croatie. Et à Darfour ? L'accord de paix avec le Sud-Soudan est né, les négociations infructueuses sur la question de Darfour sont forcées

à coté, les accords très minutieux sur la fédération et le respect du droit de l'homme sont déjà signés pendant que les attaques perdurent et la mission de l'UA essaie désespérément de gérer les conséquences de graves violences permanentes.

2. De l'aspect international, en ce qui concerne la crise au Darfour, la présence de la communauté internationale est particulièrement forte depuis 2004. (L'UA, l'ONU, l'OTAN, l'UE, les ONG-s; l'Australie, la Chine, la Malaisie etc. sont également prêt à donner un coup de main pour l'UA dans le processus de rétablissement de la paix.) La question se pose : Khartoum respect plus ou moins l'Accord de paix avec SPLM/A au Sud est pour cela ces mains restent libres au Darfour ? Il semble que les acteurs n'osent pas risquer les résultats du processus de paix entre le gouvernement et le Sud-Soudan. Le nombre des victimes, plus de 400.000 morts, va sans doute augmenter si cette résolution diplomatique et opérationnelle qui évite précieusement la pression diplomatique et exclut l'intervention militaire (exemple Kosovo) continue. C'est ici qu'il faut souligner le simple fait que la gestion simpliste de la crise humanitaire majoritairement par l'aide financière est inefficace mais il paraît beaucoup moins cher même dans une longue perspective qu'une intervention pour cesser les causes immédiates de la crise. À l'autre côté, les graves conséquences des interventions au Balkan, à Rwanda et à Somalie expliquent les précautions des acteurs du processus de paix, bien que plusieurs de ces acteurs augmentent leurs participations au Liban dans la FINUL.

3. Les mécontentes des grandes puissances et des organisations internationales restent maximalement exploitables par des Parties qui ne sont prêt à respecter un cessez-le-feu. (Même l'Union africaine applique souvent la méthode « *divide et impera* » vers les contributeurs.) Le pire ce qui est souvent le cas, quand le Conseil de Sécurité de l'ONU est partagé. Ainsi les embargos déclarés par l'UE restent

<sup>278</sup> Gérard Prunier, 2005b, *op. cit.*, p. 238.

<sup>279</sup> Par exemple une centaine pendant la guerre entre la Croatie et la Serbie.

## CERPESC ANALYSES

également mort-nés. Il faudrait aussi tenir compte que par la multiplication énième fois des accords signés et la mise en place en série des comités, commissions et équipes différents vont pas forcément augmenter leurs crédibilités et leurs valeurs. L'Accord de paix pour le Darfour qui réclame d'une manière très juste le respect minutieux du droit de l'homme est peut-être prématuré dans une telle situation quand même l'Accord de cessez-le-feu de N'Djamena n'était jamais respecté.

4. La crise de Darfour doit être interprétée comme un phénomène de déstabilisation pour toute la région<sup>280</sup>. Elle pratique un effet négatif sur la stabilité politique au Tchad et les différents groupes en RCA, en RDC, en Éthiopie, en Érythrée (etc.) sont souvent en interaction. L'UE doit prendre des mesures convenables « *face aux nouvelles menaces, c'est à l'étranger que se situera souvent la première ligne de défense [européenne]. (...) La faillite des États et la criminalité organisée se répandent si on néglige d'y remédier, ainsi que nous l'avons constaté en Afrique de l'Ouest. Cela signifie que nous devons être prêts à agir avant qu'une crise se produise. Il n'est jamais trop tôt pour prévenir des conflits et des menaces.* »<sup>281</sup> Ainsi une consultation régulière entre les différents éléments des missions européennes en RDC et au Soudan (et avec les éléments français au Tchad, en RCA etc.) serait fortement utile : L'organisation des colloques avec la participations simultanée de quelques éléments de ces missions contribuerait à l'élaboration d'une stratégie européenne pour l'Afrique basée sur l'approche régionale.

5. Tout d'abord il faudrait rendre compte que la gestion de crise, qui évite a creuser jusqu'aux racines des problèmes est insuffisante et trop chère. Les organisations internationales peuvent déléguer 5-10 experts de plus aux organisations communes avec l'UA de l'AMIS, ou augmenter massivement le

contingent et les matériels de l'AMIS ou de l'UNAMID pour sécuriser quelques zones, mais il est impossible de soutenir ce déploiement massif pendant des décennies. Actuellement le « match nul » de la diplomatie favorise bien sur pas volontairement mais indirectement « une solution finale » qui se base sur le principe qu'après la purification ethnique et la migration extorquée le problème va se résoudre de soi-même. La responsabilité de la communauté internationale c'est que tout le retardement et hésitation donne une chance de plus de cette solution.

6. Pendant le processus de paix, plusieurs ONG proposaient des belles et bonnes choses, le renforcement de la capacité de l'AMIS, la perfection de sa cellule de plan, le renforcement la coopération entre l'UA et le DPKO, l'augmentation du budget et que l'AMIS/UNAMID soit chargée par les tâches DDR. La dernière est un but irréel : le désarmement des milices surtout dans une situation non-réglée semble être irréalisable surtout par l'AMIS (et même probablement par UNAMID dont le mandat prescrit la surveillance, la vérification et la promotion du désarmement). En plus on réclame le désarmement des milices et les rebelles en même temps que la diplomatie internationale est incapable de faire obstacle devant le réarmement de l'armée du gouvernement soudanais ou des autres belligérants. Comment le volet diplomatique et opérationnel de la communauté internationale devrait évoluer pour résoudre des problèmes de ce genre ? Le contrôle du trafic des armes dans la région ou les frontières sont presque incontrôlables reste un très grand défi. Et effectivement sans le renforcement du contrôle des frontières du Soudan les devoirs type DDR seraient difficilement réalisables.

Un tel désarmement restera illusoire jusqu'au déploiement des forces militaires pour garantir le *statu quo ante*. (*Nota bene* : A l'Ouest-Darfour les Janjawid occupent les terrains.) Le déploiement qui arrive en retard par des forces inefficaces pour

<sup>280</sup> Cette approche régionale a déjà manifesté dans la Contribution du SG/HR de l'UE a une stratégie de l'UE pour l'Afrique (S377/05, 21/11/2005) « *The EU should adopt a regional approach to conflicts in Africa. We are doing so in the Great Lakes region ; we developed a West Africa strategy but implementation is lagging behind. Sudan should also be seen in a regional context.* »

<sup>281</sup> Stratégie Européenne de Sécurité, Bruxelles, le 12 décembre 2003

## CERPESC ANALYSES

garantir le statu quo, et pas le statu quo ante ne peut qu'aggraver la situation. (Plusieurs précédents dangereux dans la gestion de crise de l'Ex-Yougoslavie dans les années '90 sont de mauvais exemples de la gestion d'un conflit centre-périphérie pareil.) Le déploiement d'une force militaire efficace, bien équipée est indispensable dans une situation où la perte de confiance totale entre les parties combattantes est générale : Quelle autre méthode pour garantir la sécurité d'une partie qui poursuit de bonne foi des phases de vis-à-vis de son adversaire qui tente à violer les accords signés.

7. En phase finale, l'élément clef de la gestion internationale des crises intraétatiques, l'établissement d'une fédération artificielle, semble fortement ambigu. Innombrables œuvres et analyses dans le sujet affirment qu'une fédération ne peut pas être artificielle, renforcé. Les acteurs sont persuadés que le résultat c'est obliger des nations d'abandonner les ambitions de l'indépendance pour créer son propre État (le cas de l'Ex-Yougoslavie, de Kosovo) ou créer une entité fédérée par le rassemblement des groupes très différents, souvent nomades et qui vivent dans les circonstances qui font rappeler parfois au Moyen Age avec l'esclavage, parfois au XXIème siècle. (le cas de l'Afrique, de Soudan). Mais il faut savoir que les éléments essentiels de l'établissement d'une fédération c'est de plusieurs entités cohérentes, plus ou moins égales et bien organisées au niveau fédéré. La dissolution de la Yougoslavie devrait servir un mauvais exemple à éviter dont les éléments importants étaient la prédominance d'une entité dans l'administration et l'armée fédérale et son profit de la redistribution sur laquelle elle a pratiqué une influence plus significative, la perte du contrôle civil des organismes fédérales au-dessus de l'armée et la manque d'un système efficace de la minorité bloquante.

De plus, les coopérations moins étroites, confédérales qui sont nés « de l'amitié » des États en Afrique sans la bonne et due forme de la mise en place (Union des Républiques Arabes, Union lybano-tunésienne) n'existaient pas longtemps. C'est-à-dire

qu'au Darfour l'élargissement de nouvelles bases de fédération par un simple « copier-coller » des actes entre le gouvernement et SPLM/A au Sud, devrait être élaborés plus précieusement et pas prématurément, bien que plusieurs éléments des Mouvements rebelles hâtent eux-mêmes cette solution.

8. Quant au conflit Nord-Sud, il est encore loin d'être réglé définitivement tandis que la crise au Darfour l'a rendu en arrière plan. La population de Sud-Soudan doit être tes attentifs : les forces des gouvernements sont engagées sur le théâtre de Darfour proche.

## CERPESC ANALYSES

### IV.2. Conclusions concernant la diplomatie et la mission de soutien de l'UE

1. La première mission de soutien civilo-militaire qui s'est chargée par des risques réduits a certainement été une expérience utile en ce qui concerne les conclusions de la planification de l'opération, (voir le rôle de CivMicCell) de la mobilisation pour une vraie opération civilo-militaire (CMCO) à l'avenir. Les conclusions les plus importantes à tirer ce sont que la mobilisation des experts devrait être mieux coordonnée et l'appui diplomatique de la participation européenne devrait être plus précise.

2. Par contre ces éléments positifs de la PESD, le rôle décisif de l'UE dans la gestion de conflit, reste l'économie, « l'€-diplomatie » : le financement de la gestion de crise qui par des éléments civilo-militaires ne servent ni le moyen d'une résolution finale de la crise au Darfour ni une stabilisation temporaire efficace. Le rôle de trésorier sans exigences, un acteur de second plan (sans la capacité de *peace enforcement*) avec un minimum de respect et peu reconnaissance. Est-ce que l'UE ne pourrait pas dépenser plus efficacement ? Quand même à ce point le consensus peut être établie entre les États européens, et contrairement à la gestion politique ou bien opérationnelle, l'intervention humanitaire restait le plus petit commun multiple. Il faut souligner une fois de plus que sans consensus politique, sans vraie stratégie préalable commune, l'applicabilité de la force commune de la PESD reste à l'intérieur de sa capacité réelle.

3. L'Union européenne devrait prendre plus de précautions concernant l'Union africaine, une organisation qui a des projets ambitieux avec des ressources financières très modestes et la solidarité entre les chefs d'État empêche d'une médiation neutre dans le tel conflit que Darfour. L'Union européenne devrait éviter surtout le rôle d'un acteur en tout bien tout honneur qui de l'ignorance des racines de la situation et de la réalité sur le théâtre assiste involontairement de l'aggravation d'une crise.

Même si l'effectif de l'UE sur place est peu, il facilite une estimation *sine ira et studio* de la situation réelle, et l'interprétation les nouvelles vagues de la violence. Tout cela est très important quand l'UE rencontre l'aspect global du conflit de Darfour (mais à voir Irak et Afghanistan) et doit répondre à la question la doctrine « préserver la stabilité » et de « non-intervention pour le respect de la souveraineté » est remise en cause. Ces doctrines prennent part d'une légitimation indirecte et de mains libres aux génocides des régimes parfois titulés « voyous ».

4. Actuellement il existe 8 différents niveaux de financement des différents volets de la diplomatie et de la mission de soutien européenne. Sans doute il est difficile de surmonter la coordination de ces dépenses sans simplification et intégration. L'application des ressources financières européennes doit être minutieusement contrôlé ainsi que des bilans réguliers de l'efficacité. Le soutien de l'UE devrait être remettre en cause dans une situation où le partenaire néglige absolument les propositions de l'UE.

5. La question doit être posée au niveau européenne que « l'infusion financière » pour l'Union africaine sert suffisamment ou pas les intérêts européennes. Même si ces versements aident à arriver à un résultat tangible sur le théâtre, la question s'impose qu'une mission européenne sur place contribue vraiment aux objectifs de l'UE dans la région. Jusqu'au mai 2005 l'UE a mobilisé 600 millions d'euro pour la gestion de crise au Darfour. Nota bene: la participation française à l'ARTEMIS coûtait 46 millions d'euro (1/13), à ALTHEA 80 millions d'euro (1/7). En été 2004 le Royaume-Uni a prévu à déployer des militaires au Darfour et en 2003 l'ARTEMIS pilotée par la France a prouvé que la mobilisation était possible également sans le soutien de l'OTAN.

6. Il serait souhaitable de gérer plus efficacement les tensions politiques entre les États-membres à une intervention de l'OTAN ou de l'UE sans l'OTAN. Les mésententes entre l'OTAN et l'UE concernant le



## CERPESC ANALYSES

transport aérien stratégique (*première mission de l'OTAN en Afrique*) est un phénomène inquiétant. De la perspective des opérations européennes éventuelles, le fait que certains États préféreraient agir dans le cadre de Berlin Plus et des autres sans l'OTAN, apporte des conséquences négatives à la recherche de voix commune. De plus l'OTAN avec la capacité de *peace enforcement* par des moyens militaires à son arrière est beaucoup plus apprécié par l'UA tandis que le soutien financier et diplomatique de l'OTAN pour l'AMIS est beaucoup moins signifiant que celui de l'UE.

7. Les propositions à bonne volonté si elles ne prévoient pas la méthode d'application (p. ex. créer une zone d'interdiction au-dessus de Soudan - mais comment la garantir et surveiller ; l'embargo européen même si les plus importants partenaires du Soudan n'en font partie, etc.) valent peu et en même temps détruisent la crédibilité de la diplomatie de l'UE qui ainsi commence à se trouver sur la voie onusienne. Les initiatives européennes pour lutter contre les SALW<sup>282</sup> devraient être également réexaminés et plus approché à la réalité en tenant compte la faisabilité globale et la capacité de contrôle internationale.

8. Pour gérer efficacement de la crise au Darfour un engagement militaire éventuel de la communauté internationale et/ou de l'UE avec un mandat plus robuste devrait être examiné. La possibilité de telles opérations est longtemps très peu dans le contexte diplomatique présenté ci-dessus.

La Stratégie de l'Union européenne à l'égard de l'Afrique (2005)<sup>283</sup> prévoit même « *le déploiement éventuel de groupements tactiques de l'UE* » et propose de « *renforcer la capacité de réaction de l'UE aux catastrophes et aux situations d'urgence humanitaire* ». La prévention et la mise en place d'un

*early warning system* devraient être plus accentués pour gérer les crises comme celle de Darfour.

Quant à l'aspect civil d'une éventuelle opération, conformément à l'Objectif global civil<sup>284</sup> « *l'UE doit être en mesure de mener différents types de missions d'observation, ainsi que de fournir un soutien aux représentants spéciaux de l'Union européenne* ». Les devoirs SSR (réforme du secteur de la sécurité) et DDR (désarmement, démobilisation et réinsertion)<sup>285</sup> sont en priorités. Ainsi un engagement plus large au domaine du CMCO pour aider l'AMIS/UNAMID qui n'est pas chargé de gérer des tâches type DDR serait fortement recommandé avec les restrictions de la faisabilité qui ont été évoquées précédemment. Dans un cas éventuel si les forces militaires européennes étaient déployées la mission civile de l'UE peut être déployé « *en liaison étroite avec des opérations militaires* » et doit « *pouvoir faire appel à des capacités militaires.* »

Quant à l'aspect de l'établissement d'une zone d'interdiction aérienne, il faut y ajouter que pendant l'opération Dorca au Tchad l'observation et le renseignement des cinq F-1CR escadron 2/33 « Savoie » ont garanti des prises de vues à une vingtaine de kilomètres à l'intérieur sur le théâtre de Darfour et que la France avait proposé également des F-1CR pour l'Union africaine. Le ministre de la défense français n'a pas exclu que les avions de combats français présents dans la région pourraient notamment appuyer une telle mission, bien que les certaines militaires français pensent que les OPEX ont déjà atteint les limites. Les intérêts de la bonne relation entre le Tchad et le Soudan et les relations françaises avec le Soudan continuent à diminuer la faisabilité d'une telle opération. En plus il y a une série de problèmes à surmonter : établir une zone d'interdiction aérienne au Darfour, ou des patrouilles

<sup>282</sup> Small arms and light weapons (SALW) voir « Contribution by EU High Representative Javier Solana to the EU Strategy for Africa », le 21 novembre 2005, S377/05, p. 5. [http://doku.cac.at/contribution\\_solana\\_eu\\_strategy\\_for\\_africa.pdf](http://doku.cac.at/contribution_solana_eu_strategy_for_africa.pdf)

<sup>283</sup> « L'UE et l'Afrique: Vers un partenariat stratégique », Conseil européen, Bruxelles, les 15-16 décembre 2005. Conclusions de la présidence, Article 4b

<sup>284</sup> Conseil européen, Bruxelles, 16-17 décembre 2004

<sup>285</sup> Voir « L'UE et l'Afrique: Vers un partenariat stratégique » – Conseil européen, Bruxelles, les 15-16 décembre 2005. Conclusions de la présidence, Article 4c

## CERPESC ANALYSES

de sécurisation frontalière (ci dernière est l'une des tâches importantes des troupes françaises au Tchad) ce qui dépassent les cadres des missions de Petersberg.

### IV.3. Propositions pour le rétablissement de paix au Darfour

1, Le point de départ devrait être l'harmonisation de l'activité extérieure de la diplomatie européenne au niveau national et sur la scène de l'union. Il faudrait créer des forums ad hoc spéciaux plus efficaces, avec des objectifs en questions entre le SG/HR, le RSUE et les fonctionnaires nationales. Mieux vaudrait canaliser la diplomatie européenne en évitant que les intérêts spéciaux des États-membres représentés par des fonctionnaires nationales, et communiqués actuellement par les voix bilatérales, semblent être négligés et menacés.

2. Pour cela l'UE devrait élaborer rapidement d'une vraie stratégie régionale (ou un livre blanc) pour l'Afrique (qui faisait partie d'une stratégie globale) surtout pour réduire sa dépendance énergétique, et à arriver aux autres buts (stabilisation, démocratisation en Afrique, etc.)<sup>286</sup>. La stratégie devrait énumérer des différents scénarios pour les cas hypothétiques et contenir des propositions pour le cas si plusieurs ressources énergétiques restaient bloquées. Les éléments principaux seraient à débattre avec les partenaires africains et surtout avec l'UA. La place et le rôle de Soudan, la crise au Darfour et son aspect international devrait être (ré)interpréter dans ce cadre en relation avec les zones de crise alentour.

3. Examiner la possibilité de l'eupéanisation progressive surtout la politique africaine de la France (dans la région proprement dit) et du Royaume-Uni : Les programmes multilatéraux<sup>287</sup>, les accords bilatéraux, les capacités de renseignement et de connaissance, et leurs bases et capacités en Afrique devrait être mieux mis à la disposition des objectifs communs de l'union, soit une intervention diplomatique soit une opération extérieure.

<sup>286</sup> « L'Afrique est un continent ou l'UE peut s'affirmer en tant qu'acteur de la sécurité alors que sa visibilité dans d'autres régions (Moyen-Orient, Asie) peut se révéler plus difficile. » Thierry Tardy, *L'Union européenne en Afrique : Un partenaire stratégique dans les opérations de paix*, Rapport du séminaire GCSP et l'International Peace Academy, le 7 juillet 2006, p. 4.

<sup>287</sup> Le document « Contribution by EU High Representative Javier Solana to the EU Strategy for Africa » évoque le RECAMP français : « ...ont he proposal made by France to « Europeanise » RECAMP » (p. 4.)

## CERPESC ANALYSES

4, Après s'être rendu compte des besoins, des capacités, des buts communs de l'UE et des réalités dans la région, pour gérer concrètement la crise au Darfour les activités de l'UE devraient se focaliser sur la question, quelles initiatives à faire pour que la situation internationale dans la question de Darfour qui est arrivée au point mort, se change. Le rôle de la Chine et la Russie devraient être remis en cause. À la scène internationale, il serait souhaitable que l'UE convoque une conférence sur le Darfour avec la participation des États-Unis, de l'UE, de la Russie, de la Chine. Les enjeux de cette conférence seraient les suivantes :

- Il faut trouver la voix commune (surtout) entre les membres du CdS de l'ONU pour éviter la possibilité d'être joué contre eux-mêmes à mauvais tour par Khartoum. Définir les buts communs pour avoir un point de vue commun vis-à-vis de Khartoum et de l'Union africaine. Il faut trouver le plus petit multiple commun même si par exemple le respect des valeurs démocratiques est également douteux en Russie et en Chine. Par ce fait renforcer le rôle de l'ONU dans la gestion de conflit.
- Il faudrait trouver l'intérêt de la Russie et de la Chine dans le rétablissement de la paix. Ces deux États préfèrent de bonnes relations avec Khartoum du rétablissement de la paix au Darfour. Mais pour les investissements (et comme nous avons vu pour une reconnaissance mondiale par rapport aux Jeux Olympiques en 2008) et pour l'exploitation du pétrole de la Chine au Soudan, une paix générale serait sans doute plus favorable. Quant à la Russie, il est évident que ce pays lutte contre la perte de son rôle dans la diplomatie internationale. Elle a proposé à envoyer les troupes au Liban. Le rôle de la Russie, comme médiateur apporterait un effet positif à la diplomatie russe. Le problème le plus délicat c'est la fourniture des armes par les Russes et les chinois pour le Soudan. Depuis

avril 2006 un contingent militaire russe (122 militaires, 15 observateurs militaires) fait partie de la MINUS<sup>288</sup>.

- L'enjeu d'une diplomatie ainsi coordonnée serait une plate-forme commune vis-à-vis de Khartoum : Soit une pression légère diplomatique, mais il faudrait plutôt donner des perspectives pour Khartoum quant au rétablissement de la paix au Darfour, par exemple par l'investissement et l'innovation massive dans la région.

5. Cette ligne de conduite commune devrait être harmonisée et débattu avec l'Union africaine et des autres partenaires.

Après la première phase, les mesures plus importantes devraient être prises concernant le théâtre :

6, La mise en place d'une zone d'interdiction aérienne au-dessus de Darfour malgré de graves difficultés évoquées précédemment serait l'élément clef de l'élimination des raids aériens soudanais. (Ni l'UNAMID ni l'EUFOR Tchad/RCA ne calculent avec.) Les éléments pour ce contrôle aérien (AWACS) devraient être garantis par l'OTAN sans ou avec l'UE et si c'est faisable, déployés au Tchad, à N'Djamena en profitant des bases françaises. Une telle occasion avec un mandat strictement limité dans l'espace et le temps pourrait se servir d'une phase de test pour la capacité de l'union européenne.

7, Autres propositions à faire pendant cette phase sur le théâtre :

- Renforcer la garde de frontière par la mise en place des unités mixtes, pour contrôler le déplacement des groupes armés et le trafic illégal des armes.
- DDR par les unités mixtes de gouvernement et des éléments d'une mission internationale militaire (la participation russe et chinoise serait également souhaitable)

<sup>288</sup> L'avion d'I1-76, d'An-22 et d'An-124 Ruslan ont fait environ 40 vols pour transporter par avion le contingent avec tous les équipements et armes exigés (20 véhicules, 4 hélicoptères Mi-8MTV). Source: « Russian peacekeeping force to arrive in Sudan by end-April », *Sudan Tribune*, le 04 mars 2006, <http://www.sudantribune.com/Russian-peacekeeping-force-to,14349>

## CERPESC ANALYSES

- À côté de ces deux volets, l'AMIS/UNAMID devrait être chargé par le renforcement de la police locale, avec la participation accentuée de l'UA.
- Continuer le processus d'Abuja pour le renforcement de la démocratie menée par l'UA.

8, En interaction avec ce processus, l'espace de Darfour devrait être sécurisé au fur et à mesure par des investissements économiques, l'innovation au niveau de l'infrastructure, les programmes contre le chômage, la création des canaux d'irrigations. La Stratégie de l'Union européenne à l'égard de l'Afrique (2005)<sup>289</sup> reflète sur un problème fondamental largement présent au Darfour, quand il souligne l'importance de « *faciliter l'accès des populations à l'eau et l'assainissement* » par exemple contribuerait en grande mesure pour la paix entre les différents groupes sédentaires ou nomades. Il est donc indispensable d'élaborer et lancer des programmes destinés à gérer les conséquences négatives de la sécheresse, en réduisant les causes des conflits interethniques pour une stabilisation destinée à long terme.

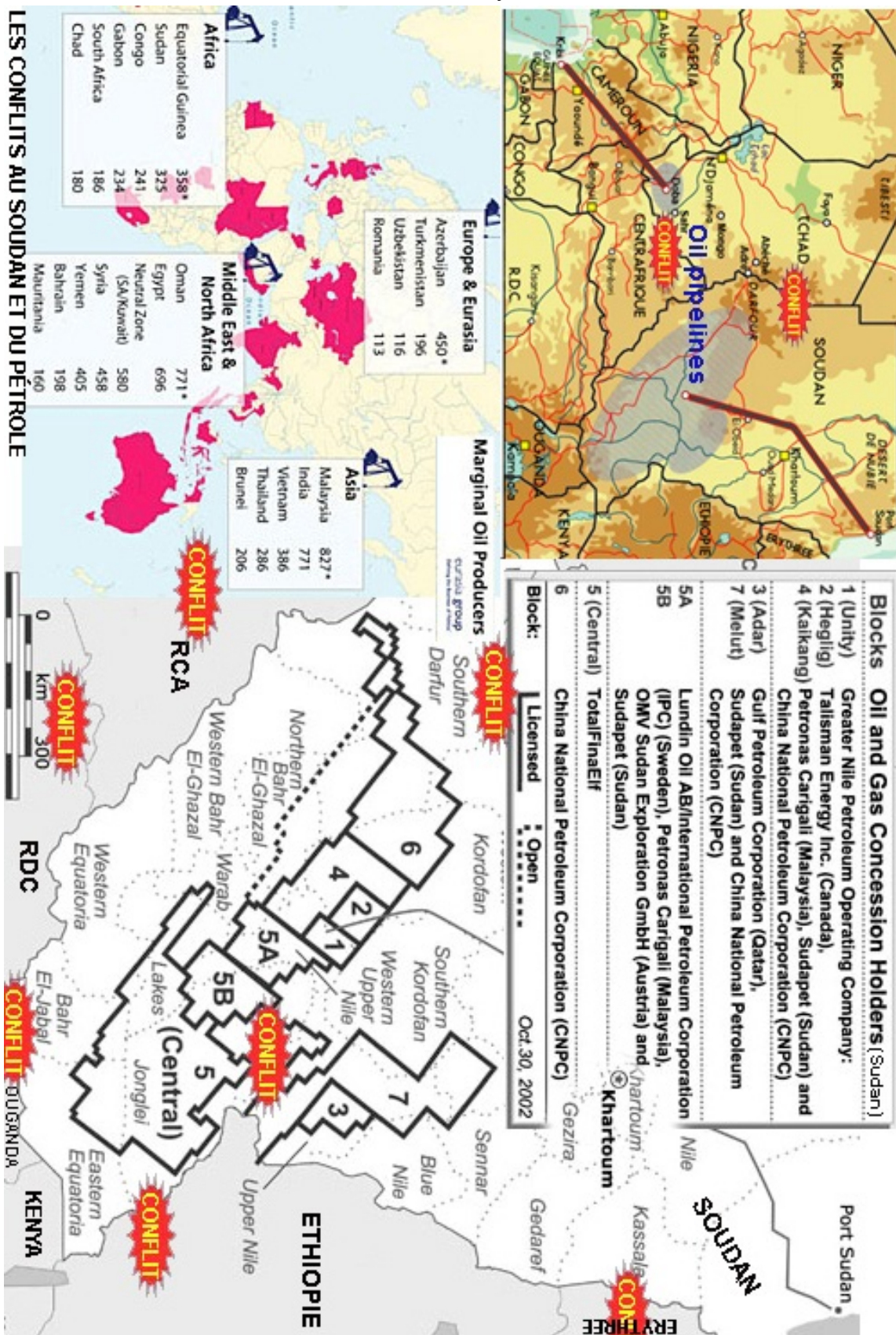
<sup>289</sup> « L'UE et l'Afrique: Vers un partenariat stratégique », *op. cit.*, Article 7b



# CERPESC ANALYSES

## ANNEXES

### Annexe 1 – Les concessions d’hydrocarbures au Soudan



## CERPESC ANALYSES

## Annexe 2 - La structure de l'AMIS II

	Région	MILOBs	Police civile	Pers. Int./CCF	Force de Protection	Remarques	Territoire / Population / AMIS
QG				37			
QGF		105	7		104	772	
Secteur 1 El-Fashir	Nord-Darfour	43	19		206	249	296.000 km2 1,43 million (2002)
Secteur 4 Kabkabiyah		48	16		196	244	
Secteur 6 Kutum		47	19		241	288	
Secteur 2 Nyala	Sud-Darfour	53	29		207	260	127.300 km2 ~ 2,5 millions
Secteur 8 Ed Daein		43	24		196	239	
Secteur 3 Al Junaynah	Ouest-Darfour	43	29		143	186	79.460 km2 1,7 million (2002)
Secteur 5 Tine		46	20		196	242	
Secteur 7 Zalingei		47	18		195	242	
Abeche	(Tchad)	12	-		40	52	
Total		487	245 / 526	37	1724	2774	503180 km2 6-7 millions

Tableau -1 Source : Union Africain – Conseil de Paix et de Sécurité 28eme Réunion 28/04/2005 p.38. ; Col Reinhard Linz – AMIS Briefing (powerpoint) slide-13 ; FAO Report 2000

## Annexe -3. La répartition des forces de MINUS par secteurs

	Wilayats (États-membres)	Km2	population	Σ territoire / Σ population	
HQ UNMIS Khartoum		22.142	4.700.000	22.142 / 4.700.000	Rwanda
RCHQ Kassala		36.710	1.400.000	36.710 / 1.400.000	
Secteur 1 -Région Equatoria <b>Juba</b>	Western Equatoria (*) Eastern Equatoria (*) <b>Bahr al Jebel (Central Equ.)</b>	79.319 82.542 22.956	2.230.000 (*) 869.000	184.817 / 3.126.000	Bangladesh, Inde
Secteur 2 -Région B. Al Gh. <b>Wau</b>	Warab Buheytrat (Lakes) <b>Western Bahr Al Ghazal (*)</b> Northern Bahr Al Ghazal (*)	31.027 40.235 93.900 33.558	307.000 628.000 2.896.000 (*)	198.720 / 3.831.000	Bangladesh
Secteur 3 - Région Upper N. <b>Malakal</b>	Jongli (Jungoli) Unity State <b>Upper Nile</b>	122.479 35.956 77.773	406.000 486.000 1.312.000	236.208 / 2.204.000	Inde, Pakistan
Secteur 4 <b>Kadugli</b>	Abyei (Nord-East) <b>Southern Kordofan</b> Western Kordofan /S.-East/	~6000 79.470 ~28.000	Abeyei : 12.000 W-K : 1.100.000	~113.470 + ~50.000 / 2.212.000	Egypte, Inde
Secteur 6 <b>Abyei</b>	Western Kordofan /South-West/ <b>Abyei (1)</b>	~28.000 ~22.000	S-K : 1.100.000		Zambie, Inde
Secteur 5 <b>Ed Damazin</b>	<b>Blue Nile</b>	45.844	600.000	45.844 /600.000	Pakistan

(1) Secteurs 1-3 : trois régions du Sud-Soudan ; Dans chaque secteur le personnel de MINUS flotte, effectif moyen par secteur : 1200 personnes (estimation)

## CERPESC ANALYSES

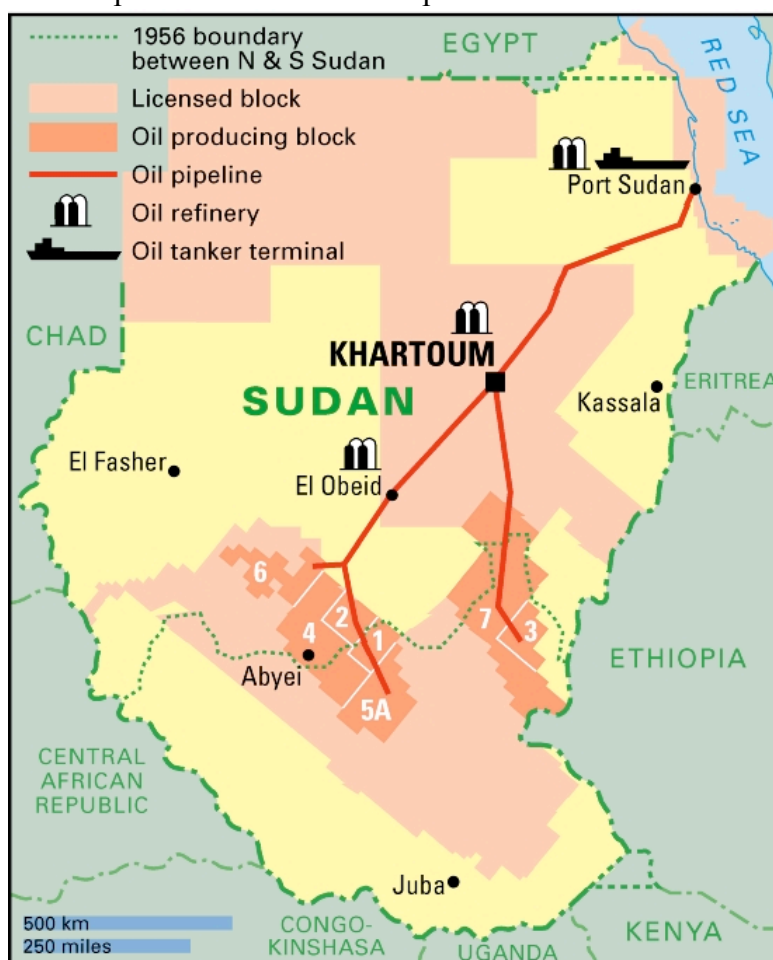
Annexe -4. Les différentes phases de l'AMIS

	Éléments				Total	Budget	Mandat
	MILOBs	Pers. militaire	Pers. police	Pers. appui au soutien			
AMIS /09.06-10.2004/	60	300	X	X	360	? US\$	- observation - sécurité des observateurs (Ch. VI)
AMIS II /10/2004-05/2005/	450	1891	815	164	3320	US\$ 220 million	- aide à la restauration de la confiance - instauration d'un environnement sécurisé
AMIS II-E /06-09.2005/	6171		1560		7731	US\$ 441 million	- assurer la protection des populations civiles - observer le désarmement / GdS/ (« vers Ch. VII »)
	686						
AMIS III /09.2005-/(11/2006)	(608)	(5012)	(1425)	(101)	(7146)	US\$ 466 million (*)	- fin du mandat : 31/12/2006 (?) - intégration à la MINUS (?)

(\*) 01/07/2005 – 30/06/2006

Sources : Rapports de l'Union Africaine – Conseil de Paix et de Sécurité ; site web de l'AMIS ([www.amis-sudan.org](http://www.amis-sudan.org))

Annexe -5. La répartition des ressources pétrolières entre le Sud et le Nord

Sources : <http://priceofoil.org/2010/03/18/sudan's-oil-figures-don't-add-up-undermining-peace-deal/>



# CERPESC ANALYSES

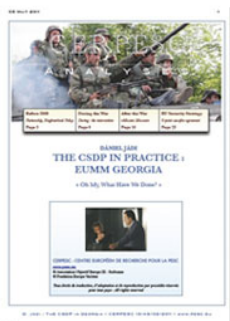
## CERPESC ANALYSES (2005-2010)

<http://pesd.visuart.eu/?q=cerpescanalyses>

### *The CSDP in Practice : EUMM Georgia*

Dániel Jádi

CERPESC 13/AS/02/2011 - 17 May 2011



"The first, mostly individual step of the EU on the field of international crisis-management is clearly a landmark on the road to an efficient and approved CSDP. In my paper I tried to assess the activities of the European Union in relation to the Georgian-Russian conflict in 2008. The main

focus is on the security policy instruments: the EU Monitoring Mission Georgia, the EU Special Representative for the crisis in Georgia, the Independent International Fact-finding Mission on the Conflict in Georgia and last but not least the international talks in Geneva. After analysing them one can say that they are still not adequate response to the emerging challenges the EU, and the world is facing recently, but we can still consider them as a ray of hope: the bloodshed ended, the parties engaged in negotiations, IPRMs were launched, a certain level of consolidation has started. However the talks in Geneva are stuck.

Although the EU was proud to present a security strategy in 2003, its significance is not proven by the time passed. A list of achievements is not suitable to be a guideline for dealing with present and future challenges."

[Download](#)

### *La structure de commandement des missions et des opérations de la PSDC - Vers un Quartier Général Européen?*

par András István Túrke

CERPESC 12/E/02/2010 - 10 septembre 2010



L'objectif de cette analyse est la présentation de l'institutionnalisation de la structure de commandement des missions et des opérations de la PSDC (ancienne PESD). Elle présente le niveau politico-militaire (stratégique : choix des options stratégiques, phase « prédécisionnelle ») et le niveau

militaro-stratégique (planification opérationnelle et conduite de l'opération) mais n'entre pas dans les détails du niveau local (planification locale, conduite de l'opération) et du niveau tactique.

Ce rapport traite également les débats sur l'intégration et des « marchandages » par la présentation de différentes positions des Etats membres notamment par rapport aux relations transatlantiques. Notre travail présente également le processus d'institutionnalisation et des fonctions des organismes politiques et militaires (Etat-major de l'UE, etc. ) en tête de l'administration européenne. Surtout par l'aide des tableaux nous présentons également le schéma des différentes phases du processus de planification opérationnelle (CMC-MSO-IMD-CONOPS-OPLAN) s'agissant une mission militaire, civilo-militaire ou civile, effectuées des institutions en question.

*Ce rapport a été rédigé avec le soutien de l'Institut de Défense pour la Recherche Stratégique, [SVKI](#) Budapest*

[Télécharger](#)



# CERPESC ANALYSES

## **EUBAM Rafah & EUPOL COPPS - Les missions de l'Union européenne dans les territoires palestiniens**

par Maria Gianniou

CERPESC 11/AS/01/2009 - 01 décembre 2009

En 2003, la Stratégie Européenne de Sécurité a identifié la prévention des menaces internationales, telles que le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive, la déliquescence des Etats, la criminalité organisée et bien évidemment les conflits régionaux, comme l'une des trois priorités principales de l'action extérieure de l'Union européenne – les deux autres étant la réaction rapide aux challenges posés par l'environnement international et l'assistance continue et cohérente aux régions du monde faisant face à des crises majeures, ayant comme but précis de mettre en place un système multilatérale efficace.

L'Union européenne a envoyé, en 2005, une mission de police dans les territoires palestiniens (EUPOL COPPS) et une mission d'observation frontalière au point de passage de Rafah (EUBAM Rafah). Qu'est-ce que cette présence européenne signifie pour l'UE elle-même et pour les parties en conflit? Quelle est l'état actuel des missions? Quelles sont les perspectives de l'action européenne dans la région?

[Télécharger](#)



## **UE RSS/EUSSR Guinée Bissau - Une "mission intellectuelle" et ses circonstances**

par András István Törke

CERPESC 10/AF/04/2009 - 20 novembre 2009

(version complétée le 15 mars 2011)

Après plusieurs missions et opérations plus ou moins réussies en Afrique, notamment en RDC et au Soudan, l'Union européenne a lancé une mission de la réforme du secteur de sécurité (RSS/SSR) en Guinée-Bissau, Etat qui se trouve « en état permanent » de la réforme du secteur de sécurité. Pourquoi la décision de l'UE a été prise en 2007 ? Quel est le rôle du facteur de temps ?

Cette analyse cherche à répondre à des questions de bases pourquoi cette mission a été installée, quels sont les Etats membres de l'Union européenne qui étaient particulièrement intéressées ? Pourquoi une mission civile (soi disant « intellectuelle ») de plus de l'UE si les missions de l'ONU sont déjà longtemps sur place. Quel était le rôle de l'ECOMOG et de la CEDEAO concernant la politique guinée-bissauéenne ?

[Télécharger](#)

## **France - OTAN/NATO : Dans le contexte de la Défense européenne (1966-2009)**

par András István Törke

CERPESC 09/E/01/2009 - 12 mars 2009

Dans le 21ème siècle le processus de réintégration de la France à la structure militaire de l'OTAN (quittée en 1966 après la décision du président Charles de Gaulle) a été relancé en 2004. La participation française aux états-majors de l'OTAN a été déjà formalisée dans l'accord dit « Flag to posts » du 18 mars 2004. Issue des négociations entre le conseiller diplomatique de M. Sarkozy, Jean-David Lévitte, et le conseiller de M. Obama pour la sécurité nationale, le général James Jones, deux commandements soient attribués à des généraux français au sein de l'OTAN...

[Télécharger](#)

# CERPESC ANALYSES

## **Soudan - La complexité de la crise du Darfour**

par *András István Tűrke*

CERPESC 08/AF/03/2008 - 02 mars 2008

La nouvelle phase de la crise au Darfour, depuis février 2003, plus violente que jamais, est difficilement interprétable sans connaître la complexité et les antécédents des différentes crises au Soudan. L'Union africaine, pour la première fois depuis sa création, a décidé la mise en place d'une vraie mission civilo-militaire, AMIS/MUAS (Mission de l'UA au Darfour). À cause de l'insuffisance des ressources financières propres, et du manque d'expérience de ce type de mission, l'UA a été obligé de solliciter le soutien de l'Union européenne, de l'OTAN, et des autres partenaires internationaux. Par la résolution 1769 du Conseil de Sécurité de l'ONU l'AMIS a été élargi et mis sous la mission UNAMID (mission hybride de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union africaine au Darfour)...

Rapport rédigé auprès de [l'EUISS](#) - Institut d'Etudes de Sécurité de l'Union européenne - et financé par l'Institut.

[Télécharger](#)



## **L'Opération ARTEMIS en République démocratique du Congo**

par *András István Tűrke*

CERPESC 07/AF/02/2008 - 21 janvier 2008

En 2003, l'Union européenne, après le lancement des opérations/missions EUPM et CONCORDIA dans les Balkans, a élargi son rayon d'action vers le continent africain. Après avoir compris le contexte des conflits dans la région des Grands Lacs, nous allons traiter les différentes phases de la présence de l'union en République Démocratique du Congo. L'opération ARTEMIS est considérée comme la première opération militaire dirigée par l'UEO, la première opération autonome de l'UE, première mission de réaction rapide de l'UE, première opération hors d'Europe, première opération appliquant le principe de la nation cadre et premier exemple d'opération "relais", menée en coopération entre l'UE et les Nations unies...

[Télécharger](#)

## **L'OTAN en Afrique - Plus d'engagement en Afrique = plus de sécurité en Europe?**

par *András István Tűrke*

CERPESC 06/AF/01/2007 - 16 novembre 2007

Suite aux événements du 11/9, l'OTAN tendit à développer, sous l'impulsion des États-Unis, une approche plus globale de la sécurité. Quelle est la place de l'Afrique dans cette approche? En 2005, l'Union africaine a demandé un soutien logistique de l'OTAN concernant les violences au Soudan dans la région de Darfour. À Riga, le 29 novembre 2006, les pays membres de l'OTAN ont manifesté leurs inquiétudes concernant les incidences du conflit au niveau régional en Afrique. Après avoir condamné la poursuite des combats au Darfour ils ont décidé de continuer d'apporter un soutien à la mission menée par l'Union africaine dans la région...

[Télécharger](#)

# CERPESC ANALYSES

## **Les premières missions de la PESD dans les Balkans (2003-2007)**

par *András István Tűrke*

CERPESC 05/B/04/2007 - 15 décembre 2007

Nous savons comment la crise de Kosovo a influé la mise en place de la PESD, le plan de l'Objectif Global d'Helsinki (en 1999, 60.000 personnes) et le PAEC (100.000 personnes.). Nous pouvons prendre en compte le fait que la PESD était opérationnelle depuis 2001. Les facteurs de blocage qui ont freiné le lancement des premières opérations de la PESD jusqu'au déblocage lors de la conférence de Copenhague en novembre 2002 sont également connus : Les événements du 9/11 ont rendu la lutte contre le terrorisme international au cœur des débats, et les veto turc et grec concernant le processus de Berlin Plus, ont annihilé le recours aux capacités de l'OTAN. Dans notre analyse, nous essayons de focaliser sur les opérations dans les Balkans : à conclure les opérations, trouver un bilan, souligner les enjeux et les défis. Les deux territoires choisis qui seront présentés plus en détail vont être la Bosnie-Herzégovine et la Macédoine.

*Rapport financé par l'Institut Hongrois des Affaires Étrangères (MKI / HIIA)*

[Télécharger](#)



## **L'UEO, l'UE et la crise albanaise en 1997 (La mission ALBA)**

par *András István Tűrke*

CERPESC 04/B/03/2007 - 23 mai 2007

Après 45 ans sous le régime communiste, l'Albanie, le seul pays athée du monde, a repris son indépendance (pour la deuxième fois dans son histoire) en 1990. Tirana a posé sa candidature pour adhérer à l'OTAN dès décembre 1992. Au début de l'année 1997, conséquence de l'effondrement brusque de la pyramide, les investisseurs se retrouvaient seuls et sans aide face à la subite disparition de leur épargne. Une série de manifestations ont commencé contre le gouvernement, accusé d'entretenir des relations avec les compagnies pyramidales...

[Télécharger](#)

## **Les missions de l'UEO dans les Balkans (1991-2002)**

par *András István Tűrke*

CERPESC 03/B/02/2006 - 20 décembre 2006

En 1991, l'Europe a été surprise par le processus de désintégration de la Yougoslavie, elle n'a pas reconnu l'importance et le danger de la crise peut-on lire souvent. Mais la dissolution du monde bipolaire, l'unité allemande, la dissolution des régimes communistes en Europe de l'Est étaient tous des surprises pour l'Europe. Les missions de l'UEO pendant cette période, parfois sous l'égide de l'OSCE peuvent être caractérisées par la faiblesse ou des importantes lacunes du côté communautaire, "européen", notamment en ce qui concerne la chaîne de commandement et la capacité de transport...



[Télécharger](#)

# CERPESC ANALYSES

## ***Enjeux et défis pour la PESC dans les Balkans (1991-2006)***

par *Elisabeth du Réau*

CERPESC 02/B/01/2006 - 10 juillet 2006



L'année 1991 est important tournant dans l'histoire de l'Europe. À l'Ouest, une CIG des douze membres de la Communauté européenne s'achève par des négociations ultimes à Maastricht. À l'Est, le processus de dislocation du Pacte de Varsovie est à l'oeuvre et l'URSS vit ses derniers jours. Au

Sud-Est de l'Europe, un grave conflit surgit en Yougoslavie où des Républiques. Dix-sept ans après ces événements est-il possible d'étudier le comportement des acteurs européens occidentaux?

[Télécharger](#)

## ***Questions d'armements au sein de l'Union européenne***

par *Benoit Duffort*

CERPESC 01/AR/01/2005 - 02 avril 2005



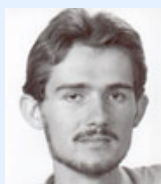
Depuis le début des années 1990, les gouvernements européens ont lancé de nombreuses initiatives afin de renforcer leur coopération dans le domaine de l'armement. Cependant toutes ces initiatives se sont longtemps développées en dehors du cadre de l'UE. En effet, dans l'optique de saisir l'occasion du renouvellement

des divers matériels et équipements en service dans les forces armées européennes les Etats membres ont récemment entrepris le lancement d'une Agence européenne de défense apte à lancer des programmes menés en coopération...

[Télécharger](#)



# CERPESC ANALYSES



## András István TÜRKE

- doctorant à la Sorbonne (Paris III)
- visiting fellow auprès de l'EUSS (2006)
- boursier-chercheur auprès du HIA
- stages auprès de l'AUEO
- fondateur du CERPESC
- [turkeandras@gmail.com](mailto:turkeandras@gmail.com)

Sources des images non-indiqués : [www.amis-sudan.org](http://www.amis-sudan.org)

## CERPESC - Centre Européen de Recherche pour la PESC

### CERPESC ANALYSES

ISSN 2073-5634

(2005-)

#### Editeur :

Institut / Fondation Europa Varietas – 1135 Budapest, Szent László út 15. 5. em. 8, Hongrie,  
[www.europavarietas.org](http://www.europavarietas.org) ;

Association Objectif Europe III (Sorbonne) – Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III / UFR  
d'Etudes Européennes, Centre Censier, Bureaux 208-210, 13, rue Santueil, 75005 Paris, France

#### Rédacteur en chef :

András István Türke Ph.D

<http://pesd.visuart.eu/?q=cerpescanalyses> [pesc@pesc.eu](mailto:pesc@pesc.eu)

*Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par procédés réservés pour tous pays*